

PWA ne paye plus ses créanciers

Il s'agit de la première étape du plan de restructuration financière de la compagnie

Le Devoir

PENDANT que les syndicats québécois du transport aérien réclament un plan de sauvetage de l'industrie et le retour d'une certaine réglementation, PWA Corporation a annoncé hier qu'elle suspendait temporairement ses paiements à tous ses prêteurs et bailleurs d'équipement im-

portant et de certaines installations.

Cette mesure s'inscrit dans le programme de restructuration mis en oeuvre par la compagnie et ses filiales, «compte tenu de la récession qui se poursuit, de la surcapacité qui grève l'industrie aérienne et de ce que la corporation croit être des mesures concurrentielles nuisibles sur le marché intérieur», a fait va-

loir PWA dans un communiqué.

Ce moratoire sur les paiements aux créanciers constitue la première étape d'un plan visant à restructurer ces obligations financières, qui comprend la conversion de certaines des obligations de la corporation, y compris les débentures subordonnées convertibles à 7,875 % et les actions privilégiées de premier

rang, série A, en actions ordinaires de PWA Corporation.

La compagnie maintient son exploitation normale, sans interruption de paiements aux fournisseurs à l'exploitation et de l'industrie, a précisé le transporteur.

«Nous avons bon espoir que nos créanciers verront les nombreux avantages de notre plan et de la

perspective, pour nous, de devenir un concurrent plus solide et efficace, a déclaré M. Rhys T. Eyton, président du conseil et chef de la direction. L'appui exceptionnel manifesté par nos 18 000 employés est sans pareil dans le monde des affaires actuel, et la relation de partenariat prévue avec American Airlines nous permettra de conti-

nuer à offrir un service supérieur à nos clients tout en conservant le contrôle au Canada.»

Il s'est réjoui du fait qu'au cours des deux dernières années marquées par la récession, Canadien International ait augmenté sa part de marché de 11 %.

Voir page 4 : PWA

L'ENTREVUE DU LUNDI



GERMAIN DENIS

Sous-ministre adjoint au ministère des Affaires extérieures et du Commerce international à Ottawa, Germain Denis est responsable de la délégation canadienne à l'Uruguay Round du GATT. Il explique à Sophie Langlois les tenants et aboutissants de son rôle de négociateur dans cet important forum.

Page 11

Claude Morin promet de démasquer l'auteur du coulage

Laurent Soumis

L'EX-MINISTRE péquiste des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, promet de démasquer dans un ouvrage dont il termine la rédaction ceux qui, le printemps dernier, ont eu intérêt à rendre publique sa collaboration secrète avec les services de renseignements de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

«J'ai une idée, mais j'ai encore quelques vérifications à faire, a-t-il déclaré hier soir dans le cadre d'une

entrevue à l'émission *Tête-à-tête* diffusée au réseau TVA. Ce n'est pas aussi spectaculaire ou complot que certains le voudraient. Mais c'est sordide, et j'en parlerai plus tard.»

Invité de son ancienne collègue du cabinet Lévesque pendant quatre ans, l'animatrice Lise Payette, le professeur Morin a réaffirmé qu'il n'avait «rien à se faire pardonner».

Niant formellement avoir été «recruté par la GRC», l'ex-ministre a soutenu avoir «parlé à des gens pour apprendre des choses qui pouvaient être utiles au Québec», en faisant allusion aux contacts qu'il a entretenus dès 1974 avec un officier de renseignements de la GRC et qu'il a maintenus par la suite lors de son passage au conseil des ministres du premier mandat du Parti québécois.

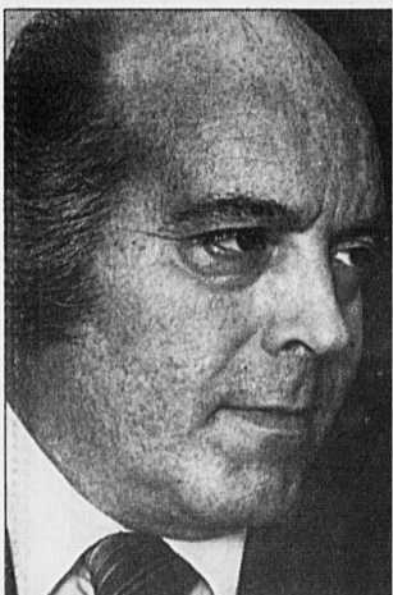
«La nouvelle, c'est que j'ai réussi à aller chercher des choses, a-t-il affirmé. Je n'ai jamais été un représentant de la GRC.»

«Personne ne peut penser que j'ai fait quelque chose pour nuire au Québec. Ça a rapporté des avantages. Je le dirai (dans mon livre).»

Claude Morin a en outre indiqué avoir avoué à sa femme, dès le début, la nature particulière de ses relations avec les agents fédéraux, et avoir mis dans la confidence son collègue et ministre de la Justice à l'époque, Me Marc-André Bédard.

Souriant et détendu, l'ex-ministre, qui dit n'avoir «jamais lu» les romans d'espionnage de John Le Carré, a fait valoir hier soir que la

Voir page 4 : Morin



L'ancien ministre Claude Morin

«C'EST LE BON TEMPS DE FAIRE DES AFFAIRES»

Des commerces ont devancé la loi et ont ouvert leurs portes hier

Danny Vear

DES COMMERÇANTS de la région de Montréal ont bravé Québec, hier, en ouvrant leurs portes même si la loi actuelle ne le leur permet pas encore de le faire le dimanche.

«C'est le temps des Fêtes. C'est le bon temps de faire des affaires. La semaine dernière, nos clients étaient convaincus que nous allions ouvrir nos portes dimanche. C'est ce que nous avons fait», explique Cliff Lo, superviseur d'un magasin de vêtements du centre-ville, Bêdo.

Quelques-unes des boutiques de vêtements pour adolescents Bêdo ont défié la loi. Toutefois, elles n'étaient pas les seules. Les magasins à rayons Wise et People's, étaient également ouverts ainsi qu'une quinzaine de boutiques de vêtements Cohoes.

«Même si la nouvelle loi n'était pas encore adoptée, la direction a décidé d'ouvrir ses 127 magasins», a expliqué Sylvain Mimeault, assistant-gérant d'un magasin Wise de la Rive Sud de Montréal. LE DEVOIR n'a pu joindre la direction de l'entreprise pour expliquer cette décision.

Jusqu'à vendredi dernier, les commerçants et leur clientèle étaient assurés que la nouvelle loi sur l'ouverture des commerces le dimanche allait être adoptée par l'Assemblée nationale, a expliqué M. Mimeault.

Dès lundi, avant même qu'un projet de loi ne soit présenté à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Gerald Tremblay, avait annoncé que la plupart des établissements commerciaux pourraient ouvrir leur porte dimanche, le 29 novembre. Or, cet-

Voir page 4 : Commerces



PHOTO ROBERT SKINNER

Des consommateurs ont profité de l'ouverture des magasins Wise et People's hier pour commencer leurs emplettes de Noël, comme dans ce magasin de Greenfield Park en banlieue de Montréal. Les autres grandes chaînes de magasins n'ont pas ouvert leurs portes hier mais pourront le faire à partir de dimanche prochain.

Les femmes néo-démocrates du Québec visent la moitié des candidatures

Sylviane Tramier



PHOTO ROBERT SKINNER

Mme Audrey McLaughlin en compagnie de Louise Hinton et de Nicole Turmel, à l'assemblée des femmes néo-démocrates hier à Montréal.

À SON CONGRÈS de fondation, hier à Montréal, la Fédération des femmes néo-démocrates du Québec (FFNDQ) a reçu le soutien de Mme Audrey McLaughlin, chef du NPD, qui est venue encourager les militantes à «traduire l'espoir en action» et à prendre part à la «révolution qui amènera plus de femmes à la Chambre des Communes.»

Dans son discours devant le congrès, Mme McLaughlin a évoqué la mémoire de celle qui fut la première femme à diriger un parti politique au Canada, Mme Thérèse Casgrain, et elle a exhorté les néo-démocrates québécoises à s'engager activement dans la politique.

«La politique des hommes, ça ne change pas, et nous devons tout changer», a dit le chef du NPD. «La révolution est encore à faire. Ne vous laissez pas décourager par les gens qui vous disent que parler de

révolution, c'est dépassé!»

Cette nouvelle fédération se fixe pour objectif d'augmenter la participation des femmes dans toutes les instances du NPD et de recruter des candidates pour briguer des sièges au Québec au nom du NPD lors des prochaines élections générales. Le NPD a adopté un processus de sélection de candidats qui doit permettre de présenter des candidates dans 50% des circonscriptions fédérales, et 60% de candidates dans les circonscriptions où le NPD a des chances de l'emporter.

«Nous avions déjà la reconnaissance du parti, mais il nous manque la pratique politique», explique Mme Amada Avilés, présidente du comité provisoire de la FFNDQ. «Nous devons nous préparer à entrer dans l'arène politique, une arène dominée par les hommes.»

La FFNDQ se veut aussi un instrument revendicatif à l'intérieur du NPD, pour promouvoir la forma-

Voir page 4 : NPD

INTERFACE

La revue de la recherche

INTERFACE, une revue multidisciplinaire bimestrielle consacrée à l'actualité et à la recherche scientifique, est publiée par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas). 5 \$ par numéro. Pour tout renseignement: tél.: (514) 849-0045 • téléc.: (514) 849-5558

INTERFACE

REVUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

AU CLAIR DE LA LUNE

CIRCULAIRE

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

la politique des arts

DANS NOTRE NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE:

► La cosmologie des Inuit

► Séismes: les zones à risque dans la région de Québec

Et d'autres textes sur Nostradamus, les cultures de peau pour les grands brûlés, la chimie du goût sucré, l'entreprise familiale, le droit sans juges ni avocats, etc.

Qui donc aura l'honneur de remplacer l'ambassadeur du Canada aux É.-U. ?

Marie Tison

de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Au cours des dernières semaines, un nouveau sujet de conversation a fait son apparition dans les réceptions fréquentées par les Canadiens à Washington. Qui donc sera le nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis ?

C'est à la fin d'octobre que l'ambassadeur actuel, M. Derek Burney, a annoncé son départ de Washington.

Le 10 janvier prochain, il abandonnera l'imposante ambassade canadienne de l'avenue Pennsylvania, le bureau qu'il occupait à l'étage supérieur de cet édifice, qui lui garantissait une vue imprenable sur le Capitole, et l'élégante demeure située dans un quartier chic de la capitale américaine. Il passera à la vice-présidence aux affaires internationales aux Entreprises Bell Canada.

De source diplomatique canadienne, on a laissé entendre que si le choix des deux derniers ambassadeurs canadiens n'avait pas vraiment été de surprise, il n'en allait pas nécessairement pas de même cette fois-ci.

Plusieurs noms circulent à Washington, certains plus liés à la poli-

tique que d'autres.

En fait, dès l'annonce du départ de M. Burney, le nom du ministre responsable des Affaires constitutionnelles Joe Clark, épuisé après une campagne référendaire difficile, s'est manifesté. Le principal intéressé a cependant rapidement fait savoir qu'un séjour à l'ambassade canadienne à Washington ne faisait pas parti de ses plans.

Depuis, c'est la valse des anciens premiers ministres provinciaux. Il est notamment question de Peter Lougheed, qui a dirigé les destinées de l'Alberta entre 1971 et 1985.

Les rumeurs mentionnent également deux libéraux, Joe Ghiz, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, et David Peterson, un ancien premier ministre ontarien. M. Ghiz est toujours en poste à Charlottetown, mais il a annoncé récemment son intention de ne pas se présenter aux prochaines élections.

De son côté, M. Peterson a subi une cuisante défaite aux mains des néo-démocrates à l'automne 1991. Depuis, il s'est joint à la firme juridique Cassels, Brock et Blackwell, à Toronto.

Un nom plus politique encore a fait son apparition sur la liste non-officielle des ambassadeurs potentiels: M. Stanley Hart, un ancien chef de cabinet du premier ministre Brian Mulroney.

Présentement dans le secteur privé, M. Hart se fait une spécialité des sauvetages commerciaux. Il a récemment passé 18 mois à remettre à flot la Corporation Campeau, un empire immobilier qui a connu son heure de gloire dans les années 80, mais qui a enregistré une soudaine débacle avec la nouvelle décennie.

Les noms de membres de la haute fonction publique fédérale circulent également au sein du milieu diplomatique canadien à Washington.

On parle notamment de Donald Campbell, actuellement sous-ministre du Commerce extérieur et sous-secrétaire d'Etat associé aux Affaires extérieures.

Dans le passé, M. Campbell a été sous-ministre adjoint principal pour les États-Unis et coordonnateur de l'accord de libre-échange au ministère des Affaires extérieures.

M. Campbell a également été ambassadeur du Canada en Corée, un poste que l'ambassadeur Burney a occupé dans le passé.

Le nom du sous-ministre de la Défense nationale Robert Fowler est également mentionné. Comme M. Campbell, M. Fowler a une expérience dans le domaine commercial. Il a notamment coordonné la participation du Canada à la série de négociations commerciales multilatérales de Tokyo. Il a également

servi à l'ambassade du Canada à Paris et à la mission permanente du Canada aux Nations Unies, à New York.

Les milieux diplomatiques mentionnent un autre haut fonctionnaire versé dans le domaine commercial, l'actuel ambassadeur du Canada au GATT (Accord général des tarifs douaniers et du commerce) à Genève, M. Gerald Shannon.

M. Shannon a déjà connu la vie à l'ambassade canadienne. Au début des années 80, en effet, M. Shannon était ministre des affaires économiques et commerciales à l'ambassade.

Un dernier nom a circulé récemment, soit celui de l'ancien ambassadeur du Canada aux Nations unies Yves Fortier. M. Fortier, un ami personnel de M. Mulroney, est retourné à la pratique du droit au cabinet Ogilvy Renault après avoir passé trois ans à New York.

Il avait auparavant représenté le Canada lors d'arbitrages commerciaux, et avait notamment joué le rôle de négociateur en chef du Canada lors du conflit sur les pêcheries entre la France et le Canada.

Cet automne, il avait été un des co-présidents du comité national du OUI.

L'ambassade canadienne à Washington ne sait toujours pas quand sera nommé le nouveau timonier

Un rapport fait état des hésitations des firmes US à demeurer au Canada

OTTAWA (PC) - Le ministère des Finances a reçu l'an dernier un rapport confidentiel l'informant de ce que certaines entreprises américaines hésitent à maintenir leurs activités au Canada depuis la signature de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, il y a deux ans.

Un cadre d'entreprise a déclaré, selon l'auteur du rapport, que l'accord de libre-échange avait eu des effets positifs sur les compagnies canadiennes et les consommateurs, ajoutant cependant que les travailleurs canadiens étaient les grands perdants de cet accord. Ottawa n'a rien fait pour réduire l'impact du traité sur les travailleurs menacés de perdre leur emploi.

Le rapport, obtenu en vertu de la loi sur l'accès à l'information, se compose de huit études de cas effectuées auprès d'importantes compagnies. La recherche a été réalisée par David Conklin, professeur à l'université Western Ontario.

Plusieurs directeurs de compagnies y soulignent «l'effet psychologique» qu'a eu l'accord de libre-échange auprès des dirigeants de grandes entreprises. Le traité obligeait les compagnies à modifier leur vision stratégique en fonction d'un marché unifié nord-américain, alors que «la plupart opéraient sur la base d'une stratégie canadienne».

L'étude démontre également que la plupart des cadres de direction croient que le Canada pourrait améliorer sa compétitivité sur plusieurs plans, dont les salaires. Les élus municipaux des États-Unis sont perçus comme beaucoup plus flexibles sur des questions de zonage, par exemple.

Les directeurs de compagnies s'attendent à des coûts réduits en opérant aux États-Unis, en payant moins de taxes et d'impôts et en déboursant moins pour les terrains et les immobilisations, explique M. Conklin dans son rapport.

«L'accord de libre-échange a mené à une réévaluation de plusieurs des activités des compagnies».

David Conklin rapporte également que les directeurs voient la récession comme un autre facteur démontrant la nécessité d'un marché élargi à l'Amérique du Nord. «Dans les derniers mois, plusieurs cadres de direction en sont venus à parler de désindustrialisation au Canada».

John Brant, président de Emco Ltd., à Londres, a été particulièrement direct en commentant les effets du libre-échange sur sa compagnie. On peut lire une retranscription de ses propos dans ce rapport.

«Plusieurs compagnies manufacturières ont décidé, après la signature de l'accord, de cesser leurs activités de production au Canada, n'y conservant qu'un comptoir de vente».

«Cinq ans auparavant, on n'aurait pas pris une telle décision. À l'exception des travailleurs canadiens, tout le monde bénéficiera, à long terme, de ces nouveaux arrangements. Les produits vendus au Canada seront moins dispendieux, les actionnaires feront de plus gros bénéfices. Tout cela est donc très logique, sauf pour les emplois qui seront irrémédiablement perdus au Canada».

Le libre-échange a eu un énorme impact psychologique, un élément beaucoup plus important pour les entreprises que la baisse des tarifs douaniers, selon M. Brant. «Les gens se disent qu'il n'y a plus qu'un seul marché, maintenant».

Les politiciens canadiens auraient dû prendre en considération, lors de la signature de l'accord, les taux d'intérêts élevés et le dollar surévalué, a-t-il déclaré. «Nous devrions trouver des moyens de minimiser l'impact du libre-échange au Canada. Je suis très surpris que le gouvernement du Canada ne tente pas d'ajuster son économie à ces nouvelles réalités».

La compagnie Emco, fondée en 1906, fabrique et distribue des systèmes de chauffage et de climatisation, ainsi que des matériaux pour la construction et la plomberie. Emco a des filiales partout à travers le monde.

Les autres compagnies présentes dans l'étude de M. Conklin sont Stelco, Nova, Dominion Textile, Noranda Forest, Northern Telecom, Tender Tootsies et Cold Springs Farms.

Le prix du pétrole devrait se stabiliser

NEW YORK (Reuter) — La décision, prise vendredi par l'OPEP, de rétablir les quotas et de réduire légèrement la production globale de l'organisation à 24,58 millions de barils par jour devrait se traduire par une stabilisation des cours sans les entraîner à la hausse, estiment des analystes.

«Cela ne va pas faire monter les cours de trois dollars par baril, mais cela va réduire le risque d'une forte baisse», a estimé Gerry Protti, qui préside l'Association des producteurs canadiens de pétrole. Aux États-Unis, les analystes ont dit s'attendre à voir les cours se stabiliser autour de 20 \$ US au New York Mercantile Exchange (NYMEX) ces prochains jours.

Les analystes s'accordent à dire que l'OPEP devrait réduire sa production dans de plus fortes proportions pour faire monter à 21 \$ US le baril son cours de référence, contre 18,66 \$ US actuellement.

«Cet accord n'a vraiment rien d'impressionnant», a commenté Jim Ritterbusch, qui dirige la firme de consultants spécialisés Ritterbusch and Associates.

Selon les informations recueillies par Reuter début novembre, la production de l'OPEP se situerait actuellement autour de 25,13 millions de barils par jour.

Au NYMEX, les cours ont baissé de plus de deux dollars par baril depuis la mi-octobre. Ce marché était fermé vendredi au lendemain de la fête du Thanksgiving mais, à Londres, le contrat janvier sur la qualité de brut Brent, à l'International Petroleum Exchange, a progressé de 22 cents à 18,97 \$ US.

Pour Jim Ritterbusch, le contrat janvier au NYMEX, qui avait clôturé à 20,27 \$ US mercredi, pourrait osciller autour de 20 \$ US en début de semaine puis tomber à 19 \$ US dans quelques semaines, du fait de la déception ressentie après le maintien pratiquement inchangé du quota de production de l'Arabie saoudite.

LOUEZ L'AMÉRIQUE



À ce prix, vous faites d'une pierre deux coups. Vous permettez à votre budget de respirer avec une location à long terme (48 mois) et vous vous offrez ce que l'Amérique fait de mieux pour la route: la Buick Skylark Custom 1993 bien équipée.

- Puissant V6 de 3,3 L de 160 chevaux
- Freins antiblocage ABS-VI de série
- Régulateur de vitesse
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Assistance routière Buick

291\$

PAR MOIS*

*Calculé sur une période de 48 mois de LocationPlusSM (GMAC) et sur le PDSF de 18 843\$. Dépôt minimum de 750\$, paiement du premier versement et d'un dépôt de 350\$ remboursable exigés. Les acheteurs doivent se qualifier selon les critères de GMAC. Taux de location en vigueur dès le 21 août 1992 pour un temps limité. Termes de 24 et 36 mois aussi disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Une surcharge de 5¢/km s'applique après 96 000 km pour les termes de 48 mois de LocationPlusSM (GMAC). Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Voyez le concessionnaire pour tous les détails.



Assistance
ROUTIÈRE 24h



BUICK SKYLARK CUSTOM
REDECouvrez L'AMÉRIQUE

Bourbeau juge irrecevables les révisions à l'aide sociale

Norman Delisle

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité du revenu André Bourbeau rejette presque toutes les demandes de révision que formulent des groupes de femmes à l'endroit du régime d'aide sociale.

Dans une entrevue à la Presse Canadienne, M. Bourbeau a soutenu que la plupart des suggestions qui lui ont été faites récemment sont «irrecevables», notamment celles reçues du Regroupement des femmes sans emploi du Nord.

Tout au plus accepte-t-il de se pencher sur une seule de ces suggestions, soit celle qui permettrait aux bénéficiaires de l'aide sociale qui touchent en même temps une pension alimentaire pour des enfants à charge de conserver une partie de cette pension sans voir leur chèque réduit.

« Je continue à réfléchir là dessus et la décision finale sera prise au début de 1993 », a indiqué M. Bourbeau.

Quant aux cinq autres change-

ments réclamés par le Regroupement des femmes sans emploi et les autres groupes qui l'appuient, le ministre Bourbeau a opposé un refus non équivoque.

Ces changements réclamés étaient les suivants:

- l'abolition de la pénalité de 89\$ par mois perçue auprès des assistés sociaux qui partagent entre eux un logement;

- l'admissibilité à l'aide sociale des femmes enceintes âgées de moins de 18 ans;

- la réduction de 55 à 45 ans de l'âge auquel les femmes ne sont plus obligées de se soumettre à des mesures d'employabilité;

- le respect des normes minimales de travail pour les assistés sociaux en stage dans les entreprises;

- une redéfinition de la notion de vie maritale qui respecte mieux la vie privée.

Actuellement, lorsqu'une assistée sociale chef de famille monoparentale touche une pension alimentaire de son ex-conjoint, le montant de l'aide sociale qui lui est versée est automatiquement déduit du montant de cette pension alimentaire.

Le ministre Bourbeau reconnaît que cette mesure n'incite pas les femmes à entreprendre des démarches pour toucher les pensions alimentaires qui leur sont dues.

On pourrait envisager une formule par laquelle une partie des pensions alimentaires, par exemple 40 pour cent, pourrait être conservée sans pénalité par les bénéficiaires de l'aide sociale, a expliqué le ministre.

La décision finale n'est pas encore prise toutefois, a poursuivi M. Bourbeau, car elle aura une répercussion auprès du gouvernement fédéral, qui assume une partie du coût de l'aide sociale versée au Québec.

Mais le ministre Bourbeau rejette chacune des autres modifications mises de l'avant par les groupes de femmes.

M. Bourbeau craint les conséquences que pourrait avoir le fait d'élargir l'accès à l'aide sociale aux jeunes femmes enceintes de moins de 18 ans.

Cela pourrait être une incitation pour certaines jeunes filles malheureuses dans leur milieu familial de quitter ce milieu prématurément, a-t-il dit. La solu-

tion pour une mineure enceinte n'est pas l'aide sociale, mais les maisons spéciales d'accueil qui permettent un meilleur encadrement.

L'aide sociale est cependant disponible pour toute mère de famille, même si elle est âgée de moins de 18 ans.

M. Bourbeau rejette également l'idée d'abaisser de 55 à 45 ans l'âge où les mesures d'employabilité sont obligatoires pour toucher une pleine prestation d'aide sociale.

« Je ne vois pas pourquoi on exercerait de la discrimination contre les femmes entre 45 et 54 ans, comme si elles étaient moins susceptibles de se trouver un emploi qu'un homme du même âge », a dit le ministre.

L'argument des partisans de cette mesure est qu'il est inutile de forcer une femme de 50 ans à compléter son cours secondaire si cette femme a consacré toute son énergie à élever une famille.

Une telle mesure n'améliorera pas son employabilité et ne facilitera pas son embauche.

Si une femme vivant de l'aide sociale a actuellement un conjoint, le

régime peut tenir compte de la présence de ce dernier. Il s'agit d'une intrusion dans la vie privée, soutiennent plusieurs groupes de femmes.

Mais le ministre s'objecte également à redéfinir la notion de vie maritale contenue dans le régime d'aide sociale.

M. Bourbeau a rappelé que le régime ne tient compte de la présence d'un conjoint que s'il y a cohabitation pendant au moins 12 mois.

Le ministre refuse également que les normes minimales du travail et notamment la loi du salaire minimum, s'appliquent aux assistés sociaux en stage dans le monde du travail.

« Ces stages sont des mesures de formation pour faciliter la recherche d'un emploi, pas du travail comme tel », a dit M. Bourbeau. Pour lui, c'est seulement hors de l'aide sociale qu'une personne est un travailleur soumis aux normes minimales de travail.

Enfin, le gouvernement rejette illi-co la demande des assistés sociaux qui voudraient voir abolir la pénalité de 89 \$ par mois qui s'applique à

ceux qui partagent un logement.

Le Regroupement des femmes sans emploi du Nord avait également transmis ses requêtes à la porte-parole de l'Opposition à l'Assemblée nationale, Louise Harel, députée péquiste de Hochelaga-Maisonneuve.

Dans une lettre de réponse, Mme Harel appuie toutes les demandes des femmes assistées sociales sauf celle concernant le versement de prestations aux femmes enceintes âgées de moins de 18 ans.

Plusieurs autres personnalités comme le Protecteur du citoyen et la présidente du Conseil du statut de la femme, ont répondu favorablement à certaines des mesures formulées par le Regroupement.

Ce dernier a aussi transmis ses requêtes auprès d'autres personnalités politiques mais déplore cependant l'attitude, parfois même l'absence de réponse, du ministre de la Santé Marc-Yvan Côté, de la ministre de la Condition féminine Violette Trépanier, du député de Chauveau Remy Poulin et de la députée fédérale de Charlesbourg Monique B. Tardif.

Un comité recommandait plus de pouvoir pour l'armée en 70

Kirk Lapointe

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Au plus fort de la Crise d'octobre de 1970, un comité interministériel a conclu que les autorités fédérales devraient exercer encore plus de pouvoir dans le maintien de l'ordre public dans le pays.

Ce comité a également invité le Cabinet restreint à envisager les moyens à prendre pour que les Forces armées canadiennes soient utilisées à titre de substituts et d'auxiliaires à la GRC.

Un mémoire déposé devant conseil des ministres d'Ottawa par les responsables de ce comité, chargé de scruter les pouvoirs fédéraux, provinciaux et municipaux, indique en effet que le maintien de l'ordre serait plus efficace sous un contrôle plus étroit du palier fédéral.

Le document de 13 pages, dont le contenu a été rendu public grâce à la Loi de l'accès à l'information, souligne que, sous une direction fédérale plus sévère, la qualité du maintien de l'ordre public serait plus cohérente; le fardeau financier et politique, mieux géré et la lutte contre le crime organisé, plus efficace.

L'auteur du mémoire, D.S. Maxwell, note toutefois que de telles dispositions pourraient inciter certains milieux à crier à l'Etat policier, mais qu'il ne faut toutefois pas oublier que le contrôle fédéral sur les Forces armées n'a pas débouché sur une dictature militaire canadienne.

Si la quasi totalité des recom-

mandations du comité ont été rejetées, le document jette toutefois un éclairage sur les débats qui ont eu lieu au sein du Cabinet restreint durant la Crise d'octobre de 1970.

Ainsi, le comité recommandait d'étudier rapidement la manière dont les Forces armées pourraient être utilisées de façon plus efficace dans la collecte de renseignements, de même que dans le contrôle des foules et la surveillance des immeubles.

Le document soulève — sans toutefois proposer de réponse — la question concernant la « contradiction inhérente » soulevée jadis par la GRC: comment concilier le maintien de l'ordre avec la nécessité d'enfreindre la loi dans le cadre de l'activité des services secrets chargés d'assurer la sécurité du pays?

Le mémoire indique que le cabinet restreint s'est penché sur la question, mais que « cette contradiction inhérente n'a pas été résolue et qu'une solution à ce problème devait être trouvée rapidement ».

On indique également, dans le document, que les campus devaient être surveillés, mais moins maladroitement que par le passé.

Il y est par ailleurs mentionné que la GRC considérait sa surveillance des campus comme « extrêmement faible ».

Etant donné la nature 'archi-délicate' des relations entre la police et certaines personnes vivant sur les campus, le document souligne que la recherche de renseignements dans les secteurs universitaires devait se faire avec « beaucoup de doigté et de prudence ».

Le harcèlement sexuel est toujours aussi florissant dans les Forces armées canadiennes

OTTAWA (PC) - Le harcèlement envers les femmes 's'épanouit' dans quelques unités des Forces armées canadiennes et pourrait bien, dans l'ensemble, devenir pire, indique un rapport rendu public récemment par le comité consultatif sur les femmes dans les Forces armées canadiennes du ministère de la Défense.

Le harcèlement, sous plusieurs formes, a été rapporté par des femmes se trouvant un peu partout dans les Forces armées canadiennes, peut-on lire dans le second rapport du comité. Les dirigeants non spécialisés et non sensibilisés, les méthodes de sélection, les normes d'entraînement, la force nécessaire à certaines occupations et les normes d'aptitude physique ont créé, dans certains endroits, un climat propice au harcèlement.

Les sept membres du comité, qui ont interviewé des femmes engagées sur les différentes bases canadiennes et européennes, ont souligné que les Forces armées - la division des Forces armées dans laquelle se trouvent les troupes de combat au sol - ont le plus de difficultés à accepter de travailler avec des femmes.

Parmi les 48 recommandations qui se trouvent dans le rapport, le comité suggère que les Forces armées révisent leur politique contre le harcèlement.

Le comité recommande également qu'une ligne téléphonique 'privée' soit installée afin de permettre aux femmes de rapporter les cas de harcèlement et d'agression dont elles sont victimes.

Il suggère, de plus, que des programmes éducatifs comprenant vidéos, affiches et brochures soient développés afin de former les dirigeants des Forces armées, de manière à ce qu'ils puissent prévenir le harcèlement.

La politique contre le harcèlement est entrée en vigueur en 1989, mais le ministère de la Défense n'a pas révélé combien de plaintes ont été portées depuis.

Depuis 1989, la Commission canadienne des droits de la person-

ne s'est, pour sa part, occupée de 26 plaintes pour harcèlement sexuel.

Le rapport, qui a été rendu public vendredi, indique que les officiers supérieurs n'ont, bien souvent, pas une vision exacte du problème de harcèlement qui sévit dans leur propre unité.

Le rapport souligne le cas de l'officier dirigeant une certaine unité de combat, qui avait refusé de recevoir une formation destinée à prévenir le harcèlement.

Des entrevues faites par la suite avec des hommes et des femmes se trouvant sous ses ordres, ont révélé plus d'exemples de menaces et de harcèlement dans cette unité que dans toutes les autres sur lesquelles le comité s'est penché.

Le rapport note également que les femmes envoyées dans le golfe Persique ont fait aussi bien que leurs collègues de sexe masculin. Ce qui n'a pas empêché certains dirigeants de refuser les femmes qui se sont portées volontaires pour la guerre du Golfe.

Elles avaient davantage tendance que les hommes à exprimer leurs craintes, amenant ceux-ci à sortir de leur réserve, et elles avaient une influence civilisatrice durant cette situation extrêmement tendue, indique-t-on dans le rapport, en soulignant que durant le conflit, le harcèlement des femmes avait virtuellement disparu.

AUTO DIVORCE

(en collaboration avec une firme de notaires)

Divorce, séparation de corps, convention de rupture et garde d'enfants A L'AMIABLE

FAITES-LE VOUS-MÊME
À BON PRIX ET SANS DÉLAI
Tél.: 671-0804
1-800-667-0505



PHOTO ROBERT SKINNER

Le scintillement des Fêtes

La place Ville-Marie a retrouvé toutes ses splendeurs du temps des Fêtes avec son traditionnel arbre de Noël qui chaque année prend un petit air différent qui ne laisse personne indifférent.

La reine rentre à la maison

LONDRES (AFP) - La reine Elizabeth II est retournée dimanche à Windsor, neuf jours après qu'un violent incendie eut ravagé en partie l'aile nord-est du château, a indiqué la palais de Buckingham.

La reine, qui se rend généralement à Windsor à Noël, à Pâques et au moment des courses d'Ascot, y

séjournera jusqu'à lundi après-midi. Le palais de Buckingham a par ailleurs précisé que le château serait rouvert au public au cours de la semaine à venir.

L'incendie, selon la presse aurait été provoqué par un membre d'une équipe de restaurateurs d'oeuvres d'art.

RÉSULTATS		Loto-Québec	
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	29 286,50 \$	
5/6	44	443,70 \$	
4/6	2 113	43,10 \$	
3/6	30 090	5,00 \$	
VENTES TOTALES: 00 000 000,00 \$		PROCHAIN GROS LOT (approx.): 0 000 000,00 \$	
PROCHAIN TIRAGE: 92-12-02			
RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DES DEMAIN			
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	29 286,50 \$	
5/6	44	443,70 \$	
4/6	2 113	43,10 \$	
3/6	30 090	5,00 \$	
Ventes totales: 1 095 533,00 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$	
T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec			
NUMÉROS		LOTS	
6 4 0 1 0 1	100 000 \$		
4 0 1 0 1	1 000 \$		
0 1 0 1	250 \$		
9 0 1	50 \$		
0 1	10 \$		
1	2 \$		

GRANDE LIQUIDATION DE PROTÉGÉ 1992

2 jours seulement

30 novembre - 1er décembre

DX - SE - LX

27 EN INVENTAIRE

- 5 vitesses manuelles
- Servo freins
- Servo direction
- Radio AM/FM cassette stéréo
- Pneus radiaux 4 saisons
- Système sécurité pour enfants
- Plus de 20 accessoires en équipement de sécurité

Aucun prix au téléphone

LACHINE mazda

637-1153

2895 Notre-Dame

Lachine

(coin 29e ave.)

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ PWA

«Nous accueillons favorablement les déclarations faites par le gouvernement fédéral quant à son intention de trouver des solutions à long terme aux problèmes actuels de l'industrie aérienne canadienne. Nous croyons en la réussite de notre plan et en son traitement équitable de toutes les parties intéressées», a conclu le président.

Malgré la rivalité qui oppose Air Canada et Canadien International, les trois syndicats de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) représentant les travailleurs québécois des deux transporteurs aériens sont parvenus, vendredi, à un accord sur la position à soumettre au gouvernement fédéral dans ce dossier.

La FTQ et les trois syndicats en question, l'Association internationale des machinistes (AIMTA), les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), demandent à Ottawa d'intervenir afin de sauver l'ensemble de l'industrie du transport aérien au Canada, et non pas seulement l'une ou l'autre des compagnies en difficultés présentement.

La FTQ et les trois syndicats affiliés demandent, en outre, que toute solution retenue par le gouvernement assure un contrôle canadien de l'industrie.

Une délégation de la FTQ et des trois syndicats a d'ailleurs rencontré le ministre fédéral des Transports, Jean Corbeil, plus tard dans la journée, à son bureau de Montréal, pour lui faire part de leur position commune.



PHOTO AP

Au secours, Lénine!

Des sympathisants communistes ont manifesté hier dans le parc Gorky, à Moscou, avec des affiches de Lénine. Ils ont scandé des slogans anti-gouvernementaux. Le président Boris Eltsine a gagné à sa cause hier les réformistes en préparation de l'affrontement qui doit se produire demain au Congrès des députés.

«Nous sommes d'accord avec la garantie de prêt de 50 millions \$ qu'Ottawa vient de consentir à PWA, dans la mesure où elle donnera le temps à toutes les parties concernées de trouver une solution à la crise actuelle et une solution qui assure la survie de l'ensemble de l'industrie du transport aérien chez nous», a dit au ministre le président de la FTQ, M. Fernand Daoust.

La délégation, composée d'une douzaine de représentants de la FTQ et des six unités syndicales concernées, était dirigée par M. Daoust et comprenait notamment Henri Massé, directeur québécois du SCFP; Guy Cousineau, secrétaire général du Conseil des travailleurs du Montréal métropolitain (CTM); André Roy, président de la loge 1751 de l'AIMTA; et Serge Portelance, permanent des TCA.

La FTQ et les syndicats québécois du transport aérien s'entendent également pour demander au gouvernement fédéral de réintroduire un certain degré de réglementation dans l'industrie du transport aérien au Canada.

«La déréglementation excessive qui a été imposée dans le transport aérien au Canada il y a plusieurs années a été la cause première de cette concurrence meurtrière qui a sévi depuis, qui a entraîné des mil-

liers de pertes d'emplois et qui a conduit Canadien et Air Canada au bord de la faillite», a fait valoir M. Daoust au ministre Corbeil.

«Le gouvernement fédéral doit trouver les moyens, très rapidement, de mettre un terme à la guerre des prix sauvages et débridée que se font Air Canada et Canadien, disent la FTQ et ses trois syndicats affiliés, car la situation actuelle pourrait conduire à la disparition des deux entreprises. Un tel dénouement serait extrêmement néfaste pour l'économie de plusieurs régions au Canada.»

«Le Québec et la grande région de Montréal en particulier ne peuvent se permettre de perdre encore plus d'emplois ni les retombées considérables que leur apporte l'industrie du transport aérien depuis des décennies. Le gouvernement Mulroney doit tout faire pour sauver l'industrie du transport aérien au Canada. Il doit avoir le courage de reconnaître que sa politique de déréglementation et de laissez-faire a été un échec et mettre en place un plan d'intervention qui permettra de protéger un maximum d'emplois dans le transport aérien et de relancer cette industrie sur la voie de la rentabilité», a conclu M. Fernand Daoust.

◆ Commerces

empressement n'a guère plu à l'opposition péquiste qui a reproché au gouvernement de se comporter comme si l'Assemblée nationale n'existait pas. En conséquence, les péquistes ont refusé d'accélérer le processus d'adoption de ce projet de loi. Résultat? Dimanche, les magasins devaient garder leurs portes fermées.

En ouvrant leurs portes, les commerçants contrevenaient à la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux. Ceux qui auront défié la loi sont donc passibles d'amendes entre 500\$ et 1500\$. La semaine dernière, le procureur général du Québec, Gil Remillard, a souligné qu'il n'avait d'autre choix que d'appliquer la loi actuelle.

Au centre-ville, les magasins qui ont ouvert leur porte ont reçu la visite d'un enquêteur du ministère de

l'Industrie, du commerce et de la technologie. «En ouvrant dimanche, on savait que nous pourrions payer une amende, affirme M. Lo, de chez Bedo. Mais on a jugé qu'on fera assez d'argent pour compenser.»

En fait, ces commerces étaient bondés. «C'est comme un bon lundi», a lancé M. Lo. Chez Wise, sur la Rive Sud, les clients ne manquaient pas. «Dès l'ouverture, à 11h, on a eu un rush», a dit M. Mimeault. En début de l'après-midi, l'entreprise avait pris soin d'annoncer à la radio que les consommateurs pourraient se rendre sans problème dans ses magasins à rayons. Wise offrait même une prime de 7% (en remboursant la TPS) aux achats dominicaux de leur clientèle.

Sur la Rive-sud et au centre-ville de Montréal, les grands magasins à rayon, tels La Baie et Eaton, ont respecté les dispositions de la loi actuelle. Dans les centres commerciaux, rares étaient les commerces ouverts, à l'exception des marchés d'alimentation qui ont droit de commercer le dimanche.

Tous les commerces seront autorisés à ouvrir pour la période des Fêtes des dimanche prochain. La loi actuelle permet aux commerçants d'ouvrir les dimanches de décembre. Or, le calendrier 1992 ne compte que trois dimanches en décembre. C'est pour cette raison que le ministre Tremblay voulait accorder aux commerçants un quatrième dimanche, le 29 novembre.

Vendredi, le ministre Tremblay a tout de même déposé son projet de loi sur les heures d'ouverture des magasins. Toutefois, il pourrait être dans l'obligation de le retirer pour le modifier. Une fois la loi adoptée, les commerces de détail pourront ouvrir leurs portes le dimanche toute l'année.

En se basant sur une analyse de son ministère, une fois que le commerce sera libéralisé le dimanche, le ministre de l'Industrie et du Commerce prévoit une hausse de ventes au détail de 1% et la récupération de 20% des achats que les Québécois effectuent aux États-Unis.

◆ NPД

tion politique des femmes, et y faire

La FPJQ mettra sur pied un fonds de défense juridique

Laurent Soumis

LA FÉDÉRATION professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) mettra sur pied un fonds de défense juridique commun pour assurer la défense collective et individuelle des médias et journalistes québécois.

Au cours de leur 24e congrès annuel, auquel participaient plus de 400 membres en fin de semaine à Québec, l'assemblée générale a également adopté par une très large majorité une résolution condamnant l'attitude de la direction du quotidien *Le Soleil* dont les journalistes sont en grève depuis six semaines.

Selon la Fédération, «l'affaire Wilhelmy et les recours de plus en plus fréquents aux injonctions pour empêcher la diffusion d'information, montrent l'importance pour les médias de rechercher des solutions communes. Une société démocratique est une société qui permet une libre circulation de l'information d'intérêt public. Les injonctions sont des entraves à cette libre circulation et la FPJQ croit qu'il faut y mettre fin».

Outre les cas d'injonctions, ce fonds pourrait aussi être utile «pour faire face aux saisies de matériel journalistique et pour s'opposer aux témoignages de journalistes devant les tribunaux».

«Le fonds sera destiné à éviter toute duplication dans les dossiers mettant en cause l'intérêt des médias et à permettre aux petits médias qui disposent de ressources financières limitées de pouvoir s'adresser aux tribunaux», a expliqué au DEVOIR le vice-président de la FPJQ, M. François Bourque.

Au cours des prochaines semaines et prochains mois, la FPJQ va inviter tous les médias du Québec à joindre ce fonds de défense.

En ce qui concerne sa prise de position au sujet du conflit du *Soleil*, M. Bourque a précisé que «la FPJQ ne souhaitait pas prendre un virage syndical en prenant position dans le débat, mais voulait s'élever au niveau des principes pour défendre l'autonomie des rédactions».

Dans une résolution adoptée par une très large proportion des membres présents, la FPJQ a ainsi dénoncé «la direction du quotidien *Le Soleil* qui trompe le public en publiant un journal sans ses journalistes, et en prétendant que la quali-

té du journal est maintenue, voire améliorée. La réalité c'est que le journal publié depuis un mois offre une information incomplète, partielle et de moindre qualité, ce qui dessert l'intérêt public.»

Le texte de la résolution de la FPJQ réaffirme «sa conviction que les salles de rédaction doivent demeurer autonomes et libres de toutes pressions extérieures pouvant altérer le travail professionnel des journalistes, y compris les pressions de leurs propres éditeurs et directions générales».

La FPJQ a dit souhaiter que «la direction du quotidien *Le Soleil* et le syndicat de ses journalistes trouvent rapidement des solutions à leur conflit, afin de redonner au public l'accès à une information de qualité à laquelle il est en droit de s'attendre».

Au cours du congrès de la FPJQ qui compte 1100 journalistes, pigistes et permanents des grands médias du Québec, plusieurs membres de la profession ont été honorés lors de la remise annuelle des prix.

La journaliste de *L'Actualité*, Mme Carole Beaulieu, a reçu le prix Jules-Fournier pour la qualité de la langue décerné par le Conseil de la langue française; trois journalistes de moins de 30 ans ont reçu le prix Mireille-Lancôt: Mmes Isabelle Maréchal, Marie-Claude Lortie et Johanne Faucher, respectivement de *Radio-Canada*, de *La Presse* et du *Point* à Winnipeg.

Par ailleurs, l'Association canadienne des journalistes, de concert avec l'Association québécoise des réalisateurs de cinéma et de télévision et le Caucus canadien du cinéma et de la vidéo indépendante, tiendra ce soir à Montréal un débat public sur «la responsabilité journalistique, les pressions politiques et le documentaire d'auteur à la télévision publique».

Présidé par la journaliste Francine Pelletier, le débat prendra prétexte essentiellement sur la controverse autour de la série *La bravoure et le mépris*.

Diffusée sur les ondes de la CBC, cette série sur le rôle de certains militaires canadiens durant la Deuxième Guerre mondiale a été reniée par la suite par le président de la société d'État, M. Pierre Veilleux, un geste motivé par le puissant démarchage des anciens combattants.

avancer les questions qui intéressent plus particulièrement les femmes.

Une cinquantaine de femmes ont participé au congrès de fondation, mais la fédération, dont seront automatiquement membres toutes les adhérentes du NPД au Québec, estime regrouper environ un millier de femmes.

«Nous n'avons pas de racines très profondes ici», reconnaît cependant Mme McLaughlin. «Mais nos options politiques sont appréciées, surtout par les femmes. Mon message aujourd'hui à ce congrès, est qu'il est absolument nécessaire d'inclure l'expérience des femmes dans la vie politique», a dit Mme McLaughlin. «Et je suis certaine que la fondation de cette fédération est le commencement d'un nouveau mouvement au Québec pour le NPД. Au Québec, les femmes sont très progressistes et j'ai confiance qu'elles vont travailler pour renforcer le NPД ici. Il y a beaucoup de socio-démocrates au Québec, pas spécialement partisans du NPД, mais qui ont le goût de la justice sociale et économique que nous partageons.»

Le 8 décembre prochain, Mme McLaughlin présidera à Montréal un forum du NPД sur l'économie dans le but de présenter au public le plan des néo-démocrates pour affronter les problèmes économiques.

◆ Morin

fin justifiait pour lui les moyens.

«La politique, c'est la guerre. Par conséquent, le devoir, c'est de savoir ce qui se passe chez l'adversaire pour se prémunir», a-t-il avancé en promettant de rendre prochainement publiques les informations qu'il aurait ainsi soutiré à la police fédérale.

«Je ne suis pas paranoïaque, mais je suis peut-être trop curieux», a-t-il toutefois admis.

M. Morin a confié que la bombe médiatique lancée en mai dernier était probablement «l'une des plus difficiles expériences de ma vie».

Estimant avoir été «coincé entre le

politically correct et le besoin (du journaliste Normand Lester) de sortir vite un scoop», Claude Morin estime encore aujourd'hui avoir été «victime d'une injustice».

«L'injustice et les raisonnements de taverne me révoltent, a-t-il commenté. Il y a toujours des maudites limites. Ma version n'a pas été respectée dans ce scoop.»

Souhaitant qu'on ne parle plus de lui «dans dix ans», l'ancien ministre compte toutefois sur la sortie de son prochain livre - le sixième qu'il signe - pour relancer le débat et remettre les pendules à l'heure.

Au cours de l'entrevue télévisée d'hier, M. Morin a en outre révélé qu'il avait déjà songé à raconter son expérience avec la GRC dans son dernier ouvrage portant sur les premiers ministres québécois. Mais, «c'était trop personnel à moi», a-t-il expliqué.

Il en sera quitte pour une revanche dans son manuscrit dont le titre provisoire est «Que j'ai envie de hurler!».

M. Morin, qui est devenu sous-ministre aux affaires fédérales-provinciales sous Jean Lesage avant de servir chacun des premiers ministres du Québec depuis la Révolution tranquille, s'est en outre attribué hier une partie de la paternité des revendications historiques du Québec.

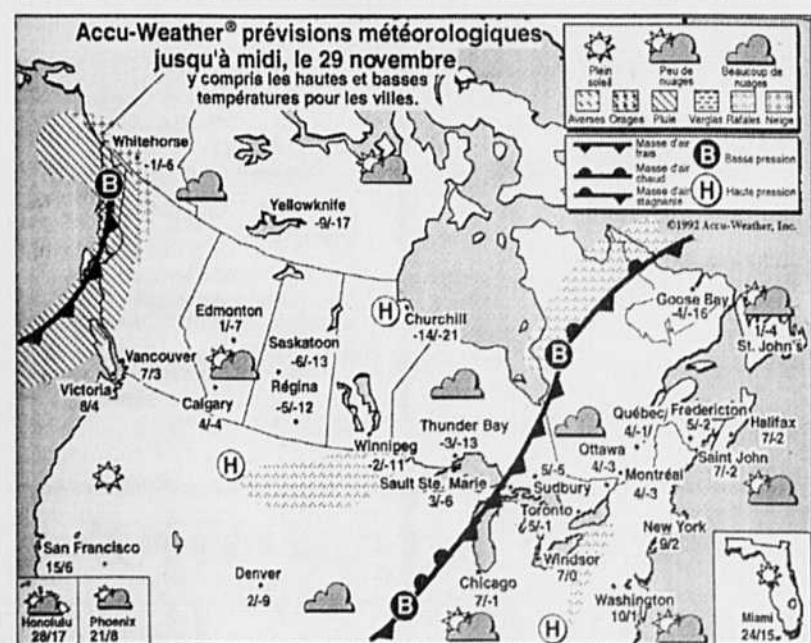
Retiré de la politique active sur la scène publique depuis l'échec référendaire de 1980, le père de l'étapisme n'a pas manqué de décocher une flèche à son ancien patron Robert Bourassa.

Commentant la performance du premier ministre aux négociations de Charlottetown mise en lumière par l'affaire Wilhelmy, M. Morin a estimé que M. Bourassa n'avait pas changé depuis la conférence de Victoria en 1971.

«C'est le même comportement», a-t-il lancé.

«En politique, on ne peut pas toujours dire la vérité, avait-il admis en début d'entrevue. Il y a des choses qui ne se disent pas.»

LA METEO



Situation générale: un creux barométrique progressera vers le sud apportant quelques averses de neige ou de pluie. Demain, ce système pedra un peu de son emprise grâce à la venue d'une faible crête de haute pression qui donnera des conditions variables sur la majeure partie du Québec et seulement des éclaircies sur le sud.

MONTREAL:

nuageux. 60% de probabilités d'averses de neige fondante ou de pluie en après-midi. Max.: 2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: 60% de probabilités d'averses de neige le matin. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: -1.

QUEBEC:

nuageux. 60% de probabilités d'averses de neige en après-midi. Max.: 0. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: 60% de probabilités d'averses de neige le matin. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: -2.

Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec averses de neige. Risque de bruine verglaçante le matin. Des éclaircies

en après-midi. Température stable à près de -6. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. Max.: -5.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec 60% de probabilités d'averses de neige. Risque de bruine verglaçante le matin. Des éclaircies en après-midi. Max.: -5. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. Max.: -6.

Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec averses de neige. Max.: -1. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. Max.: -2.

Ottawa, Hull, Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: nuageux. 60% de probabilités d'averses de neige fondante ou de pluie en après-midi. Max.: 2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: 60% de probabilités d'averses de neige le matin. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: -1.

Beauce: nuageux. 60% de probabilités d'averses de neige en après-midi. Max.: 0. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: 60% de probabilités d'averses de neige le matin. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: -2.

Estrie: nuageux. 60% de probabilités d'averses de neige en après-midi. Max.: -1. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: 60% de probabilités d'averses de neige le matin. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: -3.

nuageux. 60% de probabilités d'averses de neige tard en après-midi. Max.: 1. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec averses de neige. Température stable par la suite.

Lac-St-Jean et La Tuque: nuageux. 60% de probabilités d'averses de neige. Risque de bruine verglaçante le matin. Température stable à près de -4. Max.: -6.

Saguenay et réserve faunique des Laurentides: nuageux. 60% de probabilités d'averses de neige. Température stable à près de -3. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. Max.: -6.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux. 60% de probabilités d'averses de neige en après-midi. Max.: -1. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: 60% de probabilités d'averses de neige le matin. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: -3.

Rimouski: nuageux. 40% de probabilités d'averses de neige débutant le matin. Max.: 0. Demain: 40% de probabilités d'averses de neige le matin. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: -3.

Source: Environnement Canada

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 985-3333

Administration (514) 985-3333

Avis publics (514) 985-3344

Annonces classées (514) 985-3344

Publicité (514) 985-3399

numéro sans frais 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355
Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

Service à la clientèle

LE DEVOIR

2050, de Bleury, 9e étage
Montréal (Québec) H3A 3M9

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chantier, Louis-Gilles Francoeur, Jean-Denis Lamoureux, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veaz, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bédard (responsable), Yves D'Avignon, Paule Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Lecorche, Jean-Pierre Legault, Serge Trudelle, Claude Turcotte, à l'information internationale : Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Sylviane Tremier, Clément Trudel; à l'information politique : José Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); à l'information sportive : Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Barié (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avri, Brigitte Cloutier, Francine Girgras, Johanne Guibea, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise

Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), France Grenier (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuda, Rachelle Leclerc-Verne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Monique Piquette, LA PRODUCTION Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesCorrers, Michael Schneider, Louis Simoneau, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spécial. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 2050, rue de Bleury, Montréal, H3A 3M9. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division des imprimeries Québecor Inc., 612 ouest rue St-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le Devoir. Le Devoir est distribué par Messagerie Dynamique, division du Groupe Québecor Inc. située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858, Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général : (514) 985-3333. Le Devoir (USPS - 003708) is published daily by l'Imprimerie Populaire, Limitée, 2050 de Bleury, 9e étage, Montréal, Québec H3A 3M9. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER - send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.



Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Coscient	30-11	10 h 00	Montréal
Olco Petroleum Group	30-11	09 h 30	Montréal
Imperial Metals	01-12	09 h 30	Vancouver
International Oiltex	01-12	15 h 00	Calgary
Tanager Resources	01-12	11 h 00	Toronto
Magna International	02-12	10 h 00	Toronto
Unica Security Security Systems	03-12	10 h 30	Montréal
Abcourt Mines	04-12	09 h 00	Montréal
Cons. Ramrod Gold	04-12	10 h 30	Vancouver
Denyvan	04-12	10 h 30	Montréal

PROJET D'OFFRE D'ACHAT

EXPLORATION VSM

Symbole: (VSM)

Valeurs: actions ordinaires

Modalités: la société **Cambior** a l'intention d'offrir d'acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation d'**Exploration VSM** selon l'une ou l'autre des options suivantes, au gré du détenteur:

a) un montant en espèces de 70 cents par action ordinaire de **VSM** détenue;

ou b) une (1) action ordinaire de **Cambior** pour chaque tranche de 16,5 actions ordinaires de **VSM** détenue (aucune fraction d'action de **Cambior** ne sera émise). Il est prévu que l'offre sera postée au plus tard le 4 décembre 1992.

Conditions de l'offre: **Cambior** se réserve le droit de retirer l'offre ou de ne pas prendre livraison ni payer les actions ordinaires de **VSM** déposées aux termes de l'offre, à moins que chacune des conditions suivantes n'ait été satisfaite:

i) pas moins de 90% des actions ordinaires de **VSM** (à l'exclusion des actions déjà détenues par **Cambior**) doivent avoir été valablement déposées aux termes de l'offre et non retirées avant l'expiration de l'offre;

ii) aucune mesure ni aucun fait important ne doit avoir entraîné un changement défavorable important dans les affaires de **VSM**;

iii) aucun changement défavorable important ne doit être survenu dans les marchés financiers ou dans le cours des actions ordinaires de **VSM**;

et iv) toutes les approbations réglementaires nécessaires auront été obtenues.

Note: **Cambior** détient présentement 10 823 050 actions ordinaires de **VSM**, soit environ 48,6% de toutes les actions ordinaires de **VSM** présentement en circulation.

OFFRE EN ESPECE

TRIZEC CORPORATION

Symbole: (TZC.PR.F)

Valeurs: actions privilégiées de second rang, catégorie A, série 1.

Modalités: **Trizec** a présenté une offre en espèces visant à acquérir jusqu'à 5% de ses 434147 actions privilégiées de second rang de catégorie A, série 1 en circulation.

Option: espèces — 100% plus les dividendes accumulés et non versés pour chaque action privilégiée de second rang de catégorie A, série 1 de **Trizec** soumise.

Date d'échéance: 9 décembre 1992.

Date de paiement: 31 décembre 1992.

PRIVILEGE DE RACHAT AU GRÉ DU DÉTENTEUR

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Symbole: (NA.PR.U)

Valeurs: actions privilégiées de premier rang, série 6.

Modalités: Option A : espèces (en dollars canadiens). L'équivalent en dollars canadiens de 26,20 \$US pour chaque action privilégiée de premier rang, série 6 rachetée.

Date d'échéance: 17 décembre 1992.

Date de paiement: 1er janvier 1993.

Modalités: Option B : espèces (US) 26,20 \$US pour chaque action privilégiée de premier rang, série 6 rachetée.

Date d'échéance: 17 décembre 1992.

Date de paiement: 1er janvier 1993.

Note: des dividendes accumulés 35 cents US pour la période du 15 novembre au 31 décembre 1992 seront versés le 1er janvier prochain aux détenteurs inscrits à la date de clôture des registres du 1er décembre 1992.

REMBOURSEMENT PARTIEL

INTERPROVINCIAL PIPE LINE

Valeurs: 10% série H 15 décembre 2006.

Date de remboursement: 15 décembre 1992.

NABISCO BRANDS

Valeurs: 9,75% 15 décembre 1997.

Date de remboursement: 15 décembre 1992.

REMBOURSEMENT TOTAL

TRANSCANADA PIPELINES

Valeurs: 9% série E 20 décembre 1993.

Date de remboursement: 20 décembre 1992.

PROJET DE FUSION

LES INDUSTRIES ALUBEC

Symbole: (ALZ)

Modalités: la société projet une fusion avec la filiale de **HOLOPAK TECHNOLOGIES**. Selon les termes de la fusion, la société deviendrait une filiale de **HOLOPAK** et les 4 023 444 actions émises de la société seraient échangées pour un total de 5 190 243 \$US (1,29 \$US l'action) et de 223 000 actions ordinaires de **Holopak** à 10 \$US l'action, sous réserve de l'atteinte d'un objectif de revenus. Les actions ordinaires de **HOLOPAK** sont transigées au NASDAQ sous le symbole «HOLO».

CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

ASTRAL

Symboles: (ACMA.A et ACM.B)

Le nouveau nom est **ASTRAL COMMUNICATIONS**.

OFFRE DE RACHAT

DONOHUE

Symboles: (DHC.A)

Valeurs: actions subalternes catégorie A.

Modalités: la clôture de l'offre de la société d'acquérir la totalité de ses actions catégorie B en contrepartie de 1,12 actions subalternes catégorie A de la société pour chaque action catégorie B a été confirmée. Un total de 13 792 378 actions catégorie B ont été déposées dans le cadre de l'offre.

RETRAIT DE LA COTE

VAL D'OR

Symboles: (CVI)

Les titres de cette société seront radiés de la cote de la Bourse de Montréal à la fermeture du marché le 11 décembre 1992.

VEINOR

Symboles: (VNR)

Les titres de cette société seront radiés de la cote de la Bourse de Montréal à la fermeture du marché le 11 décembre 1992.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'information donnée sur **LAIDLAW** dans la section «Réclamations» du 16 novembre 1992. Dans le deuxième paragraphe on aurait dû lire en date du «14 mars 1992.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

L'UPA tient son congrès dans un climat d'effervescence mondiale

Claude Turcotte

C'EST ÉVIDEMMENT pure coïncidence, mais depuis quelques années à chaque fois qu'arrive le congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles, c'est l'effervescence sur la grande scène des négociations multilatérales pour la libéralisation du commerce. Ce n'est pas différent cette année.

L'UPA tient son congrès cette semaine à Québec, quelques jours seulement après la décision d'une reprise des négociations à Genève avec l'objectif de dégager les grandes lignes d'un accord global d'ici le 31 décembre.

Il ne reste donc qu'un seul mois, ce qui est vraiment très court, après le face à face menaçant auquel viennent de se livrer les États-Unis et la Communauté économique européenne, en laissant finalement tomber la France aux prises maintenant avec une colère verte qui secoue sa classe politique.

A l'UPA, on prévoyait ce retour des 106 pays à la table des négociations et il faut s'attendre que le président Jacques Proulx se rende à Genève dans les prochaines semaines pour surveiller de plus près ce qui s'y passera, en portant bien sûr une attention spéciale aux négociateurs canadiens.

La position du Canada demeure ce qu'elle était l'an passé, ou moins par l'instant, car tout le monde sait qu'il faudra s'ajuster au consensus général qui émergera des discussions de Genève, à moins que celles-ci n'aboutissent à un échec, ce qui serait une catastrophe pour l'économie mondiale, soutient-on de toutes parts.

Quoi qu'il en soit, le dossier du GATT demeure vital pour l'UPA et ses membres, mais le congrès n'aura sans doute pas de résolution à adopter à cet égard, puisqu'une politique a été élaborée et étalée sous toutes ses coutures depuis deux ans.

Les agriculteurs québécois, dont le militantisme et le sens de l'organisation sont bien connus, semblent toutefois avoir compris que rien ne sera plus pareil dans le commerce mondial des produits agricoles, dès qu'on aura trouvé un compromis au GATT.

Ils demeurent néanmoins confiants de pouvoir conserver l'essentiel des présentes structures qui ont assuré à l'agriculture d'ici une stabilité raisonnable depuis une vingtaine d'années.

«Nos offices de commercialisation seront peut-être sauvés par les bananes», avance M. Claude Lafleur, le nouveau secrétaire-général de l'UPA. Et comment cela? Parce que certains pays, la France par exemple, qui ont des relations privilégiées avec certains pays tropicaux, consentent à payer les bananes plus cher que le prix mondial, une pratique qui en principe serait condamnée par le nouvel accord du GATT, à moins d'en faire un cas d'exception. Or, une exception peut en entraîner une autre, et pourquoi pas celle des offices de commercialisation, pense-t-on à l'UPA.

Mais, même avec un tel scénario optimiste, le GATT apportera assurément des changements, voire des bouleversements dans le commerce international des produits agricoles et forcément aussi dans les politiques et les pratiques agro-alimentaires des pays membres. Cette acceptation d'une réalité inévitable s'est manifestée de façon très inattendue et spectaculaire en juin dernier lors du sommet sur l'agriculture organisé par le ministre Yvon Picotte.

Le président de l'UPA, M. Jacques Proulx, annonçait alors un virage vers la conquête des marchés. «L'objectif, disait-il, est d'aller chercher le revenu sur le marché plutôt qu'auprès du Trésor». Cette orientation nouvelle avait été approuvée par le conseil général de l'UPA, dont les membres avaient déjà sondé les sentiments des agriculteurs à la base.

Il reste à faire endosser officiellement cette «révolution verte» par les congressistes, ce qui ne devrait poser aucun problème. Les dirigeants de l'UPA se présentent au congrès avec la conviction de pouvoir compter sur un appui unanime des délégués, ce qui paraît étonnant mais apparemment possible.

Les congressistes auront à voter sur certaines propositions en vue de «récupérer et conquérir de nouveaux marchés, en faisant tra-

vailler ensemble tous les partenaires de la filière, en mettant en place une concertation sur un partage des risques, en misant sur la valeur ajoutée, l'innovation et le regroupement pour réduire les coûts de production».

L'UPA demandera aussi à l'État de réglementer adéquatement l'organisation des marchés, de stabiliser le revenu et d'assurer la disponibilité du crédit, qui sont déjà les principales caractéristiques de l'infrastructure agricole québécoise.

L'UPA est très active, comme tous les autres intervenants du monde agro-alimentaire, dans le suivi du sommet de Trois-Rivières. Les travaux de 12 comités sur autant de filières différentes se déroulent bien.

D'autres s'intéressent plus particulièrement au financement agricole, ainsi qu'à la loi pour la protection du sol réservé à l'agriculture.

En outre, la réflexion se poursuit sur l'assurance-stabilisation, les offices de commercialisation, sur les services conseil offerts par l'État (faudrait-il les privatiser?), sur les programmes agricoles en général et sur l'environnement. Tout cela fait partie du virage. «Il faut se donner des outils pour la conquête des marchés», explique-t-on.

Ce sont là des enjeux très importants pour l'avenir de l'industrie agricole, mais on n'en pense pas moins à l'UPA que ce sera «un petit congrès» cette semaine à Québec, en ce sens qu'il n'y pas d'élections, ni remise en question fondamentale ou existentielle.

En fait, le sujet le plus controversé cette année de récession sera celui du financement de l'UPA, dont le budget annuel est de 16 millions \$.

Les membres demandent à leur organisme syndical de se serrer davantage la ceinture et d'inscrire cette démarche dans le cadre d'un programme quinquennal de financement, lequel sera présenté à ce congrès, en même temps qu'une proposition pour augmenter les cotisations et les contributions, pas l'an prochain mais au cours des quatre années suivantes, ce qui ne passera pas nécessairement comme une lettre à la poste.

À SURVEILLER

Lundi

■ L'économie du Québec et son rôle dans le commerce entre les deux Amériques. Conférence d'une journée portant sur des sujets économiques, financiers et socio-politiques de l'heure au Québec, organisée par le journal *Les Affaires*.

■ Mini-journée bureaucratique: mini-exposition d'une demi-journée sur la bureaucratie organisée par le Bureau de commerce de Montréal dans le cadre des Rendez-vous d'affaires.

■ Daniel Johnson au Cercle canadien de Montréal: lors d'un déjeuner-causerie, le Cercle canadien de Montréal reçoit Daniel Johnson, ministre délégué à l'administration et à la fonction publique.

Mardi

■ L'emploi autonome et l'économie de demain: un colloque, organisé par la Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter de l'École des Hautes Études Commerciales, se tiendra mardi, mercredi et jeudi. Le thème à l'étude est l'emploi autonome et la micro-entreprise: des voies pour trouver sa place dans l'économie de demain.

Mercredi

■ L'importance de l'impôt foncier comme facteur de localisation: dans le cadre des déjeuners-séminaires de l'INRS-Urbainisation, Pierre J. Hamel fera la démonstration que les impôts fonciers ne semblent pas déterminants dans les décisions de localisation des particuliers ou des entreprises.

Jeudi

■ Intégration européenne et américaine: les opportunités et les dangers: la Chambre de commerce française au Canada reçoit M. Raymond Garneau, président et chef de la direction de l'Industrie-Alliance.

■ Remise des prix arts-affaires de Montréal, en la présence du maire, M. Jean Doré, et du président du comité d'honneur, M. Denis Mercier.

■ Colloque annuel organisé par le Conseil du patronat du Québec. Les thèmes suivants sont abordés: les salaires et les avantages sociaux au Québec en 1993, Comment réduire vos coûts d'avantages sociaux, De quoi sera faite l'année 1993.

■ Conjoncture économique 1993: L'évesque Beaubien Geoffrion, conjointement avec l'ASDEQ, organise un colloque sur la conjoncture économique

TOURISME D'AFFAIRES

Les foires, lieu d'échanges commerciaux

Normand Cazalais

L'HISTOIRE DES foires remonte à l'âge des premiers échanges commerciaux. Encore aujourd'hui, elles gardent une importance indéniable, notamment dans le secteur de l'exportation, alimentant par ailleurs un tourisme d'affaires fort actif. Mais, dans un contexte économique difficile, les entreprises doivent y regarder à deux fois avant d'y participer et y investir temps, argent et personnel. Comment choisir alors la «bonne» foire, celle qui s'avérera un investissement judicieux et profitable?

Dans sa dernière livraison, celle du 16 novembre, *CanExport*, bulletin bimensuel du ministère fédéral des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, a accordé une attention particulière à cette question. «La participation aux foires commerciales», écrit son rédacteur en chef, Sylvie Bédard, représente un volet important de la stratégie de marketing de beaucoup d'entreprises.

Comment soupeser les aspects tant positifs que négatifs d'une telle participation? S'adressant aux dirigeants d'entreprises, Sylvie Bédard souligne: «Une foire professionnelle devrait vous donner l'occasion de voir ce qui se fait de mieux dans votre industrie et vous aider à situer votre produit dans la concurrence». Mais, demande-t-elle, «pouvez-vous vous permettre d'avoir une ou deux personnes en dehors du bureau durant quelques jours?»

Voici donc, selon *CanExport*, quelques éléments à considérer en pareil cas:

■ Recueillir au préalable des renseignements sur le genre de public que les foires précédentes ont attiré et sur la composition du parc d'exposants.

■ Établir s'il s'agit d'une foire visant une vaste clientèle indifférenciée ou

ciblant des secteurs précis (moins d'exposants et de visiteurs).

■ Ne pas fonder la décision sur l'unique critère du nombre de visiteurs: leur «qualité» (profil, intérêts, etc.) importe tout autant que leur nombre.

■ Se procurer auprès des responsables la liste des entreprises ayant participé aux foires précédentes et l'analyser attentivement et communiquer avec certaines d'entre elles pour en connaître les réactions et l'appréciation.

■ Établir un premier profil des visiteurs: représentent-ils la clientèle visée?

■ Surveiller la publicité et les activités de promotion annonçant la tenue de la foire.

■ Jeter un oeil attentif à la trousse de pré-inscription qui fournit généralement la liste des entreprises participantes, l'emplacement de leurs kiosques, le personnel délégué, etc.

■ Une fois la décision prise, participer la première fois en qualité d'observateur plutôt que d'exposant pour mieux prendre le pouls de l'événement.

■ Être sur place une demi-heure à l'avance le jour de l'ouverture pour juger de l'efficacité de l'organisation et parcourir le site en entier pour mieux comprendre et apprécier la structure de l'exposition (disposition des kiosques et aires de rencontres, nature des visiteurs, feux de circulation, etc.).

■ Faire le dernier jour, un premier bilan avec d'autres participants.

■ La foire terminée, communiquer avec les organisateurs pour en obtenir des données quantitatives et qualitatives sur les visiteurs et leurs mouvements, etc.

Les aspects à considérer sont, comme on le voit, nombreux et variés. Il est à espérer cependant que *CanExport* consacrera un autre mini-dossier à la dimension touristique: quels sont en effet les conseils

à prodiguer aux entreprises et à leurs délégués pour profiter au mieux du séjour, des ressources sur place, pour organiser le transport du matériel d'exposition et des participants, pour éviter les problèmes de douane et d'accises, pour éviter la détérioration des exhibits, la fatigue des exposants, etc.

La réussite de la participation à une foire commerciale dépend tout autant sinon davantage parfois des aspects trop souvent jugés — à tort — périphériques ou secondaires.

Renseignements: *CanExport*, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario, K1A 0G2, (613) 996-2225/992-5791 (télécopieur).

Nouvel Horaire

L'horaire d'hiver de Swissair est entré en vigueur le 25 octobre. Il comprend cinq vols quotidiens par semaine, sauf les lundi et samedi, au départ de Toronto et de Montréal à bord de longs-courriers MD-11.

La société suisse a également inauguré cette année son nouveau terminal à l'aéroport de Zurich, exclusivement réservé à sa clientèle et à ses partenaires européens Austrian Airlines et SAS: procédures d'enregistrement et de récupération de bagages, aires de détente, réservations d'hôtel, services de voyage et autres.

Avec l'horaire d'hiver, cinq nouvelles destinations, Minsk, Kiev, Saint-petersbourg, Banjul et Yaoundé, se sont ajoutées au réseau.

Réservations

Le groupe hôtelier Hilton a récemment inauguré un numéro de réservations 800 au Canada valable pour le monde entier, le 1-800-HILTONS (445-8667).

En service 24 heures par jour, il achemine les appels au bureau central de réservations de Hilton à Dallas au Texas.

Pour les clients francophones au Canada, il y a un service bilingue entre 7h30 et 23h.

RELAIS D'AFFAIRES



RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140,00\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. dble/par jour. Pour renseignements: Tél.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

LES SPORTS

James et le sida



Un jour James s'est mis à paniquer, à déprimer.

Gilles Marcotte

Pionniers, néophytes, du conditionnement physique, gourous du cardio-vasculaire, compulsifs de la santé, penseurs de la longévité, adeptes de la belle silhouette, disciples de Ben Weider, mesdames, mesdemoiselles, messieurs, voilà un nom, je mettrais ma main au feu, qui manque à votre érudition aérobique: James Michael Lavigne.

James Michael Lavigne, 29 ans, né à Saint-Henri d'un père francophone et d'une mère anglophone, sprinter, classé parmi les meilleurs du Québec au 400 mètres haies il y a une dizaine d'années, est aujourd'hui un jeune homme pétant de santé, qui a des muscles, beaucoup de muscles.

«J'ai abandonné l'athlétisme quand j'ai réalisé que je n'avais pas les capacités nécessaires pour être parmi les meilleurs au Canada et parce qu'à cette époque je vivais un dilemme quant à mon orientation sexuelle, qui me troublait beaucoup», commence-t-il à raconter.

James a alors délaissé les pistes d'athlétisme pour entrer au gymnase et se consacrer au culturisme (bodybuilding) dont il est devenu un passionné, un vrai crack, qui a déjà récolté toutes sortes d'honneurs dont son salon est plein.

L'appartement de James, dans son Saint-Henri natal, est peuplé de muscles: en photos, en tableaux, en médailles, en trophées. D'énormes trophées montés en étagères sur des colonnes dorées, comme les gros gâteaux de noces, avec à l'extrémité le petit bonhomme dans la pose classique du bodybuilder. Médaille d'argent, poids moyens, aux troisismes «Gay Games» à Vancouver en 1990, deux médailles d'or aux championnats mondiaux de San Francisco en 1991, dont l'une dans la catégorie couple (homme-femme) qu'il a remporté en faisant équipe avec Tracy Lewis, une lesbienne de Montréal. Enfin cette année à Dallas, aux championnats nord-américains, réunissant des athlètes gais du Canada, du Mexique et des États-Unis, il remporte l'or dans sa catégorie et ultime consécration, le titre toutes catégories, lui est attribué. Ici, en dehors de la communauté gais, le nom de James Lavigne ne dit pourtant pas grand chose à grand monde.

Ces précieuses récompenses, James Lavigne les a méritées au prix d'un travail, herculéen, vous allez voir.

Connaissez-vous du monde qui se lève à cinq heures et demie du matin, avale un jus, traverse la rue et s'en va faire dans le parc 40 sprints de 40 mètres, puis une heure d'exercices en gymnase, avant de revenir se doucher, déjeuner et partir travailler? James le fait, et ce n'est que le prélude à son entraînement quotidien.

À midi, il va, soit prendre soin de sa peau, bain de soleil, salon de bronzage ou faire ses exercices d'aérobic. Souper à cinq heures et à six, de retour au gymnase pendant deux heures. Retour à la maison: exercices pour les abdominaux. De 9h30 à 10h30, rencontre avec son chorégraphe pour travailler à la routine qu'il présente en compétition. Coucher: 11h30. Deux mois et demi avant une compétition, James tient ce rythme-là six jours par semaine. Le septième, il dort plus longtemps, mais fait ses exercices d'aérobic. Est-ce assez fou à votre goût? James en convient lui-même. Il a ses raisons de s'astreindre à une telle ascèse.

Un jour James s'est mis à paniquer, à déprimer, ayant de bonnes raisons de craindre qu'il puisse être atteint du sida, ce qui ne fut pas le cas. Il fait alors la rencontre du conseiller municipal Raymond Blain, lui-même aux prises avec ce virus, qui devait l'emporter, avec qui il partage un appartement pendant neuf mois. Un homme dont la présence aura été déterminante, pour qui James aime affirmer qu'il a un respect tout particulier.

«C'était un homme fantastique, dit-il. Je l'appelais toujours Monsieur Blain. Je me souviens d'un matin où je m'étais levé déprimé. Lui, qui était très malade, m'a regardé droit dans les yeux et m'a dit «tout ce qui importe dans la vie c'est que tu aies du guts». L'exemple de son courage m'a incité à travailler fort et à me fixer l'objectif de compétitionner au niveau élite».

De l'avis de James, au moins neuf gais sur 10 ont dans leur entourage un proche mort du sida.

«Il n'y a pas que le sida, il y a plein de choses qui tuent. Mais je pense que la lutte contre le sida est très importante. C'est une maladie dramatique, physiquement et spirituellement. Pouvez-vous imaginer ce que ça représente pour deux personnes de ne pouvoir avoir de fusion sexuelle sans craindre que ça puisse les tuer?»

«Ce que j'ai envie de dire à la communauté gais, c'est que quand tu prends soin de toi physiquement, s'il y a en toi une maladie appelée sida, qui a le pouvoir de détruire ton corps, ce n'est pas en buvant, en prenant des drogues, en sortant, en ne mangeant pas, en ne faisant pas d'exercice que tu vas pouvoir te défendre. Si tu es en meilleure santé, si tu es plus fort, tes chances de rester en vie sont meilleures.

«Ce que je veux dire, continue-t-il, c'est qu'indépendamment de toutes les recherches, mon expérience me dit que le sport, le conditionnement physique et la bonne nutrition sont des éléments positifs. Et je veux les promouvoir auprès de la communauté gais.»

James Lavigne se prépare en vue des prochains «Gay Games», à New York en 1994. Il espère pouvoir y amener d'autres athlètes de la communauté montréalaise.

Calgary remporte la 80e coupe Grey

Doug Flutie vole la vedette

Stampeders 24
Blue Bombers 10

Doug Flutie a littéralement volé le spectacle et il a mené les Stampeders de Calgary à un gain de 24-10 contre les Blue Bombers de Winnipeg lors de la 80e présentation de la coupe Grey au SkyDome de Toronto. Flutie a complété 33 de ses 49 passes pour des gains de 480 verges. Il a été nommé le joueur par excellence du match, lui qui avait reçu pareil honneur pour la saison régulière. Le quart-arrière des Stampeders a lancé une passe de touché de 35 verges à Dave Sapunjis au premier quart en plus d'atteindre Allen Pitts d'une distance de 15 verges au quatrième. Les Stampeders ont complètement dominé le match pour remporter leur premier titre en 21 ans, eux qui avaient perdu 36-21, l'an dernier, face aux Argonauts de Toronto à Winnipeg. Lors de ce jeu au troisième quart, on aurait dit que les uns fêtaient pendant que les autres tentaient de terminer le match. À ce moment, le tableau indiquait toujours 24-0...



Dampousse revitalise le jeu de puissance du Canadien

François Lemenu
de la Presse Canadienne

CE N'EST PAS ENCORE le Pérou, mais le jeu de puissance du Canadien a donné des signes encourageants au cours des deux derniers matchs. Trois buts à Hartford et autant samedi face aux Canucks de Vancouver. Le Tricolore a maintenant inscrit 21 buts en avantage numérique et son taux de réussite s'élève à 17,2 pour cent.

L'amélioration du jeu de puissance coïncide avec le réveil de Vincent Damphousse. Celui-ci a amassé quatre buts et autant de passes à ses quatre derniers matchs.

«On fait appel aux mêmes joueurs, explique l'entraîneur Jacques Demers. La différence, c'est Damphousse. Il a finalement débloqué.

«Dans son cas, ce n'était qu'une question de temps. Nous avons été patients et il a travaillé fort. Jamais il ne s'est plaint. C'est un vrai pro. Il est en train de prouver que nous avons réalisé une excellente transaction même si nous n'en avons jamais douté. Cet échec commence seulement à nous rapporter des dividendes.

«Depuis quelques matchs, Damphousse se retrouve toujours dans le feu de l'action. Il a repris confiance, sa concentration est meilleure et il provoque des choses», précise De-

mers qui croit que son ailier s'est finalement ajusté à son nouvel environnement et au fait qu'il évolue dans sa ville devant ses parents et amis.

«Je pense qu'il cherchait à trop en faire et il s'est imposé beaucoup de pression», ajoute l'entraîneur.

Selon Brian Bellows, Damphousse jouait bien même lorsque le jeu de puissance ne fonctionnait pas.

«Un marqueur ne joue pas nécessairement mal lorsqu'il ne compte pas, dit Bellows. Si notre jeu de puissance a si mal fonctionné récemment, c'est seulement parce que nous devons nous ajuster à de nouveaux coéquipiers. Au Minnesota, notre jeu de puissance marchait bien parce que les mêmes joueurs évoluaient ensemble depuis quatre ou cinq ans. Ici, un jeune comme Patrice Brisebois doit apprendre même s'il a beaucoup de talent.

Bellows fait valoir que l'attaque à cinq du Canadien fonctionne mieux depuis que les joueurs font mieux circuler la rondelle.

«Avant, on pensait trop à ce qu'on devait faire. Maintenant, on le fait tout simplement. C'est comme ça qu'on parvient à surprendre l'adversaire.

«Mais il n'y a pas de garantie à long terme, prévient-il. Même les Penguins de Pittsburgh peuvent être trois matchs sans marquer», ajoute ce spécialiste de l'attaque à cinq.

Le Noël d'un golfeur

Les favoris s'écrasent au Skins game

PALM DESERT (AP) — Tom Kite a raté de huit pieds, Greg Norman de trois pieds et demi et Fred Couples de trois pieds.

Payne Stewart, lui, n'a pas manqué son roulé de deux pieds et demi au premier trou de la prolongation, le 17e d'une longueur de 166 verges à normale trois, et il a empêché la somme de 120 000 \$ pour remporter les honneurs du Skins game de golf pour une deuxième année de suite.

«Est-ce que Noël arrive plus tôt? a demandé Stewart. Il me semble que oui.» Puis, Norman a expliqué: «Nous sommes tous les trois renversés par ce qui est arrivé».

«Je ne peux le croire, a indiqué celui qui a gagné 190 000 \$, hier, lors de la deuxième journée du spec-

taculaire tournoi. Je pensais que nous irions tous les quatre au deuxième trou supplémentaire.»

La victoire de Stewart lui assure une place pour l'édition de 1993. Couples, vainqueur au tournoi des Maîtres, a récolté 80 000 \$ avec un long roulé bon pour un eagle au 15e et il a totalisé 210 000 \$ pour la compétition.

Norman a ajouté 90 000 \$ avec un birdie d'une distance de 20 pieds au 11e et il a terminé l'événement avec des gains de 110 000 \$.

Quant à Kite, gagnant de l'omnium des États-Unis, il a été blanchi remportant aucun trou.

«J'ai mal joué, a indiqué Kite. On aurait dit que je n'avais jamais joué au golf de ma vie.»

HOCKEY

Ligue nationale	Samedi	Hier
Vendredi	New Jersey 6, Québec 3	Buffalo à Ottawa
NY Islanders 3, Philadelphie 6	Vancouver 6, Montréal 5	Aujourd'hui
Hartford 4, Boston 5 (p)	Boston 3, Hartford 4 (p)	Boston à Québec
Los Angeles 5, Detroit 3	Philadelphie 3, NY Islanders 9	Buffalo à Montréal,
Ottawa 1, Buffalo 4	Washington 3, Pittsburgh 5	19h30 (RDS, TSN)
NY Rangers 4, Minnesota 4	Tampa Bay 3, Edmonton 4	Minnesota à NY Rangers
Pittsburgh 4, Washington 6	Los Angeles 2, Toronto 3	Washington à Detroit
San Jose 2, Winnipeg 3 (p)	Chicago 5, Calgary 2	Demain
Tampa Bay 2, Calgary 3 (p)	San Jose 3, Minnesota 10	Minnesota à Ottawa
Chicago 8, Edmonton 1	Detroit 2, Saint Louis 2	Pittsburgh à NY Islanders

LIGUE NATIONALE
Conférence Prince de Galles

Section Charles Adam	Les meneurs
MONTRÉAL 25 16 6 3 111 77 35	Leclerc, Pit 29 36 65
QUÉBEC 25 13 7 5 112 92 31	Kurri, LA 16 31 47
BOSTON 22 13 7 2 92 79 28	LaFontaine, Buf. 16 29 45
BUFFALO 23 9 10 4 107 86 22	Recchi, Phi 16 29 45
HARTFORD 23 6 16 1 62 101 13	Sakic, Qué 20 21 47
OTTAWA 24 2 21 1 50 116 5	Robitaille, LA 20 19 39
PITTSBURGH 26 17 6 3 114 94 37	Stevens, Pit 17 21 38
NY RANGERS 23 11 9 3 92 88 25	Sundin, Qué 16 22 38
NEW JERSEY 22 12 10 0 71 74 24	Messier, NYR 12 25 37
PHILADELPHIE 23 9 10 4 98 97 22	Oates, Bos 10 27 37
WASHINGTON 25 10 13 2 89 88 22	Bure, Van 24 12 36
NY ISLANDERS 23 9 11 3 89 91 21	Gilmour, Tor 9 27 36

Conférence Campbell

Section Norris	Section Smythe
DETROIT 25 14 10 1 113 93 29	LOS ANGELES 25 16 7 2 112 88 34
MINNESOTA 24 12 9 3 84 79 27	CALGARY 25 14 9 2 101 86 30
CHICAGO 25 12 10 3 86 75 27	VANCOUVER 25 14 9 2 112 82 30
TORONTO 23 11 9 3 72 67 25	EDMONTON 24 8 12 4 71 101 20
TAMPA BAY 27 10 15 2 93 97 22	WINNIPEG 23 8 13 2 81 94 18
SAINT LOUIS 24 8 12 4 84 102 20	SAN JOSE 24 5 18 1 66 113 11

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-0-B-I-C

Juste un p'tit coup d'
DONNEZ D'AUJOURD'HUI!
AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1
440 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H2Z 1V7
Tél.: (514) 871-1551 ou 1-800-361-7050 (ligne sociale)
Téléc.: (514) 871-1464

LE DEVOIR

ATTENTION

Veuillez noter que depuis le 15 novembre 1992 nous occupons de nouveaux locaux.

NOUVELLE ADRESSE, NOUVEAUX NUMÉROS

2050 rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9

TÉLÉPHONES

TÉLÉCOPIEURS

Général: 985-3333

Rédaction: 985-3360

Publicité: 985-3399

Publicité: 985-3390

Service à la clientèle: 985-3355

Annonces classées: 985-3340

Annonces classées: 985-3322

Avis publics: 985-3344

Avis publics: 985-3340

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Lamont est accusé d'avoir touché une aide du Trésor

LONDRES (AFP) — La presse britannique a accusé hier le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, d'avoir bénéficié d'une aide financière du Trésor pour faire partir de son appartement privé sa locataire, une prostituée.

L'opposition travailliste a demandé sa démission, mais au sein même de son Parti conservateur, certains députés ont souhaité son départ, estimant sa crédibilité atteinte par cette affaire révélée ce week-end.

Plusieurs journaux d'hier, dont le Sunday Times, ont affirmé que le Trésor avait financé une partie des frais engendrés par l'éviction de la locataire de M. Lamont, Sara Dale, exerçant officiellement le métier de conseillère en sexologie et officieusement celui de prostituée.

La vraie nature de ses activités avait été révélée en avril 1991 par l'hebdomadaire à sensation News of the World et M. Lamont, qui était passé par une agence pour louer son appartement en novembre 1990, au moment de sa nomination, avait tout de suite entrepris des démarches pour la faire partir.

Dans la nuit de samedi à hier,

Norman Lamont s'est défendu d'avoir utilisé des fonds publics pour des «dépenses directement destinées à mettre sa locataire dehors». Mais il a reconnu avoir touché 4000 livres du Trésor (6000 dollars US) pour payer une partie «des frais de justice initiaux ayant suivi la parution de l'article de News of the World». Des frais apparus, selon lui, «uniquement parce qu'il était chancelier de l'Echiquier».

«Le secrétaire permanent du Trésor a décidé qu'il était raisonnable et honnête que le ministère paie une petite partie de la somme», a-t-il déclaré en précisant que les frais d'éviction avaient atteint au total 23 114,64 livres.

Mais ces explications n'ont convaincu ni le Parti travailliste, ni les libéraux démocrates.

Le chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme travailliste, Gordon Brown, a demandé «une explication approfondie» sur cette «utilisation de fonds publics», s'étonnant que cette affaire «ait filtré par accident», dix-huit mois après les faits.

Pour sa part, le Parti libéral-démocrate a appelé le chancelier à

rembourser les 4000 livres: «il s'agissait d'une affaire privée, qui n'aurait pas dû concerner le contribuable», a déclaré Alan Beith.

Si plusieurs députés conservateurs ont tenu à défendre M. Lamont, d'autres n'ont pas caché leur malaise. M. Peter Fry a ainsi affirmé que «ce type d'attaque affaiblit bien sûr le gouvernement lorsqu'elle touche un ministre qui est peut-être le plus important, après le premier ministre». Il a estimé qu'un remaniement ministériel pourrait être décidé après Noël ajoutant: «nous pourrions bien avoir un nouveau chancelier».

Selon un autre député tory, John Carlisle, de nombreux députés conservateurs de base souhaitent un tel remaniement. Le premier ministre John Major «doit agir immédiatement (...) sinon la crédibilité du gouvernement, sans seulement celle du chancelier, sera encore davantage affaiblie», a-t-il dit. M. Carlisle a qualifié «d'erreur» le fait d'avoir «demandé au contribuable de payer partiellement» la facture de M. Lamont.

Madagascar se prépare au deuxième tour et à la défaite de Ratsiraka

ANTANANARIVO (AFP) — Les électeurs malgaches retourneront aux urnes, vraisemblablement à la mi-janvier, pour désigner leur président et probablement éliminer, selon les observateurs, M. Didier Ratsiraka au pouvoir depuis 17 ans.

D'après les résultats toujours partiels publiés hier par le ministère de l'Intérieur, le professeur Albert Zafy ne l'emportera en effet pas dès le premier tour, mais l'homme au chapeau de paille paraît assuré d'une avance telle que la victoire ne devrait finalement pas lui échapper.

Ces résultats portent sur plus des trois quarts des électeurs, et créditent M. Zafy de 46% des suffrages, contre 29% au président Ratsiraka. Les fronts se sont stabilisés et de l'avis des analystes le résultat final du scrutin de mercredi dernier ne devrait pas subir de variation importante.

M. Manandafy Rakotorina, le leader de l'ancien parti maoïste MFM, que l'on pensait capable d'un bien meilleur résultat, pourrait finalement passer la barre des 10%, qui lui assurerait le remboursement de la caution de 25 millions de francs malgaches (près de 14 000 dollars) requise pour le dépôt des candida-

tures.

Les analystes estiment également que sur cette base de 15 points d'avance acquise par son rival, M. Ratsiraka ne devrait pas survivre à la faillite de son «socialisme aux couleurs de l'océan indien».

Certains Malgaches, tout en reconnaissant que M. Ratsiraka «n'est pas homme à laisser tomber», se demandent même s'il acceptera «l'humiliation d'un second tour sur une base aussi maigre de 30%». Dans son entourage on indique qu'il envisagerait une «traverse du désert à la De Gaulle». Il serait convaincu de l'échec rapide de la politique de son adversaire et de pouvoir être, à ce moment-là, l'homme du recours indispensable.

Les états-majors des six candidats éliminés mercredi n'ont pas encore arrêté leur position pour le second tour. Au sein du Mouvement pour le développement de Madagascar de M. Manandafy, on attend encore les résultats définitifs. «En aucun cas on ne favorisera M. Ratsiraka, mais on ne veut pas non plus que M. Zafy remporte une trop large victoire qui écraserait toute opposition», indique un responsable du MFM.

Les états-majors politiques s'emploient également à définir leur stratégie pour les législatives qui suivront, vraisemblablement en avril, et constitueront la dernière étape d'une longue transition vers la démocratie qui paralyse l'activité économique du pays. Ce n'est qu'à l'issue de ce nouveau scrutin que débutera la troisième république de Madagascar en gestation depuis plus d'un an déjà.

Le premier ministre du gouvernement de transition, M. Guy Razanamasy, a déploré qu'un second tour n'ait pas été épargné à l'île, dont la population s'appauvrit de manière dramatique. «J'aurais préféré qu'il n'y eût pas de second tour», a-t-il dit avant d'assurer qu'il trouverait les fonds nécessaires à son financement.

Par ailleurs, M. Razanamasy a reçu la semaine dernière une délégation du Fonds monétaire international, «sans l'accord duquel on ne peut rien attendre, ni aide, ni aménagement de la dette», a-t-il dit, pour préparer le démarrage de la troisième république. D'autres réunions du même type sont prévues prochainement avec des missions de la Banque mondiale et de la CEE.

Les Verts français rejettent la main tendue des socialistes

PARIS (Reuter) — Les écologistes ont opposé hier une fin de non recevoir à la main tendue par le Parti socialiste dans la perspective des élections législatives de mars 1993.

Le premier secrétaire du PS, Laurent Fabius, leur a fait «une proposition permanente de partenariat», à l'occasion de la Convention nationale socialiste qui a désigné ce week-end les candidats socialistes.

Les socialistes ont offert d'apporter dès le premier tour des législatives, dans une trentaine de circonscriptions, leur soutien à «toutes celles et tous ceux qui peuvent se reconnaître dans le camp du progrès», en particulier aux écologistes.

Mais, Yves Rochet, élu samedi porte-parole des Verts, a rejeté cette proposition en déclarant sur France-Inter: «On ne se vend pas pour quelques circonscriptions».

«Notre souci principal c'est de faire l'union de tous les écologistes et (...) de recomposer la vie politique française autour de ce pôle écologiste», a-t-il dit.

«Ce sont des opérations de rattachement préélectorales, au sens que (les socialistes) voient bien qu'ils vont sans doute perdre les élections législatives», a-t-il affirmé. «Ils se disent qu'avec les écologistes ça leur donnerait un argument pour éventuellement perdre moins de sièges qu'ils le craignent».

«Nous au contraire nous avons une mission: l'existence de ce pôle écologiste (...). L'affirmation qu'on veut avoir des élus au moment des élections législatives est unanime chez les Verts et chez Génération écologie», a-t-il ajouté.

Les candidats des Verts et de Génération Ecologie, qui ont conclu une alliance pour mener la bataille des législatives, pourraient devancer les candidats socialistes au premier tour dans 152 circonscriptions sur 577, selon une projection publiée samedi par Le Figaro.

Les écologistes ont fait savoir qu'il n'y aurait pas de désistement automatique de leurs candidats au second tour et que ceux-ci se maintiendraient partout où ils le pourraient.

Tout en soulignant leurs «convergences de fond» avec les écologistes, les dirigeants socialistes ont multiplié les mises en garde à leur adresse pendant la convention du PS, en faisant valoir qu'une stratégie jusqu'au-boutiste des Verts et de Génération écologie pourrait conduire à une «chambre introuvable dominée par une droite hégémonique».

«Nous devons mettre en garde contre les dégâts que serait susceptible de provoquer un maintien des écologistes au second tour», a dit Gérard Lindeperg en ouvrant la convention. «Certes les socialistes y perdraient beaucoup, mais les écologistes n'y gagneraient rien».

«Ni les écologistes, ni nous, ni personne dans le camp du progrès ne peut être majoritaire seul», a pour sa part déclaré Claude Bartolone, autre proche collaborateur de Laurent Fabius.

Mais Antoine Waechter, dirigeant des Verts, a averti: «Nous ne participeront pas à un programme commun».

Il n'a cependant pas exclu des accords de désistement en faveur des socialistes ou d'autres candidats, «au cas par cas», pour barrer la route au Front national (extrême-droite).

À la Cité des Sciences, où se déroulait la Convention du PS, les délégués n'étaient pas très optimistes sur la possibilité d'un accord de «partenariat» avec les écologistes avant le premier tour.

«Il n'y aura pas d'accord», a déclaré l'un d'eux à Reuter. Moins pessimiste, un autre délégué a estimé qu'il faudrait attendre que soit passé le premier tour des législatives pour voir se dessiner un éventuel accord, sinon général, du moins au cas par cas, selon les circonscriptions.

En tout état de cause, s'il y a un désistement au deuxième tour, ce devra être un «désistement réciproque avec ceux des écologistes qui le voudront bien», a pour sa part averti Alain Richard, secrétaire national du PS pour les élections. «Mais c'est leur problème».

«Si on ne sait pas si le candidat écologiste votera pour ou contre un gouvernement de droite, il est difficile de parler de désistement tant que ces choses-là ne sont pas clarifiées», a-t-il expliqué à Reuter.

Quant à la trentaine de circonscriptions que le PS a réservées à des personnalités extérieures au PS, dont les écologistes, il faudra que les candidats éventuels se décident vite, car ces circonscriptions ne pourront pas restées «gelées» au-delà du début du mois de janvier, a déclaré Alain Richard.

«À notre avis il faudrait que ceux avec qui nous sommes en discussion (...) se décident, soit juste avant la fin de l'année, soit tout de suite après», a-t-il dit.

Les Khmers rouges encensent Boutros-Ghali

PHNOM PENH (AFP) — Le secrétaire-général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'est attiré les louanges des Khmers rouges pour s'être opposé à leur infliger des sanctions et s'est vu ainsi qualifié de «diplomate d'une grande sagesse», dans un communiqué publié hier à Phnom Penh.

M. Boutros-Ghali, qui s'est prononcé pour la poursuite des négociations avec les Khmers rouges, est «un diplomate très remarquable, d'une grande sagesse et d'une riche expérience dans les relations internationales», déclare le communiqué khmer rouge, inhabitulement louangeur à l'égard de la diplomatie internationale.

«Avec de la patience et de la diplomatie, tous nous surmonterons les obstacles pour aboutir à une application complète de l'accord de Paris», assure le communiqué.

La Chine, protectrice traditionnelle des Khmers rouges, devrait s'abstenir lors du vote de lundi, qui fixera également le cadre des

élections prévues en mai prochain au Cambodge, avec ou sans les Khmers rouges.

Les Khmers rouges refusent de déposer les armes et de démobiliser, ainsi que d'ouvrir leurs zones aux observateurs de l'ONU, bien qu'ils aient également signé les Accords de Paris d'octobre 1991.

Les Khmers rouges exigent notamment une «vérification» du retrait des troupes vietnamiennes de 1989 et maintiennent contre vents et marées que les soldats vietnamiens sont toujours au Cambodge, bien qu'aucun observateur de l'ONU n'en ait trouvé trace.

Le communiqué souhaite par ailleurs que l'ONU coopère avec le Conseil national suprême (CNS) cambodgien, qui regroupe toutes les factions, «afin de contrôler et de vérifier la démobilisation des forces armées des quatre parties cambodgiennes, au moins à 70%, conformément aux Accords de Paris».

Québec, Le Soleil, lundi 16 novembre 1992

Cahier C / L'AUTOMOBILE / LES ANNONCES CLASSÉES / LES DÉCÈS / LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le CAA-Québec rend publique son étude sur les garanties Nissan en tête pour les garanties 1993

Les fabricants nord-américains accusent toujours un retard devant la compétition asiatique pour ce qui concerne l'étendue de la protection offerte sur leurs produits.

C'est ce qui se dégage d'une étude sur les garanties de véhicules neufs que le CAA-Québec rend publique aujourd'hui.

C'est le fabricant Nissan qui demeure le leader incontesté pour ce qui est de la couverture offerte par un fabricant de véhicules de grande diffusion: trois ans ou 80 000 kilomètres de garantie totale, et jusqu'à six ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur et les principales composantes.

Les modèles haut de gamme sont, dans certains cas, couverts par une garantie un peu plus complète, mais là encore, c'est Nissan qui domine.

Le changement le plus quant, cette année, a été par Volkswagen.

Presque tout le véhicule pendant cinq ans ou 80 000 kilomètres. Parmi les incongruités qui subsistent encore en matière de garantie, le CAA-Québec relève que l'une des deux versions de garantie disponibles chez Chrysler comporte une couverture de cinq ans ou 100 000 kilomètres pour les groupes motopropulseur pour les modèles de fabrication outre-mer. Cette protection n'est pas la même que celle offerte aux véhicules Chrysler de fabrication domestique.

Les différentes sur les véhicules

Véhicules 1993	Tout le véhicule année / km	Motopropulseur
Acura	3 ans/ 60 000	5 ans/ 100 000 + P.C.
Audi	4 ans/ 100 000	4 ans/ 100 000
BMW	4 ans/ 80 000	4 ans/ 80 000
Chrysler		
Viper	3 ans / 60 000	3 ans / 60 000
Tous les véhicules de fabrication domestique	Choix de 3ans/60 000 et + ou 1/20 000 et +	3 ans / 60 000 ou 7 ans
Tous les véhicules importés, autos et camions légers	Choix de 3ans/60 000 et + ou 1 an/20 000	...



C'est fou comme on n'apprend rien de nouveau dans les journaux.

C'est fou comme l'histoire se répète. D'après une étude sur les garanties de véhicules neufs, le CAA-Québec déclare Nissan en tête de liste pour la deuxième année consécutive. Regroupant trente-sept marques d'automobiles et basée sur plus de cent cinquante modèles vendus au pays, cette recherche confirme que nous détenons toujours la meilleure garantie de l'industrie. Pour ceux qui ne le savaient pas encore. Et votre très sympathique concessionnaire Nissan se fera un plaisir de vous le répéter.

Votre très sympathique concessionnaire **NISSAN**

LES ANNONCES CLASSEES 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Index
des principales rubriques

100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL	MARCHANDISES (suite)
Achat-vente-échange	320 Ameublement
101 Visites libres	335 Bois de foyer
102 Propriétés à vendre	350 Animaux
103 Condominiums et co-propriétés	400-499 OFFRES D'EMPLOIS
105 Propriétés à louer	401 Postes cadre et professionnel
115 Extérieur de Montréal	402 Éducation
120 Laurentides	405 Santé + serv. communautaires
121 Cantons de l'Est	408 Secteur culturel
125 Hors-frontières	401 Bureaux
132 Chalets	415 Secteur informatique
134 Terres-fermes	420 Secteur vente
135 Terrains	425 Restaurants et hôtellerie
150 Transactions diverses	440 Services domestiques
151 Services immobiliers	455 Emplois partielles
Location	+ saisonniers
160 App. et log. à louer	500-599 PROPOSITIONS
164 Condominiums à louer	D'AFFAIRES ET DE SERVICES
165 Propriétés à louer	501 Occasions d'affaires
175 Maisons de campagne à louer	508 Services financiers
176 Chalets à louer	510 Comptabilité
200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL	512 Déclaration d'impôts
Achat-vente-échange	515 Informatique et bureautique
201 Propriétés commerciales	522 Préparation de C.V.
203 Propriétés industrielles	522 Traitement de texte
205 Espaces commerciaux	523 Traduction, rédaction
210 Commerces à vendre	529 Services professionnels
220 Entrepôt (Vente-location)	530 Cours
230 Gestion immobilière	540 Santé
Location	542 Massothérapie
251 Bureaux à louer	543 Psychothérapie
259 Espaces comm. et ind. à louer	544 Croissance personnelle
275 Locaux à louer	546 Contaminateurs, astrologie
300-399 MARCHANDISES	550 Voyages
301 Oeuvres d'art	555 Garderie
303 Antiquités	560 Entretien, rénovation
313 Ordinateurs	564 Décoration intérieure
314 Bureautique	570 Terrassement, paysagistes
315 Téléphonie	575 Déménagement
318 Mobilier de bureau et acc.	600-699 VÉHICULES
	675 Bateaux, yachts, voiliers
	695 Automobiles

101
Propriétés à vendre

SORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Pach. Beaucoup d'extra. Moins de 175 000 \$ fait voir 677-0644.

DORVAL SUD cottage détaché, 3 chambres à coucher, près voies d'accès, près centres d'achats. Secteur haut de gamme. 290 Cloveland. 695-7159.

GREENFIELD PARK (vieux), grande maison, très grand terrain, 17 000 \$ p.c.a., 2 foyers, piscine creusée. 466-6837. Agent à contacter.

MONTREAL 5 plex, 140 000 \$. Condo, moité prix. Serge. 678-3453.

103
Condominiums
Co-propriétés

A HUNTSIC: 8594 André-Grasset. Grand 4 1/2, 1100 p.c.a., r.d.c., cour et garage privés. 119 000 \$. 382-0602

103
Condominiums
Co-propriétés

CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, garage, thermopompe, alarme, foyer. 932-5951.

CONDO 3 1/2 tout foumi, frais peints, près du lac des Sabes, Ste-Agathe. Appelez Louis. Jour: 739-1405, soir: 721-3598.

LOFT LE COLONIALE 1125 pc., 5 fenêtres 6 x 8 ch., s/d eau avec b/toilette, 2 pl. unique dans voûte, plat. 12' terrasse sur toit. Idéal atelier. 982-2533.

N.D.G. 7 1/2 1330 p.c.a. 4 c.c., 4 1/2 1330 p.c.a. 3 c.c., rénove, bois franc, cachet, stationnements. R.d.c. 99 000 \$, 2ème, 93 000 \$, 3ème, 99 000 \$ 5175 de l'Esplanade, près Laurier. 278-2387.

2236-38 BELGRAVE, 278-2387. Visite libre dim. 14h à 16h.

OUTREMONT ADJ. 5 1/2, 2 c.c., 1 050 p.c.a., cachet ensoleillé, rénove, terrasse, stationnements. R.d.c. 99 000 \$, 2ème, 93 000 \$, 3ème, 99 000 \$ 5175 de l'Esplanade, près Laurier. 278-2387.

VISITE LIBRE DIM. 14H. A 16H.

LES ANNONCES CLASSEES
DU DEVOIRDU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**Télécopieur: **985-3340**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

103
Condominiums
Co-propriétés

PLATEAU 3 1/2 ensoleillé, 435 p.c., vue, cachet, complètement rénove. 49 900 \$. Aussi: 485 p.c., 55 000 \$, 4654 de la-nadière, près Gifford 278-2387.

VISITE LIBRE DIM. 14H A 16H

103
Condominiums
Co-propriétés

PRES HOPITAL

MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tour du Méridien, bième étage, vue dégagée et superbe sur ville et bosé protégée, lumière intérieure. 1 500 p.c.a. plus terrasse près de 400 p.c.a., 2 s./bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant sound, piscine intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

103

CONDOMINIUMS

CO-PROPRIETES

2236-38 BELGRAVE, 278-2387.

VISITE LIBRE DIM. 14H A 16H

OUTREMONT ADJ. 5 1/2, 2 c.c., 1 050 p.c.a., cachet ensoleillé, rénove, terrasse, stationnements. R.d.c. 99 000 \$, 2ème, 93 000 \$, 3ème, 99 000 \$ 5175 de l'Esplanade, près Laurier. 278-2387.

VISITE LIBRE DIM. 14H. A 16H.

UN FEU DE FOYER dans le Vieux-Montréal pour Noël? Offrez-vous un magnifique condo au **Cours Le Royer**: 1200 p.c.a., unité de coin avec vue sur jardin. App. mén. incl. Autres extras.

Jour: 597-5740 Soir: 522-9543

105
Propriétés à revenus

LACHENAIE

SITE PRIVILEGE, imm. très propre, 20 + 24 logements, rev. annuels 101 2803 + 118 9606. Parfaites conditions. 474-0270.

115

Extérieur de Montréal

MAISONS A VENDRE, centre de villégiature, ski, golf et bateau. Endroit: St-André et Mont-Heights.

- 8 John Abbott à St-André est.

- 29 St-Gilles à St-André est.

- 35 Place Long-Saut à Carillon.

- 36 du Parc à Carillon.

- 45 Chemin Lac Baron Canton de Gâté. Pour info: Caisse pop. St-André d'Argenteuil, René Cousineau.

514-537-3316

120

Laurentides

ST-SAUVEUR

Propriété résidentielle ou commerciale. Prix: 270 000 \$. Poss. échange. 687-0222.

121

Cantons de l'Est

A SHERBROOKE Maison unique 60 x 32, finition chêne, 5 c.c., 2 1/2 s/bains, 2 foyers, 2 garages. Terrain 10 000 p.c.a.

819-565-9993

LAC BROME MANOIR INVERNESS Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse. 2 c.c., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, manoir, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ sur rendez-vous.

Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

130
Maisons de campagne

ROXTON FALLS maison meublée 6 pièces, et petits bâtiments de ferme, à louer. 514-849-9700.

STE-EMILIE maison rénovee, 5 c.c., 2 garages, remise, terrain 64 500 p.c.a., 75 000 \$. 721-9659, 1-888-9826.

160
Appartements-logements à louer

A SOUS-LOUER jusqu'au 1er mai, grand 6 1/2, plateau, Mont-Royal, meublé, 5405/mois + frais. 526-6492.

BEAU 5 1/2 rénove à neuf, impeccable. Prés centre, bord de l'eau, (Hydro-Québec/Papineau). Après sh. p.m. 597-0603.

BEAU PETIT 5 1/2, 209 Bernard ouest. Adj. Out., idéal artiste. 271-9232, 731-5026.

BOUL. ST-JOSEPH E. luxueux 6 1/2 chauffé, boiserie, balcon, métro. 7505, 521-4498.

C.D.N. sous-location: 5 1/2 chauffé, ensoleillé, cachet ancien. Parking int. 849-0324.

C.D.N. beau 8 1/2, haut, libre, pas d'appels de vend. 15h30 à 18h. 731-6950.

CHRISTOPHE-COLOMB, près St-Joseph, grand 4 pièces, r.d.c., jardin, état impeccable, calme, libre immédiatement, 8005/mois. 524-9463 ou 523-1231.

LAURIER OUEST 3ième, 6 1/2 rénove, chauffé, entrée lav./séch. Libre 750 \$, 272-5683, 737-3563.

LONGUEUIL, Place du Collège, grand 4 1/2, impeccable, 3 p/patio. 442-2365.

METRO BEAUGRAND 3 1/2, poêle/frigo, 6 logements, lav./séch. au s/sol, tranquille, propre. 523-1336.

METRO BERRI 7 1/2 rénove, 2 étages, foyer, cuisine/frigo, lav./séch. 7755 non chauffé. 523-1336.

METRO SAUVÉ 2 1/2 s/meub. câble, chauff. élect. 384-9791.

METRO VERDUN 4 1/2 rez-de-chaussée avec kit et cours pour stationner. 4255, 769-6455.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck". 277-5873.

OUTREMONT

VAN HORNE & ROCKLAND

RESIDENTIEL OU COMMERCIAL

Grand 6 1/2 - Libre 1er nov. 276-0053

160
Appartements-logements à louer

PLACE VERSAILLES

7335 PIERRE CORNEILLE

Grand 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, eau chaude, stat., sauna, piscine ext. Face centre d'achats, près métro Radisson. 353-1900.

PRES CENTRE-VILLE

1 MOIS GRATUIT

Beaux logements, 3 1/2 - 3505, 4 1/2 - 4405, 5 1/2 - 4505, stat. ext., gratuit. Prés métro. 939-3626, 937-6215.

ST-ZOTIQUE coin Ch-Colomb, 5 1/2 rénove, salon double, 2e plancher, libre. 5955/mois, chauffé, métro. 468-4356.

V.M.R. appartement rénove, chauffé, équipé, foyer, balcon, près parc, métro, autobus, uaines. 1122 Land. 946-3658, 631-3724, 738-2120.

VIEUX-MTL, Place Royale, très clair, 2 c.c., 2 s/bains, foyer, jardin, garage, 12005, ms gratuit. Libre. 288-6178.

164

Condominiums à louer

ANGUS, condo 4 1/2, avec option d'achat. 6255/mois. 522-7403.

DORVAL, style exécutif 4 1/2, tout équipé, 3 mois et +. 683-6095, 952-0087.

METRO ATWATER sur Maisonneuve, copropriété 3 1/2, foyer, poêle, frigo, laveuse/sécheuse. 597-1656.

OUTREMONT Condos rénovés entièrement. Design moderne. Monique Durand. Re/Max Outremont. 277-6107.

ST-ANDRE, condo, grand 5 1/2, foyers, b. tourbillon, 6255, 418-479-2136 soir.

165

Propriétés à louer

A MIRABEL bungalow 7 1/2, piscine, sous-sol fini. 1-565-6048.

BOIS DES FILONS, maison 3 c.c., demi s/sol, dénégé, non chauffé, non éclairé. 6755/mois, libre janv. 965-9296, 836-2388 (très très).

ST-LAMBERT, maison luxueuse, a/c, thermopompe, 14005 à discuter. 672-9559.

170

Hors-frontières à louer

DISNEY WORLD - EPCOT

VILLAS LUXEUSES 1, 2 et 3 chambres, 2 bns, piscine, tennis, tarifs spéciaux à partir de 505/jour. 1-800-892-8843.

170
Hors-frontières à louer

FLORIDE - COTÉ OUEST 2 pas plage, gr. bungalow, coin rue, 2 c.c., couche à pers. Air clim., tout compris. 819-562-5980.

NAPLES (FLORIDE)

GOLFE DU MEXIQUE

SUPERBE CONDO 1786 p.c.a., 3 c.c., 2 s/bains, gr. veranda, tennis, piscine, SPA, plage, location mois/saison.

Jean-Marc Chaput. 514-343-3824.

PARIS

Barneuve ouest, Villennes, St-Germain 20 min. centre, métro, RER. App. luxueux, meublé, 2 c.c. à louer pour 1 an. René 932-1630.

176

Chalets à louer

MAGOG OWL'S HEAD Chalets, 3 c.c., 2 s/bains (tourbillon), foyer, élect. et dégagement compris. Disponible maintenant jusqu'au 15 avril. A partir de 3500 \$. 819-843-7445.

ORFORD SUR LAC, Chalet 3 c.c., tout meublé. Foyer, tranquillité, 10 min. M-Orford. Du 28 nov. au 10 avril. (514) 484-6204.

ST-DONAT, chalet meublé, foyer, près lac, pentes. 45005, 475-7299, 932-1419.

186

Maisons de repos, retraite

A LAVAL chambre et pension pour 65 ans + chambre privée, bonne nourriture. Surveillance 24h, appels d'urgence. 665-2972.

201

Propriétés commerciales

ENDROIT SUPER entre Fairmount et St-Victor. Ave du Parc. 650 p.c.a. 6505, 748-9563, George.

PLATEAU MONT-ROYAL BUREAU-CONDO

4307 St-Hubert, 2335 p.c.a. au r.d.c. + 3/40 + stat. + thermopompe, dans édifice victorien. Rénovation de qualité. 249 000 \$, hypothèque 196 625 \$ à 6.875 % 278-2387.

RUE BERNARD, Clos St-Bernard, bureau prestigieux, ascenseur privé, 5800 p.c.a., amélioration locative existante. Aucune offre raisonnable refusée. A partir du 1er nov. 948-0339, M. Ethier.

205

Esp. commerciaux, industriels

ST-SAUVEUR, subaine rue Principale, bâtisse commerciale vendue en bas de l'évaluation. + 5000 p.c.a., location poss. A. Larouche, Immo-Nord. 1-565-3313.

210

Commerces à vendre

COMMERCE A VENDRE, centre de villégiature, ski, golf, bateau, 71 Principale à St-André est. Pour info: Caisse populaire St-André d'Argenteuil, René Cousineau. 514-537-3316.

695

Automobiles

Encadrez
votre annonce classée

985-3344

215
Terrains commerciaux

FACE AU 5435 DES ERABLES

Terrain commercial + industriel, zoné 1, 6450 p.c.a. 524-5189.

251

Bureaux à louer

CLOS ST-BERNARD, bureaux prestigieux avec ou sans services. Idéal professionnels. Excellent rapport qualité/prix. Prix à délier la récession! Immédiatement.

M. ÉTHIER. 948-0339

259

Espaces commerciaux à louer

SHERBROOKE et boul. Gouin, local 200 000 pi., bâtiment 4000. 254-4261.

320

Ameublement

NOUVEAU PROCÉDÉ peu coûteux, pour réparer tout genre de VINYLE (chaise, divan, siège auto, etc.). 623-7678.

350

Animaux

LIGNÉES DE PRESTIGE Beagle, éleveur d'exp., champion, chiens entraînés, chiens env. Québec. 1-418-844-1391.

390

Divers

NOUS RAMASSONS vos meubles gratuitement de la cave au grenier. 623-7678.

501

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

EN BREF

L'Irak remet des armes au Koweït

KOWEIT (AFP) — La restitution par la frontière terrestre entre l'Irak et le Koweït d'équipements militaires koweïtiens volés par l'Irak lors de l'occupation de ce pays (août 1990-février 1991) a commencé hier, a-t-on indiqué de source officielle à Koweït. De telles livraisons s'effectuaient jusqu'à présent soit dans la région de Ar'ar, en Arabie saoudite, soit par mer ou par air. Selon M. Mansour al-Alimi, secrétaire général du Comité koweïtien de restitution des biens, l'opération a débuté dans la région d'al-Abdalli, située au sud de la zone démilitarisée à la frontière entre les deux pays, dans un centre aménagé pour la collecte des biens restitués, et a duré quatre heures pour sa première journée. Les équipements livrés - des pièces détachées, appartenant à l'armée de l'air koweïtienne - étaient pour la plupart «en mauvais état», a-t-il précisé. L'opération de restitution d'équipements militaires doit durer au total entre trois et quatre semaines, sous la supervision de l'ONU, a ajouté M. al-Alimi. Mercredi dernier, le sous-secrétaire général de l'ONU chargé du dossier de la restitution des biens du Koweït, M. Richard Foran, avait estimé à plus de cent millions de dollars la valeur globale des seules pièces détachées qui seront restituées au Koweït. Il avait précisé que la restitution de tous les biens saisis par l'Irak «prendrait probablement fin au premier trimestre de l'année prochaine». L'Irak a déjà restitué au Koweït plusieurs avions militaires et des hélicoptères, ainsi que de nombreux autres biens, comme des avions de ligne ou encore quelque 900 milliards de dollars en or, pièces et billets de la Banque centrale koweïtienne.

Suspension de l'aide américaine au Cameroun

YAOUNDE (AFP) — Les États-Unis ont décidé de suspendre leur aide au Cameroun, compte-tenu de la situation politique qui prévaut actuellement dans ce pays, a-t-on appris hier de source proche de l'ambassade américaine à Yaoundé. La suspension porte sur le budget d'aide au titre de la période 1992-1993, d'un montant de 20 millions de dollars, a-t-on indiqué de même source. Environ 6 millions de dollars ayant déjà été débloqués, l'interruption de l'aide américaine porte donc sur une somme d'environ 14 millions de dollars, qui devaient concerner notamment les secteurs de l'agriculture, de la santé, et la fourniture de pièces détachées pour matériel militaire. Cette décision a été prise pour une période de 4 à 6 mois, éventuellement renouvelable, afin de permettre aux États-Unis de suivre l'évolution de la situation des droits de l'homme au Cameroun, a-t-on encore indiqué de source américaine à Yaoundé. Selon cette source, les États-Unis souhaitent une levée de l'état d'urgence instauré il y a tout juste un mois dans la province du Nord-Ouest anglophone, et déplorent l'assignation à résidence, de M. John Fru Ndi, leader du Social Democratic Front (SDF, principal parti d'opposition). Ce dernier, arrivé en deuxième position lors du scrutin présidentiel du 11 octobre dernier, avait contesté la victoire du président sortant Paul Biya.

Nouveaux sous-marins pour l'Iran

TEHERAN (AFP) — La marine iranienne va recevoir «dans un proche avenir» deux autres sous-marins russes du même type que celui dont elle a pris livraison la semaine dernière, a annoncé hier le commandant en chef par intérim de la marine, le contre-amiral Abbas Mohtadj, cité par la presse. C'est la première fois que l'Iran indique publiquement avoir acheté trois sous-marins à la Russie. Les informations jusqu'à présent publiées de sources militaires occidentales ne faisaient état que de l'achat de deux sous-marins avec une option sur un troisième. La marine iranienne a reçu la semaine dernière son premier sous-marin, le «Tarek-901». La valeur de ce bâtiment à propulsion diesel de la classe «Kilo», l'un des plus gros sous-marins classiques construits par l'ex-URSS, est estimée par les spécialistes entre 200 et 250 millions de dollars l'unité. L'arrivée de ce sous-marin dans le Golfe persique a été accueillie avec inquiétude par les pays arabes riverains et les États-majors des marines occidentales présentes dans le Golfe, qui y ont vu un signe de la volonté de «surarmement» et d'hégémonie de l'Iran. Les États-Unis ont réagi en envoyant pour la première fois dans cette zone un sous-marin à propulsion nucléaire, le Topeka, pour surveiller le bâtiment iranien. Dans une déclaration à l'occasion de la «journée nationale de la marine», M. Mohtadj a dénoncé la «campagne d'accusations de surarmement menée par l'étranger contre l'Iran», qui, a-t-il insisté, «a le droit de renforcer son potentiel défensif».

Quatre Blancs sont abattus par un commando noir en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (Reuter) — Quatre Blancs ont été tués et 17 autres personnes blessées samedi soir lors de l'attaque lancée par un groupe de Noirs contre un club de golf de King William's Town, dans la province du Cap, rapporte la police sud-africaine.

Le commando, armé de grenades et d'armes automatiques, a fait irruption dans le bar du club multiracial, où se tenait une réunion de dégustation de vin, et a ouvert le feu sur les soixante convives.

Cette attaque, la première de ce genre menée par des Noirs contre des Blancs en Afrique du Sud, porte à 25 le nombre de personnes tuées au cours du week-end dans le pays.

«L'Afrique du Sud est bouleversée et horrifiée», a déclaré un porte-parole du gouvernement, qui a déploré ces violents incidents «après l'espoir suscité par les progrès des négociations (sur la transition politique)».

Dans la cité noire d'Umlazi, près de Durban, des inconnus ont abattu samedi soir trois personnes dans leur sommeil, dont une personne âgée, avant de les découper en morceaux devant leur domicile, rapporte la presse locale qui cite la famille des victimes.

Dix-huit personnes ont été tuées

dans des attaques dans les environs de Johannesburg depuis vendredi, rapporte la police.

Ray Radue, député du Parti nationaliste qui assistait à la dégustation de vin organisée à King William's Town, a déclaré à l'agence sud-africaine SAPA que l'attaque avait été un «véritable carnage».

Le Congrès national africain (ANC) a condamné cet attentat, qu'elle a imputé à des éléments incontrôlés cherchant à plonger dans la violence la région bordant le bantoustan du Ciskei.

La police a offert une récompense de 50 000 rands (17 000 \$ US) pour toute information qui conduirait à l'arrestation des tueurs.

Les cinq Noirs ont lancé des grenades dans le bar et les salles à manger du Club de dégustation de vin de King William's Town et ont ouvert le feu sur les convives.

Le député Ray Radue a précisé qu'au moins deux Noirs, membres du club de golf, étaient en train de dîner au moment du raid.

«Les grenades ont explosé. Tout s'est passé en quelques secondes», a-t-il poursuivi. «Au même moment, un cocktail Molotov explosait au dehors (...) D'autres coups de feu ont été tirés à travers les fenêtres du bar», a précisé un poli-

cier.

Parmi les victimes figurent un homme de 62 ans et son épouse de 56 ans. La police passe la région au peigne fin pour tenter de retrouver les coupables.

«L'attaque est le fait de certains groupes qui cherchent à remettre en cause la relative stabilité que nous essayons d'établir dans notre région», a déclaré le responsable local de l'ANC, Smuts Nkonyama.

Le Parti conservateur (CP, pro-apartheid) a attribué cet attentat au processus de réformes qui prévoit notamment un moratoire sur la peine de mort.

«Le président de l'État (Frederik de Klerk) a sur les mains le sang de ces victimes», précise le CP dans un communiqué.

La tension est vive dans la région depuis la fusillade du 7 septembre à la frontière du Ciskei, quand les troupes du bantoustan ont ouvert le feu sur des manifestants de l'ANC, tuant 29 personnes.

Smuts Nkonyama et les autorités du Ciskei ont entamé des discussions il y a quelques semaines pour venir à bout de la violence dans la région. Plusieurs soldats du Ciskei ont été abattus à leur domicile et les militants pro-ANC font l'objet d'attaques répétées.

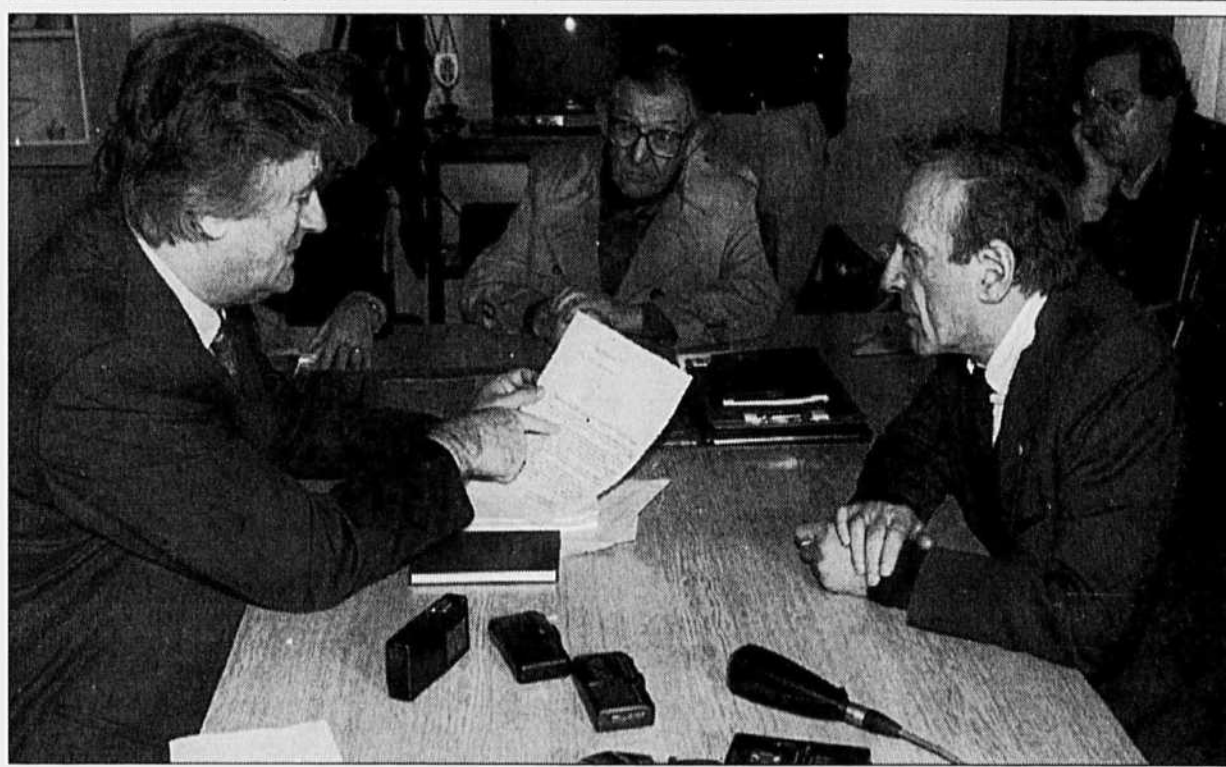


PHOTO AP

Le prix Nobel de la paix, Elie Wiesel, à droite, a rencontré hier à Sarajevo le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. Il a aussi eu un entretien avec le président Alija Izetbegovic à qui il a demandé de rencontrer Karadzic pour mettre un terme aux affrontements.

Les combats en Bosnie reprennent à l'approche du cessez-le-feu

SARAJEVO (Reuter) — Les combats ont repris hier à Sarajevo et dans d'autres régions de Bosnie, quelques heures avant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu entre les Serbes bosniaques et les Croates.

Selon la police, deux personnes ont été tuées et deux autres blessées dans la vieille ville de Sarajevo durant la nuit de samedi à hier.

Dans les nouveaux quartiers, des tirs de mitrailleuse ont retenti toute la nuit et en début de matinée. Un journaliste de radio a dit qu'une trentaine d'obus étaient tombés dans les faubourgs de Hrasno et Cengiz Vila durant la nuit et que cinq personnes avaient été blessées dans le secteur de Dobrinja. Le calme était toutefois revenu en fin de matinée.

Le cessez-le-feu entre Serbes et Croates, obtenu par le commandant de la FORPRONU (force de protection de l'ONU) en Bosnie-Herzégovine, le général Philippe Morillon, exige des deux camps qu'ils cessent

les bombardements de chaque côté de la ligne de front.

Aux termes de l'accord, qui devait prendre effet hier à minuit, Zagreb doit également procéder au retrait de ses troupes de citoyenneté croate - distincts des Croates bosniaques.

Le général Morillon a précisé que la Croatie avait à cette occasion admis pour la première fois que son armée régulière était déployée dans certaines régions de Bosnie, ce qu'elle avait démenti avec vigueur jusqu'à présent.

Les Serbomans bosniaques étaient absents des négociations qui ont abouti à l'accord de cessez-le-feu. Le président bosniaque Alija Izetbegovic a déclaré samedi avoir refusé de parler à des responsables serbes.

Dans le cadre du cessez-le-feu, le chef militaire des Serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, devait rencontrer un responsable de haut rang du Conseil de défense croate de Bosnie (HVO) hier après-midi à

l'aéroport de Sarajevo, a déclaré un porte-parole de la FORPRONU.

Musulmans, Serbes et Croates de Bosnie ont signé un accord de cessez-le-feu le 10 novembre sur tout le territoire de la République, qui est entré en vigueur deux jours plus tard. Malgré de nombreuses violations, cette trêve a réduit l'intensité des combats dans certaines régions et l'ONU la considère comme la base de nouveaux progrès.

Hier, les affrontements se poursuivaient toutefois à travers la Bosnie-Herzégovine.

L'agence yougoslave Tanjug a rapporté que des unités de l'armée croate avaient attaqué des positions serbes autour d'Orasje et de Brcko, dans le nord de la Bosnie, au cours de la nuit, et avaient intensifié leur offensive hier matin.

Les attaques étaient dirigées contre le village de Loncar, contrôlé par les Serbes au bord d'un corridor liant les régions serbes de Croatie à la Serbie.

Lettre de Moscou Les intellectuels

L'«intelligentsia» est un mot d'origine russe, pas tout à fait traduisible dans d'autres langues. Avant tout, parce que l'intellectuel russe s'est toujours perçu comme un messie, celui à qui incombe de préserver les valeurs morales de la société.

C'est pour cette raison que le cafard qui semble habiter actuellement l'âme de tous les intellectuels que je rencontre dans ce pays est si profond et attristant. Ils prononcent avec une emphase toute russe des phrases du genre: «Comment peut-on posséder une élévation d'âme quand on vit au seuil de la pauvreté?» «Pour la première fois de ma vie, je pense plus souvent à l'argent qu'à mes préoccupations intellectuelles, et j'en ai profondément honte!»

Voici l'extrait d'un texte écrit par un émigré russe, un critique littéraire vivant à New-York, qui, en visite à Moscou, a regardé, éberlué, le comportement de ses copains:

«J'assistais à une conversation entre amis. Un écrivain expliquait à une collègue comment vivre: non pas dans le sens métaphysique mais tout à fait matériel. Il était en effet très bien organisé. Il connaissait un magasin où on livrait le lait tous les mardis, à deux heures précises. Il allait chercher du riz dans un entrepôt à Podolsk (à 40 kilomètres de Moscou). Pour épaissir sa soupe de pommes de terre, il mettait carrément de la crème, — chère, bien sûr, car il faut l'acheter au marché privé — mais «on dirait, vraiment, que la soupe est faite avec de la viande!»... Tout cela dit d'une voix égale et posée. Quand on pense qu'il édite une revue et écrit des livres, il fallait admirer la dignité avec laquelle le fardeau était porté. On avait l'habitude de lire ce genre de choses dans les mémoires du temps de la guerre civile...»

Ma meilleure amie russe est une brillante philosophe qui dirige un département à l'Académie des sciences. Son salaire vient de doubler: il est maintenant de 6000 roubles (18 \$ au taux de change actuel), l'équivalent d'une douzaine de poulets ou de 13 kilos de fromage au marché privé. Ou encore d'une jupe de qualité médiocre ou encore d'une seule botte de cuir, la paire entière coûtant au minimum 12 000 roubles.

Heureusement, le destin lui a épargné l'humiliation des derniers mois depuis la libéralisation des prix. Elle enseigne en ce moment à Istanbul, où elle gagne une modeste somme en dollars représentant pour elle une véritable fortune. Mais c'est surtout psychologiquement que sa chance de vivre ailleurs

est importante. Dans son Institut moscovite, aucun nouveau projet de recherche n'est en cours, faute de subventions. La rumeur court que bientôt, il n'y aura pas assez d'argent pour payer même les salaires de misère. «Qui a besoin de la philosophie dans les pareilles circonstances?», dit ma copine au téléphone, souffrant à distance.

L'autre jour, une de ses collègues philosophes s'est éva-



Véra Murray

nouie dans un tramway en rentrant du travail à Moscou; elle ne s'était nourrie que du pain et du thé depuis plusieurs semaines, dans le but d'acheter, avec son salaire de 4500 roubles, une paire de baskets (4000 roubles) à son fils adolescent.

Un autre ami, docteur en physique théorique, est maintenant obligé de cultiver tous les week-ends un petit lopin de terre dans la banlieue de Moscou. Il se fait une réserve de pommes de terre et de carottes, les seuls légumes que sa famille mangera tout l'hiver. «Un passe-temps qui ne m'intéresse en rien, qui m'humilie», dit-il. «Je n'ai plus beaucoup le temps de réfléchir: la vie spirituelle est devenue trop onéreuse».

Au marché privé, je demande au boucher de découper pour moi un gros morceau de bœuf. Il saisit la hache et attaque la viande avec violence, taillant dans tous les sens. Je lui demande, mine de rien, quel est son véritable métier. «Ingénieur électronique», dit-il. «Et ma femme ici était prof à l'université. Mais on ne fait plus ça depuis deux ans, on allait mourir de faim!»

Le bœuf, ils l'avaient élevé dans la cour de leur datcha, près de Moscou. Ils vendent la viande 500 roubles le kilo. «Sur les 30 ou 40 bouchers au marché, la plupart sont diplômés...», m'informe-t-il...

Avais-je intellectuels québécois: la prochaine fois que vous allez vous plaindre de vos salaires et de vos conditions de travail, consacrez une pensée ou deux à vos lointains collègues russes!

Policier tué en Algérie

ALGER (AFP) — Un officier de police a été assassiné dimanche matin au centre de Blida (50 km au sud d'Alger) par des individus armés, a-

t-on annoncé de source policière. Aucune indication n'a été donnée sur l'identité du policier, ni sur les circonstances de son assassinat.

Rabin n'exclut pas de négocier avec l'OLP le statut des territoires occupés

TEL AVIV (AFP) — Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin n'a pas exclu hier de négocier avec l'OLP le statut définitif de la Cisjordanie et de la bande de Gaza occupées qui pourraient devenir une «entité palestinienne».

«Pourquoi nous ne négocions pas avec l'OLP? Parce qu'à ce stade, les négociations bilatérales portent sur l'accord intérimaire et nous nous adressons aux Palestiniens des territoires occupés, a-t-il déclaré lors d'une réunion à Tel Aviv avec les rédacteurs en chef israéliens.

Dans le passé, tous les premiers ministres israéliens, appartenant au Likoud (droite nationaliste) ou au Parti travailliste, avaient affirmé qu'ils ne discuteraient «jamais» avec la centrale palestinienne considérée comme «une organisation terroriste et ennemie irréductible d'Israël».

Les négociations bilatérales qui se déroulent à Washington portent sur l'établissement durant cinq ans d'un régime de «self-gouvernement» (gouvernement d'autonomie) dans les territoires occupés. Pour les Palestiniens, le statut définitif devra être un Etat, alors que selon M. Rabin «on peut envisager la constitution d'une sorte d'entité palestinienne qui ne soit pas forcément un Etat, car toutes les minorités n'ont pas un caractère».

Depuis une semaine, le premier ministre israélien a modifié son discours à l'égard de l'OLP, en faisant de plus en plus la distinction entre la centrale palestinienne et son chef Yasser Arafat, cible de toutes ses critiques.

«Arafat constitue un obstacle à la paix contrairement à d'autres Palestiniens des territoires occupés» ou de Tunis (siège de l'OLP), a-t-il dit hier.

La veille devant les militants de son parti, il s'en était déjà pris au chef de l'OLP: «quand il y aura l'autonomie dans les territoires et que des élections démocratiques auront permis la désignation de représentants palestiniens, Arafat sait parfaitement que sa position politique sera atteinte. Aussi a-t-il un intérêt personnel à faire échouer le processus de paix», a-t-il dit.

«Parmi ses amis de Tunis, nombreux sont ceux qui le critiquent, pas de façon publique, car ils ont peur de le faire et pas pour des raisons politiques, mais parce qu'ils craignent pour leur vie», a également déclaré M. Rabin.

«Quand je parle d'Arafat, je ne dis pas l'OLP car je pense qu'il y a en son sein à Tunis des Palestiniens plus réalistes que lui», a-t-il affirmé mardi à des journalistes.

Ce changement d'attitude à

l'égard de la centrale palestinienne est également perceptible dans l'opinion israélienne. Vendredi, le plus grand journal du pays, Yediot Aharonot, a publié une interview du chef de l'OLP à Tunis par deux journalistes vedettes du quotidien. Les deux envoyés spéciaux, contrairement à ceux qui avaient réalisé des interviews de M. Arafat auparavant pour la presse israélienne, ne sont pas connus comme des militants de la cause palestinienne. Ils décrivent le chef de l'OLP avec ironie mais sans agressivité et le comparent même en raison de son «nationalisme ardent et son attachement au passé» à Menahem Begin, le fondateur de la droite nationaliste.

Demain, le gouvernement va inscrire dans la loi ce changement d'attitude à l'égard de la centrale palestinienne. Il présentera en première lecture au Parlement une loi abrogeant l'interdiction de tout contact entre Israéliens et l'OLP.

Le ministre de la Justice David Libai a affirmé que cela ne signifiait pas «un changement d'attitude à l'égard de la centrale palestinienne qui ne doit pas participer aux négociations de paix». Formellement cela est vrai, mais dans les faits, chaque fois que la délégation palestinienne a une décision à prendre, elle va consulter M. Arafat à Tunis.



Cette année, écoutez CIEL!
ET PARCOUREZ LE MONDE!

TUNISIE

IDENTIFIEZ
5 MOTS PASSEPORT

TIRAGE LE 24 DÉCEMBRE 1992
À 10 HEURES 15

MOTS PASSEPORT

DATE DE DIFFUSION

REPLISSEZ ET RETOURNEZ À:
CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL J4H 3Z3

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TELEPHONE _____

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE. PHOTOCOPIE REFUSÉE.

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 8.5

LE DEVOIR

exotik
tours

L'ENTREVUE DU LUNDI

GERMAIN DENIS

Notre négociateur au GATT

Sophie Langlois
collaboration spéciale

Dans les cercles diplomatiques de l'élite internationale, Germain Denis négocie, avec des collègues d'une centaine de pays, le plus important projet de libéralisation économique de l'histoire. Les résultats de l'Uruguay Round du GATT (General Agreement on Trade and Tariffs), dont il est le principal négociateur pour le Canada, changeront fondamentalement nos économies, notre façon de faire des affaires et nos vies.

Germain Denis est un passionné. Il a adopté la libéralisation économique comme la cause d'une vie et il pratique la négociation tel un fidèle sa religion. Sa plus grande valorisation, il la trouve non pas dans la complexité technique du dossier mais dans sa relation avec les disciples, surtout les plus récalcitrants. «Les relations humaines sont extrêmement importantes, car les véritables négociations, tractations, sont informelles, confie le négociateur. Il faut être capable de percevoir, par le dialogue avec un autre délégué, à n'importe quelle occasion, un signal qui nous indiquera qu'en ajustant notre position de telle ou telle façon, on pourra peut-être réussir à les faire bouger.» Le talent de Germain Denis pour «les faire bouger» est connu et reconnu: en plus de présider un des quatre grands comités de négociation de l'Uruguay Round, le seul Québécois à la table de négociation est présent pour le poste de directeur-adjoint du GATT.

Afin de libéraliser le commerce mondial, Germain Denis développe des «relations humaines» depuis près de vingt ans dans le milieu restreint des négociations commerciales internationales. En 1975, il s'envole à destination de Genève pour un premier séjour qui durera quatre ans. C'est alors, durant le Tokyo Round du GATT, qu'il apprend les rudiments de la négociation et établit ses premiers contacts avec les représentants de l'influente diaspora de la négociation internationale.

«À la table, personne ne fait d'analogie avec le Tokyo Round, qui nous paraît à des années lumières de distance, raconte le négociateur. Aujourd'hui, les enjeux, tant du point de vue économique que stratégique et géopolitique, sont beaucoup, beaucoup plus complexes. La différence fondamentale est la présence active et très articulée des pays en voie de développement, qui ont adopté une politique d'ouverture, d'exportation. Ils étaient pratiquement absents lors du Tokyo Round.» Au début des années 1980, Germain Denis poursuit sa mission de libéralisateur auprès des Japonais, avec qui il négocie une entente bilatérale sur le commerce de l'automobile. Puis il revient à la charge avec les États-Unis pour négocier l'accord de libre-échange, de 1986 à 1988. Pour lui, la libéralisation du commerce est essentiellement une question d'efficacité. La non-discrimination est le principe fondamental supposé régir le commerce international depuis la création du GATT en 1947. Elle signifie que les pays membres du GATT s'engagent, en vue d'éliminer les traitements discriminatoires dans le commerce international, à réduire de façon substantielle les tarifs et autres obstacles au commerce. Pour ce faire, les pays membres adhèrent au principe de la

«nation la plus favorisée», qui stipule qu'un gouvernement accordant un avantage, un privilège ou une immunité particulière à un produit importé d'un pays particulier, doit automatiquement et sans condition consentir un traitement identique au même produit qui pourrait provenir d'autres pays signataires du GATT. Mais il y a un hic. Un pays peut se soustraire au principe de non-discrimination en invoquant soit un système préférentiel préexistant, une balance des paiements déficitaire ou la participation à une zone de libre-échange.

Le GATT engendra donc une multitude d'exceptions (plus de 20 000), qui rendirent les règles du jeu de plus en plus difficiles à interpréter pour les joueurs et pour les panels du GATT devant arbitrer les litiges. «Le vieux GATT est tellement dépassé — les principes sont encore valables — mais dans son application, le vieux GATT n'existe plus, estime Germain Denis. Les règles ne sont plus respectées parce que désuètes. Le statu quo n'existe pas dans le commerce, car les échanges continuent à se multiplier, avec ou sans règles du GATT.»

Les négociateurs de l'Uruguay Round tentent, depuis six ans, d'établir une nouvelle charte du commerce international qui verrait à libéraliser non plus seulement les produits manufacturés (ancien GATT) mais aussi les produits agricoles, les

textiles, les produits industriels, les produits de ressources naturelles, les produits de haute technologie, de même que tous les types de services (financiers, professionnels, de transport, de télécommunication, etc.) et toutes les formes de propriété intellectuelle (brevets, droits d'auteur, secrets commerciaux, appellations d'origine, etc.). C'est le plus ambitieux projet de libéralisation économique jamais entrepris dans l'histoire moderne.

Un nouveau GATT

«On est en train de refaire le système d'après-guerre, de mettre en place l'équivalent du FMI (Fond monétaire international) pour le commerce. La négociation a une dimension stratégique importante qu'il faut garder à l'esprit: dans la mesure où on réussit à réduire globalement les protections aux frontières, on réussit alors à bâtir des ponts entre les grands ensembles régionaux et on diminue, ce faisant, les risques de conflit. C'est pourquoi c'est aussi une négociation stratégique, géopolitique.»

Le GATT devrait-il être compris comme un instrument pour la paix? «Des relations commerciales plus souples et de croissance, par définition, contribuent à des relations pacifiques. Le GATT permet d'élargir le partage des richesses et fournit un processus civilisé de règlement des conflits. Plus on ouvre les frontières sur une base globale, plus le commerce croît et, plus on augmente les chances d'entraînement pour les pays en voie de développement. Si on regarde l'histoire des pays les plus industrialisés, on voit qu'ils y sont arrivés par le commerce. Plus il y aura de pays qui adhéreront au GATT, plus il y aura cet effet d'entraînement. Une des raisons de cette négociation (Uruguay Round) était précisément de rétablir les équilibres avec les pays tiers.»

Le nouveau GATT sera-t-il omnipotent, omnipotent? «Qu'on le veuille ou non, il faut composer avec l'intégration globale, réplique Ger-



Germain Denis, sous-ministre adjoint au Ministère des Affaires extérieures et du Commerce international à Ottawa, chef du bureau des négociations commerciales multilatérales, responsable de la délégation canadienne à l'Uruguay Round du GATT

main Denis. Mais tout ce qui bouge sous le soleil n'aboutira pas à Genève. Le GATT est une réponse institutionnelle au phénomène de la mondialisation. Cette dernière crée des opportunités, mais elle engendre aussi des problèmes, des conflits, auxquels il faut répondre. Quand on pense à l'institution du GATT, on ne pense pas à la bureaucratie GATT, on pense à la clarification des règles du jeu, à la précision, à la non-discrimination, la transparence, au règlement impartial et objectif des différends. Les principes demeurent simples, l'infrastructure minimum.»

La bible des règles du nouveau GATT sera tout de même beaucoup plus volumineuse et sans doute bien encombrante pour les pays qui désireraient continuer à pratiquer certaines formes de protectionnisme, souvent essentielles au fonctionnement de certains secteurs de l'économie et cruciales pour la sauvegarde immédiate de milliers d'emplois. Le négociateur québécois se dit tout à fait conscient des vulnérabilités de l'économie canadienne qu'il doit tenter de protéger, même dans le cadre d'un objectif global de libéralisation. «Le rôle du négociateur est de pousser ses priorités avec ferme-

té et conviction tout en expliquant les contraintes de notre position. Nous cherchons avant tout des solutions équilibrées. Pour être efficaces, les règles doivent être perçues comme ayant un impact équilibré, entre les différents secteurs économiques, les régions, les pays. L'équilibre est l'essence même de la négociation.»

«La négociation, c'est ici qu'elle commence, au Canada, à l'intérieur même du ministère, puis avec les provinces et avec les intervenants du secteur privé, les élites agricoles et industrielles.»

Pour les gouvernements nationaux, être ou ne pas être du GATT est un choix déchirant qui ne se pose pas. Les enjeux de la libéralisation sont perçus comme étant si vitaux, que l'adhésion au club paraît obligatoire, même si elle peut représenter des sacrifices douloureux. Au Québec, le monde agricole est particulièrement inquiet des impacts d'un accord au GATT, qui pourrait bouleverser les modes de production et de commercialisation des produits agricoles pratiqués au Québec. Large-

ment nationaliste, voire souverainiste, la classe agricole québécoise se méfie, par définition, de tout ce qui est fédéral.

Fils d'un producteur laitier de Compton, près de Sherbrooke, Germain Denis est un des rares mandarins du gouvernement fédéral à se mériter le respect des dirigeants agricoles québécois. «Nous avons

d'excellents rapports avec lui, indique Jacques Proulx, président de l'Union des producteurs agricoles du Québec. C'est un des rares qui a su établir un bon dialogue, une bonne relation avec les agriculteurs du Québec. Le contact avec lui est facile, il est très disponible et conscient de l'importance de l'agriculture.»

Depuis quatre ans, les producteurs agricoles québécois ont appris à connaître Germain Denis comme le collègue de Genève qui vient régulièrement les informer sur la négo-

ciation en cours et leur expliquer les choses directement. Mais plus souvent qu'autrement, les propos du négociateur ne plaisent pas à l'auditoire, car la négociation sur les produits agricoles ne semble pas avoir pris une bonne direction pour les agriculteurs du Québec.

Le travail de Germain Denis auprès des dirigeants agricoles québécois n'est sans doute pas étranger au virage quasi-révolutionnaire dans lequel l'UPA s'est engagée cette année, en adoptant le défi de la conquête des marchés mondiaux.

Ordonner les mouvements transnationaux

Depuis 1945, l'ordre mondial institue l'État comme principal acteur des relations internationales. Les relations inter-étatiques, de nature essentiellement politique, diplomatique et militaire, ont dominé le paysage mondial durant l'ère bipolaire, résolue depuis l'éclatement du bloc communiste. Les relations et mouvements transnationaux, qui échappent au contrôle des États, se multiplient de plus en plus. Le GATT est le premier organisme à tenter de les ordonner. Assistons-nous à une diminution en règle du rôle des États dans l'ordre mondial? Germain Denis n'estime pas la souveraineté des États membres diminuée par le GATT, puisque ce dernier n'est pas supranational.

Pour le négociateur du gouvernement canadien, le raisonnement est inverse. «Plus on se défend en maintenant du protectionnisme à la frontière, plus on invite les puissants intéressés à influencer nos décisions internes, sans rien gagner en retour, du point de vue des possibilités d'influer sur leurs événements. C'est un contre-argument très pesant aux nationalistes qui estiment la souveraineté en danger dans le libre-échange.»

Le nouveau GATT doit-il être perçu comme l'indice d'une nouvelle domination, institutionnelle, de l'économique sur le politique? «Le leadership international ne se compartimente pas. L'un ne doit pas attendre l'autre. Mais sans initiatives de libéralisation économique, il est assez difficile de voir comment nos grandes démocraties pourraient vraiment convaincre le reste du monde de la valeur de leurs grandes idées. Il doit aussi y avoir intégration au niveau idéologique.»

Germain Denis est un missionnaire convaincu. Son enthousiasme pour la libéralisation économique demeure absolu et son engagement à la cause rappelle celui des fidèles. La richesse des échanges avec une qualité impressionnante d'intervenants constitue la principale nourriture cérébrale, voire spirituelle, du négociateur de Compton, qui se définit humblement comme un facilitateur.

Mais la patience du pratiquant de la négociation commence à s'épuiser. «Les décisions doivent être prises. À un moment donné, au cœur même de la négociation, il faut que ça bouge, que ça aboutisse. Les nouveaux secteurs d'activités sont de plus en plus chaotiques sans règles du jeu. D'ailleurs, entre experts, on entend déjà l'agenda des prochaines négociations: la concurrence, l'environnement, tout cela dépasse déjà les frontières, et on devra poursuivre la libéralisation des secteurs entamée dans l'Uruguay Round. Tout un travail d'analyse et d'anticipation est en préparation, mais l'agenda actuel est déjà débordé.»

On le voit, le candidat au poste de directeur-adjoint du nouveau GATT n'a pas encore achevé sa mission, qu'il ira peut-être poursuivre à temps plein sur les rives du lac Léman...

Des racines ancrées dans les Cantons de l'Est

Sophie Langlois
collaboration spéciale

Après 27 ans dans la fonction publique fédérale, Germain Denis se considère toujours «de passage» à Ottawa, qu'il a découvert en 1965 lors de vacances estivales. «Mes racines ne sont pas ici. Je n'ai pas pigé sur rue à Ottawa, j'ai toujours habité du côté québécois de l'Ou-taouais. Je suis le fonctionnaire de passage, là-dessus, je n'ai aucune hésitation. Pour moi, chez nous c'est toujours Compton. Mes deux parents habitent toujours la maison familiale et l'ensemble de ma famille demeure dans la région de Sherbrooke. J'y retourne souvent.»

Ses racines, Germain Denis les sentifie à son enfance sur la ferme laitière familiale, qu'il partage avec sept frères et sœurs. «J'aimais les tâches au grand air, dans les champs et dans l'érablière. Le mi-

lieu environnemental était très agréable. Mon père était fier de la beauté de sa ferme et l'entretenait en conséquence.»

Pensionnaire au Séminaire de Sherbrooke, où il fait son cours classique, puis étudiant à l'Université Laval, de 1961 à 1965, le futur négociateur raconte qu'il n'avait aucune idée, à ce moment-là, de ce qu'il voulait devenir. Mais déjà, ses intérêts se précisent. Au Séminaire, il aime apprendre l'histoire des grandes cultures, il préfère donc les cours de civilisation et d'histoire. «Je me souviens d'un vieux professeur qui nous récitait de longs poèmes étrangers par cœur.»

En 1961, Germain Denis a vingt ans. La Révolution tranquille, il la traverse dans l'effervescence sociale du milieu académique québécois. «C'était l'explosion sociale, l'ouverture politique, la prise de conscience culturelle, prise de confiance en soi — individuelle et collective —,

l'orientation était entièrement axée vers l'avenir. Tout était possible. Dans cette période, tout changeait, le sens des réformes était absolu, il fallait créer, innover. C'était vraiment l'ouverture de toute une société, un élargissement progressif des horizons, dans le sens du renouvellement. C'est à ce moment-là, à l'Université, où on a vraiment pris conscience du monde plus large.»

À l'Université Laval, quatre professeurs lui lèguent un héritage particulièrement riche: Claude Morin s'emballe dans les dédales de la macro-économie, Léon Dion explore l'univers des grandes idées politiques, Jean-Charles Bonenfant offre des performances magistrales sur les questions institutionnelles et constitutionnelles et, Roger De Haïm sème la graine d'une passion pour l'histoire des relations économiques internationales. «Je me souviens d'avoir organisé alors une conférence sur les relations bilaté-

rales canado-américaines.»

En 1965, la perspective d'un emploi intéressant au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce l'emporte sur le projet d'effectuer un doctorat à Toronto. «J'ai fait mon chemin de façon autonome et auto-critique. À Ottawa, le cheminement n'est jamais facile pour un francophone. On a souvent l'impression de dérouter, de prendre la place de quelqu'un. Dans le passé, il n'y avait pas de Québécois dans le domaine des relations économiques internationales à Ottawa. Je n'ai aucun doute que si je n'avais pas persévéré à vouloir faire ce que je fais, avec acharnement, beaucoup de lectures, d'analyses très auto-critiques, et une bonne dose d'entêtement, je n'y serais pas arrivé. Nous sommes encore très peu de Québécois ici (deux) et il n'y a pas vraiment de relève, ce qui est absolument déplorable. C'est tout de même Ottawa qui négocie les traités internatio-

naux, c'est ici qu'on fait les deals.»

Il est rare de rencontrer un fonctionnaire qui ne se gêne pas pour embrasser une cause. «C'est cet attachement à une cause (libéralisation économique) — qui crée la motivation intellectuelle et professionnelle — qui fait qu'on est prêt à bousculer et à être bousculé. C'est par entêtement que je suis où je suis.» Germain Denis a non seulement adopté la cause de la libéralisation économique, mais il a modelé sa carrière et adapté son mode de travail à cette cause, plutôt qu'à une ascension hiérarchique dans la fonction publique. «Je suis un fonctionnaire atypique parce que je cherche des solutions hors des sentiers battus. Je déteste la routine bureaucratique. Si on me dit que c'est nécessairement ça la solution, je la mets en doute au point de départ, car souvent ce n'est pas la facilité qui est la solution durable et véritable. Le sentiment d'innovation, d'imagi-

nation, de créativité nous amène à chercher des solutions hors des cadres établis, tout en les enracinant dans la réalité.»

«La persévérance qui pousse à vouloir faire avancer une cause m'a amené, au cours des quinze, vingt dernières années, à travailler sur des dossiers qui ont toujours mené à des initiatives d'ouverture, de libéralisation. Si je regarde l'histoire des grands dossiers que j'ai eu à traiter, c'était souvent, par définition, des missions impossibles. On ne peut qu'y arriver en innovant, en mettant de l'avant de nouvelles options, de nouvelles idées. Alors qu'avant, tout se faisait en vase clos, j'ai adopté une approche de coopération, de consultations, qui permet de bâtir des ponts, par le consensus et le rassemblement. Cela demeure ma préoccupation dans la gestion des dossiers actuels, de trouver des solutions, des points communs, pour bâtir, finalement.»

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE: (849-3456) — *Home Alone 2* 6 h 45, 9 h 10 — *Dracula* 7 h 10, 9 h 35 — *The Bodyguard* 7 h 10, 9 h 35 — *Passenger 57* 7 h 15, — *Traces of Red* 9 h 30

BERRI: (849-3456) — *Dracula* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 — *Annabelle partagée* 1 h 45, 3 h 30, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — *Le garde du corps* 1 h 40, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 40 — *Toutes peines confondues* 1 h 45, 4 h, 7 h 20, 9 h 35 — *Baisers mortels à Palm Beach* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD: (849-3456) — *Baisers mortels à Palm Beach* 7 h, 9 h 20 — *Passenger 57* 9 h 30 — *Héros* 7 h — *Le garde du corps* 7 h, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL: (849-3456) — *Héros* 7 h, 9 h 30 — *Baisers mortels à Palm Beach* 7 h 05, 9 h 25 — *Home Alone 2* 7 h, 9 h 25 — *La rivière du 6e jour* 7 h 05, 9 h 30 — *Dracula* 7 h, 9 h 35 — *Le garde du corps* 7 h, 9 h 25

CENTRE EATON: Mtl — *1492* 2 h, 5 h 15, 8 h 30 — *Under Siege* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 30, 9 h 15 — *The Bodyguard* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 15 — *Adultes consentants* 7 h 05, 9 h 20 — *Jeu de puissance* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40 — *Gas Food and Lodging* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN: (849-3456) — *Dracula* 4 h 30, 7 h, 9 h 30 — *Johnny Stecchino* 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35 — *Dracula* 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *The Hand That Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA LANGELIER: Mtl — *Héro* 7 h 15 — *Cuirassé en péril* 9 h 35 — *Passenger 57* 9 h 20 — *Candyman, spectre maléfique* 7 h 15 — *Baisers mortels à Palm Beach* 7 h 10, 9 h 15 — *La rivière du 6e jour* 6 h 45, 9 h 10 — *Dracula* 7 h 10, 9 h 40 — *Le garde du corps* 7 h, 9 h 30

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — *Freud Leaving Lun*, mar. 5 h 15, mer. jeu. 3 h, 7 h 15 — *Les meilleures intentions* 1 h 30, 5 h, 8 h 30 — *Johnny Stecchino* lun. mar. 3 h 15, 7 h 15, mer. jeu. 1 h, 9 h 15 — *Le festin* lun. mar. 1 h, 9 h 15, mer. jeu. 5 h

CINÉMA OMÉGA: *Le zèbre* 7 h 15, 9 h 30 — *1492* 8 h — *Jeu de puissance* 7 h 15, 9 h 30 — *Cuirassé en péril* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) —

CINÉMA DE PARIS: (875-7284) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE: (849-3456) — *Dracula* 7 h, 9 h 40 — *Dracula* 7 h, 9 h 40 — *A River Runs Through It* 7 h, 9 h 30 — *Home Alone 2* 7 h, 9 h 25 — *Home Alone 2* 7 h 20, 9 h 40 — *Traces of Red* 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *mar Triumph of the Spirit* 18 h 35 — *Les derniers marrants* 20 h 35

CINÉMA V: (489-5559) — *Fermé temporairement*

CINÉPLEX: (849-3456) — *Le voleur d'enfant* 3 h 25, 7 h, 9 h 20 — *Passenger 57* 9 h 10 — *Candyman spectre maléfique* 3 h, 7 h 05 — *Le côté obscur du cœur* 3 h 30, 7 h, 9 h 30 — *Sofie* 4 h 30, 8 h — *Glenngary Glen Ross* 5 h 10, 9 h 15 — *Des souris et des hommes* 7 h — *Héro* 7 h — *A River Runs Through It* 3 h 30, 9 h 25 — *L'homme de ma vie* 7 h 20, 9 h 30 — *The Best Intentions* 4 h 30, 8 h — *Husbands and Wives* 7 h 05, 9 h 20 — *COMPLEXE DES JARDINS: (849-3456) — La rivière du 6e jour* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, jeu. 2 h, 4 h 30, 9 h 30 — *Sofie* 1 h 45, 5 h 30, 8 h 45 — *La belle histoire* 1 h 30, 5 h, 8 h 30 — *Roméo* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, mer. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU: (283-8229) —

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Moderato Cantabile* 19 h — *La beauté du diable* 20 h 45

CRÉMAZIE: (849-3456) — *Dracula* 7 h, 9 h 35

DAUPHIN: (849-3456) — *Les meilleures intentions* 8 h — *Après l'amour* 7 h, 9 h 10

DÉCARIE: (849-3456) — *Jennifer Eight* 7 h, 9 h 20 — *Under Sieges* 7 h 15 — *Passager 57* 9 h 30

DORVAL: (631-8586) — *The Bodyguard* 6 h 45, 9 h 30 — *Home Alone 2* 6 h 20, 9 h — *Home Alone 2* 6 h 20, 9 h — *Dracula* 6 h 30, 9 h 10

DU PARC: (844-9470) — *The Bodyguard* 6 h 30, 9 h 30 — *The Bodyguard* 8 h 30 — *Sneakers* 6 h 35, 9 h 05

DU PLATEAU: (521-7870) — *Dracula* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 — *Héros* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: — *Under Siege* 7 h 10, 9 h 30 — *Jennifer Eight* 6 h 45, 9 h 25 — *Passenger 57* 7 h 15, 9 h 15 — *The Bodyguard* 6 h 15, 9 h 05 — *Malcolm X* 8 h 15 — *Mighty Ducks* 7 h 15, 9 h 30 — *Aladdin* 6 h 30, 8 h 30 — *Aladdin* 7 h, 9 h

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: (849-3456) — *Home Alone 2* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25 — *A River Runs Through It* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 20 — *Home Alone 2* 2 h, 4 h 30, 7 h 20, 9 h 40 — *Traces of Red* 2 h 15, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 15, jeu. 2 h 15, 4 h 30, 9 h 30

GOETHE INSTITUT: (499-0159) — *Trilogie aller-retour Santa Fe* 18 h 30

GREENFIELD: (671-6129) — *The Bodyguard* 6 h 15, 9 h — *Jennifer Eight* 6 h 20, 9 h 05 — *Passenger 57* 7 h, 9 h 10

IMAX: (496-4629) — *L'homme et la bête et Les feux du Koweït* mar. mer. jeu. ven. dim. 10 h, 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h, — sam. 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h, — version anglaise mar. au dim. 11 h 45, 20 h 45 — *Les Rolling Stones* ven. sam. 22 h 30

IMPERIAL: (288-7102) — *Malcolm X* 12 h 30, 4 h 15, 8 h 15

LAVAL: (688-7776) — *Malcolm X* 8 h 20 — *Aladdin* 7 h 10, 9 h 10 — *Under Siege* 7 h 20, 9 h 10 — *The Bodyguard* 6 h 30, 9 h 10 — *1492* 6 h 10 — *Passenger 57* 7 h 10, 9 h 20 — *Le zèbre* 7 h, 9 h 20 — *Adultes consentants* 7 h 10, 9 h 30 — *L'Amant* 7 h, 9 h 10 — *Jennifer Eight* 6 h 55, 9 h 25 — *Bébé à bord* 7 h, 9 h 10

LAVAL 2000: (849-3456) — *Dracula* 7 h, 9 h 30 — *Candyman spectre maléfique* 7 h 15 — *Passenger 57* 9 h 20

LOEW'S: (861-7437) — *Aladdin* 12 h 30, 2 h 40, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20 — *Jennifer Eight* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h — *The Lover* 12 h 10, 2 h 40, 2 h 35, 7 h, 9 h 15 — *Of Mice and Men* 12 h 05, 2 h 35, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40 — *Mistress* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30 — *The Bodyguard* 12 h, 2 h 35, 5 h 20, 8 h, mer. aucune représentation

LOUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1: Orange mécanique* 19 h — *Intérieur d'un couvent* 21 h 30 — *Salle 2: Red Sorghum* 19 h 15 — *Un thé au Sahara* 21 h

PALACE: *The Bodyguard* 1 h, 3 h 35, 6 h 20, 9 h — *Passenger 57* 12 h 45, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 35, 9 h 30 — *Consenting Adults* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 20 — *Mighty Ducks* 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 50, 9 h — *Under Siege* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 — *The Bodyguard* 12 h, 2 h 35, 5 h 20, 8 h, mer. aucune représentation

PARADIS: (354-3110) — *Une lique en jupons* 5 h 30 — *L'Esprit de Cain* 6 h 45 — *Jeune femme cherche colocataire* 7 h 10 — *Rock'n Nonne* 8 h 30 — *Obsession fatale* 9 h — *Contre attaque* 9 h 20

PARISIEN: (866-3856) — *C'est arrivé près de chez vous* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 — *Indochine* 1 h, 4 h 30, 8 h — *Un cœur en hiver* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20 — *Le zèbre* 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 10 — *Ma vie est un enfer* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 — *L'Amant* 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 25 — *1492* 2 h, 5 h 30, 8 h 30

PLACE ALEXIS NIHON: (849-3456) — *Home Alone 2* 12 h 15, 2 h 40, 5 h 10, 7 h 40, 10 h — *Dracula* 2 h, 4 h 45, 7 h 30, 10 h — *Home Alone 2* 1 h, 3 h 30, 7 h 10, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — *Dracula* 7 h, 9 h 30 — *Candyman, spectre maléfique* 7 h 10, 9 h 40

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — *Home Alone 2* 7 h 20, 9 h 40 — *A River Runs Through It* 7 h, 9 h 35 — *Bodyguard* 7 h, 9 h 40 — *Bodyguard* 7 h, 9 h 40 — *Dracula* 7 h 05, 9 h 40 — *Home Alone 2* 7 h, 9 h 25 — *Consenting Adults* 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA QUÉBEC

CINÉMA LIDO: *Dracula* 18 h 45, 21 h 10, sam. dim. lun. 13 h, 18 h 45, 21 h 10 — *Des souris et des hommes* 19 h, 21 h 10, sam. dim. lun. 13 h, 19 h, 21 h 10 — *Candyman* 19 h, sam. dim. lun. 13 h, 19 h — *Passager 57* 21 h 10 — *Adultes consentants* 19 h, 21 h 10, sam. dim. lun. 13 h, 19 h, 21 h 10 — *Le garde du corps* 18 h 45, 21 h 10, sam. dim. lun. 13 h, 18 h 45, 21 h 10

LE CLAP: (650-CLAP) — *Les meilleures intentions* 13 h 30, 17 h, 20 h 30

GALERIES CAPITALES: (628-2455) — *1492* 8 h — *L'Amant* 7 h 10, 9 h 25 — *Le zèbre* 7 h 20, 9 h 20 — *Passager 57* 9 h 30 — *Jeu de puissance* 7 h 05 — *Le garde du corps* 6 h 55

SUR SCÈNE

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Corbach, du 25 au 30 nov. à 22h30.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. de 19h. à 24h., mer. au ven. de 17h30 à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle en permanence, du mar. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h30 — Billy George, pianiste-chanteur, lun. mar. de 17h. à 19h. — Le Trio de Billy George, sam. de 18h. à 21h30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h30 à 24h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (284-2112) — «Avant la retraite» de Thomas Bernhard, m. en s. Alexandre Hausvater, du 28 oct. au 12 déc., mar. au ven. 20h., sam. 16h30 et 21h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PAS-TEUR: 1001 Sherbrooke, Montréal — Finale du concours OSM, le 30 nov. à compter de 9h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: angle Union et Ste-Catherine, Montréal — L'Orchestre de chambre McGill, dir. Boris Bront, présente Le Messie de Haendel, en version originale, avec les chanteurs de la Cathédrale, dir. Gerald Wheeler, solistes: Shari Saunders, soprano, Daniel Taylor, alto, Benjamin Butterfield, ténor, Eric Oland, basse, le 30 nov. à 20h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — La Rallonge présente «A propos des Williams» de Pierre-Yves Lemieux, m. en s. François Barbeau, du 24 nov. au 20 déc., mar. au sam. à 20h., dim. à 15h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — «Il n'y a plus rien» texte et m. en s. de Robert Gravel, du 17 nov. au 5 déc., mar. au sam. à 20h30.

ESPACE TANGENTE: Agora de la danse, 840 est Cherrier, Montréal (277-1110) — Anglophones/Francophones, un théâtre sous influence, table ronde avec Marianne Ackerman, Paula De Vasconcelos, Manya Pelletier, Claude Poissant, Richard Simas et Shelley Tepperman, dans le cadre des 20 jours du théâtre à risque, le 30 nov. à 19h30.

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — Lucie Grégoire Danse: Vers le haut pays, du 26 nov. au 6 déc., 4 h 40, 7 h 10, 9 h 25 — *1492* 2 h, 5 h 30, 8 h 30

LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Le Théâtre de la Manufacture présente «Cabaret Neiges Noires» de J.F. Caron, D. Champagne, J.F. Messier et P. Rafie, du 19 nov. au 12 déc. à 20h30.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal (872-7882) — Les lundis d'Edgar: L'Ensemble de musique de chambre Sonos avec Helmut Lipsky, violon, Leslie Snider, violoncelle, Michel Kozlovski, piano, le 30 nov. à 20h.

MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Le Théâtre de la Vieille 17 en collaboration avec le Centre National des Arts d'Ottawa présente «La machine à beauté» adaptation et m. en s. de Robert Bellefleur, du 25 nov. au 20 déc., les sam. et dim. à 15h.

RIALTO: (274-3550) — *Prospero's Books* 7 h — *One False Move* 9 h 30.

VERSAILLES: (353-7880) — *L'Amant* 7 h 20, 9 h 30 — *The Bodyguard* 6 h 30, 9 h 10 — *Jennifer Eight* 6 h 30, 9 h 15 — *Adultes consentants* 7 h 10, 9 h 20 — *Le zèbre* 7 h 10, 9 h 20 — *1492* 6 h 20, 9 h 15

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Dracula* 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45 — *La rivière du 6e jour* 12 h 45, 16 h, 19 h 10, 21 h 45 — *Passager 57* 16 h 20, 21 h 45 — *Escrocs* 13 h, 19 h 05 — *Héros* 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 30 — *Baiser mortel à Palm Beach* 13 h 15, 15 h 45, 19 h 20, 21 h 40 — *Le garde du corps* 12 h 30, 15 h 30, 19 h, 21 h 40 — *Candyman* 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 40, 21 h 50

STE-FOY: (656-0592) — *The Bodyguard* 6 h 45, 9 h 10 — *Malcolm X* 8 h — *Adultes consentants* 7 h 05, 9 h 15

Les écoles privées ne roulent pas sur l'or

— Pierre Labbé

GRANBY (PC) — Les subventions aux écoles secondaires privées par le gouvernement du Québec ne leur permettent guère de rouler sur l'or, soutient Pierre Labbé, le directeur de l'école du Verbe Divin, de Granby.

L'annonce récente par le gouvernement de son intention d'augmenter de 25 millions \$ la subvention annuelle aux écoles privées a suscité un tollé dans le secteur public. «On peut faire dire n'importe quoi aux chiffres», rétorque M. Labbé. «Dans les faits, on se rend compte que le montant des subventions au secteur privé diminue depuis 1981.»

C'est cette année-là en effet que les règles du jeu ont changé avec l'adoption de la Loi 11 par laquelle le gouvernement décrétrait que, dorénavant, la subvention par élève versée au secteur privé serait de 2077 \$ la première année et qu'ensuite, elle serait indexée dans la même proportion que la subvention du secteur public, qui était alors de 3600 \$ par élève.

Auparavant, soit depuis 1968, le financement des écoles privées était régi par la Loi 56 qui stipulait que la subvention par élève accordée aux écoles privées représenterait 80% de la subvention par élève du secteur public.

La modification de 1981 a fait en sorte que l'écart entre les montants accordés au secteur privé et ceux accordés au secteur public allait s'agrandir d'année en année. «C'est ce qui fait que notre subvention par élève ne représentait plus que 52 pour cent de celle du secteur public en 1989-90 (2914 \$ contre 5580 \$ au public)», souligne M. Labbé.

Dans ce contexte, les 25 millions \$ destinés au secteur privé (M. Labbé a eu vent que le rajustement se ferait sur trois ans à partir de 1994 à raison de 4 millions \$ à la première année, 8 millions \$ à la deuxième et 12 millions \$ à la troisième) suffiraient tout juste à effectuer un redressement pour ramener un meilleur équilibre entre les subventions au privé et au public.

«C'est facile de dire aux écoles privées: augmentez vos frais de scolarité. Mais si nous faisons cela, nous allons nous retrouver avec des écoles n'accueillant que des élèves provenant de familles riches et ce n'est pas ce que nous voulons; nous voulons que nos écoles demeurent accessibles au plus grand nombre. Si on préconise le libre choix, qu'on nous donne les moyens de l'exercer ce libre choix», dit Pierre Labbé.

Pour boucler son budget, l'école du Verbe Divin doit, depuis cinq ans, augmenter chaque année de 50 ou 60 \$ les frais d'inscription des 480 à 500 élèves qui la fréquentent. Encore heureux qu'elle puisse toucher certains «revenus privilégiés», comme cette économie de 300 000 \$ qu'elle réalise annuellement grâce à la location de ses locaux de la communauté des Peres du Verbe Divin. Au prix du marché, la location de la propriété lui coûterait 400 000 \$, frais de chauffage et d'électricité inclus.

Les parents ont dû payer 950 \$ cette année pour inscrire leur enfant au Verbe Divin. L'école touche actuellement une subvention par élève de 3300 \$, ce qui place ses dépenses annuelles par élève à 4250 \$, un montant bien inférieur à celui que coûte un élève du public.

Selon M. Labbé, la fermeture des écoles secondaires privées signifierait pour le gouvernement une dépense supplémentaire de plus de 150 million \$: il devrait combler l'apport financier des parents des 75 000 élèves du secteur privé et devrait éliminer l'écart qui subsisterait quand même entre ce que l'instruction de ces élèves coûtait réellement et ce que coûte à l'État chaque élève du public.

«Nous ne réclamons pas la parité avec les écoles publiques, nous voulons obtenir ce qui nous permettrait de vivre et de voir un peu plus loin dans le temps que le prochain budget. Nous existons de par une loi et nous n'avons quand même pas à nous excuser d'exister», conclut M. Labbé.

A SURVEILLER

La Maison Charlemagne est à la recherche de personnes pouvant héberger de 1 à 3 résidents adultes ayant eu des démêlés avec la justice. Offrons encadrement et rémunération (perdiem). Les personnes désireuses d'obtenir des informations, communiquez à 253-1926.

Conférence de Marc Gambino, thème: La marche sur le feu, le 30 nov. à 19h30, pour réservations: 333-9925.

L'Entraide pour hommes de Montréal organise des rencontres de groupe tous les lundis soirs à 19h30, au 6955 Des Ormeaux, Anjou. Rens.: 355-8300.

La Fondation culturelle Jean de Brébeuf vous invite à un atelier de lecture avec Louis-B. Raymond, s.j., sujet: Le voyageur magnifique d'Yves Simon, le 30 nov. à 13h45, à la Salle Brébeuf, 5625 Decelles, Montréal. Rens.: 739-4637.

Conférence publique: Les crises dans l'Eglise ancienne et la crise contemporaine, conférencier: Charles Kannengieser, patrologue, le 30 nov. à 19h30, au 3200 Jean-Brillant, salle B-3335.

Colloque sur l'avant-garde russe, le 30 nov. à 19h., au Centre Saïdy Bronfman, 5170 chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal.

Journée nationale contre la violence à Info-Femmes, ce dîner-causerie aura lieu le 3 déc. à 11h30, apportez votre lunch, activités gratuites. La publiciste-religioniste Francine Faucher exposera ses affiches portant sur cette thématique. Inscr.: 355-4529.

Journée de ressourcement avec le Père Gérard Blackburn, c.s.v., au Couvent St-Jacques, 122 rue St-Jacques, St-Jacques, (514-839-7717), le lundi 30 nov. de 9h. à 16h30.

Dans le cadre des Lundis de la Naturopathie, le Centre Naturopathique L'Éveil invite ses membres et les non-membres à assister à des cours-conférences donnés par Gaëtan Brodeur, thème de la soirée du 7 déc. Améliorer la digestion et l'assimilation des aliments, au 1160 est boul. St-Joseph, ste 301, Montréal, de 19h. à 21h. Réservations et informations: 596-1122.

Le Centre des femmes de Montréal, dans le cadre de son service aux femmes immigrantes, offre l'opportunité à des femmes québécoises d'être jumelées à des femmes immigrantes, dans le but de favoriser un échange interculturel et l'intégration sociale des femmes nouvellement arrivées. Rens.: Samantha au 842-0814.

L'Association québécoise des Amis de la sclérose en plaques invite les personnes atteintes de cette maladie à communiquer avec elle. Relaxation, conférence, témoignage, approches alternatives d'ici et d'ailleurs sont au programme. Inf.: 522-5932.

Le Parrainage civique de l'est de Montréal est à la recherche de bénévoles pouvant contribuer à l'intégration sociale de personnes vivant avec un problème de santé mentale ou une déficience intellectuelle. Inf.: 255-1054.

Le Centre d'Action Sida Montréal (femmes) offre des sessions de groupes pour les femmes atteintes du VIH/SIDA, ainsi que pour les amis et la famille. Ce service est offert en français et en anglais. Inf.: Barbara ou Kathryn au 954-0170.

Programme de préparation à l'emploi, l'inscription est en cours maintenant pour la prochaine session du Projet d'Initiation à l'Emploi, qui débutera le 7 déc. pour une durée de 8 semaines. Rens.: Sarah Malka au 345-2625.

La Fédération canadienne des Frères de St-Gabriel est heureuse d'inviter les anciens élèves et amis à la rencontre sociale de Noël à la Maison Provinciale au 1601 est Gouin, à Montréal, de 13h.

MUSIQUE / chronique



Le Quatuor Morency: de gauche à droite Denise Lupien, Olga Ranzenhofner, Christopher Best et Francine Lupien-Bang.

Le Quatuor Morency joue nos compositeurs

Marie Laurier

LE QUATUOR Morency continue d'élargir son répertoire de musique de chambre classique et contemporaine, de même que sa formule d'inviter des solistes à se joindre à lui pour ses concerts et surtout de mettre en valeur les compositeurs québécois.

Ainsi la 3e saison de la série *Le Quatuor Morency* et ses invités comprendra trois concerts qui auront lieu les jeudis à 20h à la salle Redpath de McGill: le 3 décembre, l'invité est le pianiste Louis-Philippe Pelletier qui sera le 5e musicien pour interpréter le *Quintette en fa mineur opus 34* pour piano et quatuor à cordes de Brahms. Aussi au programme: des quatuors de Haydn et de Borodine.

Au concert du 22 avril 1993, l'altiste français Bruno Pasquier se joindra à ses hôtes pour jouer deux quintettes de Mozart et de Brahms.

En collaboration avec le Centre de musique canadienne du Québec, selon également une tradition, le Quatuor Morency rend chaque année un hommage particulier à un compositeur québécois en interprétant de ses oeuvres, cette fois cinq quatuors à cordes de Clermont Pépin.

Enfin, le jeudi 13 mai, la soprano Marie-Danielle Parent se joindra au Quatuor Morency pour créer une oeuvre pour voix et quatuor à cordes de Denis Gougeon, la *Complainte de la passion*, une commande du Quatuor Morency avec le soutien financier du Conseil des arts du Canada.

En saison 1992-1993, le Quatuor Morency joue de nouveau plusieurs oeuvres de compositeurs québécois. Lors du 100e anniversaire du Ladies Morning Musical Club, le Morency a fait la création du 4e quatuor d'André Prévost.

Il jouera quatre quatuors au cours des festivités du 20e anniversaire du Centre de musique canadienne, des oeuvres de Jacques Hétu, de Michel Longtin, de Brian Cherney et de Claude Champagne.

Le Quatuor Morency fera une tournée en mars 1993 dans le cadre du programme Jouer dans l'île organisé par le Conseil des arts de la CUM. Il visitera 18 municipalités avec des oeuvres de Mendelssohn, de Hétu et de Dvorak.

Souignons que l'ensemble s'intéresse aussi aux enfants en présentant des programmes de pédagogie musicale dans la série «Sons et bricoles» des Jeunesses musicales du Canada. Un programme qui explique les différentes techniques des instruments, les styles baroque, contemporain, classique et autres, ainsi que l'évolution du répertoire du quatuor à cordes.

Lauréat Pavarotti

ALEXANDER SAVTCHENKO, basso, est l'un des 37 chanteurs choisis parmi les 1500 participants au Concours international Pavarotti à Philadelphie.

D'origine ukrainienne, résidant à Montréal, Savtchenko est le seul représentant canadien à s'être distingué dans cette compétition prestigieuse sous l'égide d'un comité présidé par Luciano Pavarotti. Le jeune homme a attribué son succès à la formation reçue à l'Atelier de l'Opéra de Montréal dirigé par Bernard Uzan.

Il sera d'ailleurs de la distribution de plusieurs compagnies lyriques la saison prochaine.



Richard Hoenich

Matinée OSM

UNE MATINÉE de l'Orchestre symphonique de Montréal destinée aux jeunes écoliers a lieu ce matin à 10h sous le thème «La musique entre les lignes». Richard Hoenich, directeur artistique adjoint à l'OSM anime ces heures pédagogiques.

Bouffe-causerie

AVANT le concert de Pro Musica ce soir par le Quatuor Emerson, le musicologue Michel Duchesneau anime la bouffe-causerie à 18h30 au Café de la Place des arts. Il parlera des oeuvres au programme et de leurs compositeurs Mozart, Chostakovitch et Sibelius.



Gilbert Patenaude

Déjà Noël

LA KYRIELLE des concerts de Noël commence dès cette semaine: le 3 décembre, l'Orchestre symphonique de la Montérégie présente, entre autres oeuvres, l'*Oratorio de Noël* de Jean-Sébastien Bach, des extraits du *Messie* de Haendel et des airs traditionnels selon des arrangements de Gilbert Patenaude. Artistes invités: Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, le ténor Paul Trépanier et la harpiste Lucille Baby. Le chansonnier-poète Raymond Lévesque fera lecture d'un poème sur la paix. Renseignements: 646-3890.

Iwan Edwards dirigera le *Requiem* de Berlioz interprété par l'Orchestre symphonique de McGill et le chœur le vendredi 4 décembre à l'église Saint-Jean-Baptiste. Le ténor Michiel Schrey sera le soliste. Renseignements: 398-4547.

L'ensemble Polymnie présente l'opéra lyrique *Amahl et les visiteurs de la nuit* de Menotti le dimanche 6 décembre à l'église Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil. Les solistes seront Céline Dussault, Adrienne Savoie, François Panneton, Alain Major, Claude Létourneau et Yon Erkoreka. Renseignements: 651-8201.

The play of Saint-Nicholas sera présenté par le New York Ensemble for Early Music à la chapelle historique du Bon-Pasteur le jeudi 3 décembre à 20h. Il s'agit d'un divertissement musical de trois pièces médiévales qui dépeignent un des miracles de Saint-Nicholas.

Sylvain Cormier

CE SOIR, UN PEU APRES 22h, dans un petit bar de la rue Saint-Denis, Corbach, groupe hybride formé d'anciens de Corbeau et/ou d'Offenbach (le parolier-chanteur-grand-gueule Pierre Harel, le bassiste Michel Willie Lamothe, le batteur Roger Wézo Belval, le guitariste Donald Hince) et d'un claviériste d'appoint qui ne cherche pas à remplacer Gerry Boulet (Michel Bessette), jouera une seule et unique fois la légendaire Messe des morts qu'Offenbach avait créé à l'Oratoire Saint-Joseph le 30 novembre 1972. Vingt ans plus tard, jour pour jour, presque heure pour heure. Intégralement. Même Yvon Hubert, le prêtre aux cheveux longs qui avait officié à l'époque, défrôqué depuis, reprendra du service pour l'occasion. Aura-t-il perdu son latin en cours de route?

Attablé aux Beaux-Esprits vendredi alors que Corbach en était au troisième soir de sa semaine sainte, proposant son habituelle rétrospec-

tive des grands moments d'Offenbach et de Corbeau (seul le show final d'aujourd'hui sera consacré à la Messe), je me disais qu'il n'y avait que dans l'esprit complexe et torturé de Harel qu'une idée aussi tordue avait pu germer. Pensez donc: refaire la Messe des morts sur une scène lilliputienne dans un bar grand comme ma main, bas de plafond. Ce soir, en s'empilant les uns sur les autres, on sera 200 disciples du culte, au maximum. Pour un événement, somme toute, historique, c'est bien peu. Bon nombre de fidèles seront refusés à la porte. Dites-le, les gars, l'Oratoire n'était pas disponible?

Avoir voulu l'Oratoire, Harel, avec la tête de mule qu'on lui connaît, l'aurait obtenu. S'il a choisi les Beaux-Esprits, c'est à dessein. Pour toutes sortes de raisons. Par esprit de contradiction, pour désacraliser l'affaire, ou peut-être surtout pour signifier que la seule chapelle de Corbach, en 1992, c'est le club. Déjà, vendredi, il était content de son coup, et la comparaison entre l'Oratoire et les Beaux-Esprits lui

fournissait une intarissable source de commentaires. La salle doit rentrer une vingtaine de fois dans l'Oratoire, évaluait-il. Et Harel d'expliquer que nous serons tous plus près de la scène aux Beaux-Esprits que nous l'aurions été de l'autel dans les premiers bancs à l'Oratoire, et que si le club était aussi profond que l'Oratoire, il empièterait sur la rue Berri...

Et lorsqu'un fan lui refilera un exemplaire original de Saint-Chrone de Néant, l'introuvable album-témoin de la Messe à l'Oratoire, Harel le décrira longuement, nommant un à un les musiciens sur la photo de la pochette intérieure: Là, c'est Willy. Là, c'est Wézo. Là, c'est moi, avec la grosse barbe. Là, c'est Johnny (Gravel, qui se joindra peut-être à Corbach ce soir: convié, il n'a toujours pas confirmé sa présence). Là, c'est Gerry. Le disque coûtait six piasses. Lui, il l'a payé 80 \$, soulignera Willie à deux reprises, comme s'il mesurait l'écart entre ses royautés de l'époque et la valeur actuelle de l'album sur le marché des collectionneurs.

Présentant Dies Irae, un extrait majeur de la Messe, comme Gla chanson où l'Homme osait lever le poing au ciel et critiquer son Créateur, Harel a lancé le premier des trois sets de la soirée: Dans les clubs, on ne fait pas deux parties avec un entracte, on fait trois sets. Et la musique s'est élevée, familière, bétonnée, suant le Deep Purple à pleine pores. Deux évidences m'ont frappé simultanément: les gaillards ont encore le feu sacré, et la section rythmique Willie-Wézo est indestructible. Dans le regard de Harel, le hargne et le plaisir se heurtaient et faisaient des flammèches. Quand il a chanté L'Agri-culture avec sa voix de Yéti, il me résumait deux décennies de rock'n'blues québécois. Pendant Celine de blues, un client de la table d'en face a murmuré à son copain qui regrettait l'interprétation de Gerry: Ecoute, c'est Harel qui a écrit les paroles, s'il y en a un qui a le droit de chanter, c'est lui. Et s'il y a un groupe qui a le droit de célébrer la Messe des Morts, fut-ce dans un garde-robe, c'est bien Corbach.

DANSE / chronique

Huit chorégraphes juxtaposés

Most modern IX

Écran paranoïaque, chorégraphie de Gilles Simard. Soliloque à trois voies, quatre chorégraphies de François Côté et Sabrina Langlois, Isabelle Poirier, Lucie Charbonneau, Parise Mongrain. Ce que j'ai presque oublié, chorégraphie de Tassy Teekman. Petite danse extrêmement salissante, chorégraphie de Ginette Laurin. Interprétation des différentes oeuvres par Christine Charles, Lucie Charbonneau, François Côté, Sabrina Langlois, Parise Mongrain, Isabelle Poirier et Marie-Claude Poulin.

Spectacle présenté par la compagnie Danse-Cité à l'Agora de la Danse jusqu'au 6 décembre 1992.

Valérie Lehmann

LA FORMULE d'un *Most Modern*, tel que conçu par Danse Cité, offre l'opportunité de visiter plusieurs chorégraphes en un rapide tour d'horloge. Si l'un ou l'autre des danses n'apporte rien par elle-même, elle permet cependant, par comparaison, de situer le travail d'un créateur parmi ses pairs. Ainsi, quoi qu'il se passe dans un *Most Modern*, le spectateur y trouve de quoi éancher sa soif du geste nouveau (à condition que son ardeur restre mesurée). Il s'amuse au jeu, quitte à s'inquiéter par la suite.

Dans le volet IX des *Most Modern*, sont présentées trois créations portant la signature de trois chorégraphes connus au Québec et quatre petits travaux qui constituent les premiers essais de cinq jeunes chorégraphes-interprètes montréalais. En 100 minutes, le spectateur promène son regard sur sept propositions à pertinence variable. Par le pur des hasards, pour de traditionnelles raisons techniques, les deux oeuvres les plus intéressantes sont situées en début et

en fin de programme. Gilles Simard ouvre la soirée avec un intéressant Écran paranoïaque et Ginette Laurin ferme le bal avec une exquise Petite danse extrêmement salissante. Entre les deux, le coeur balance, ni la chorégraphie de Tassy Teekman, ni les premiers pas de la relève se montrent inventifs et accrocheurs, malgré la qualité des interprétations. Écran paranoïaque a la puissance d'une vraie composition chorégraphique de groupe. La gestuelle simple et légère qu'emploie Gilles Simard s'accorde parfaitement avec le décor original et la bande sonore raffinée, qui, tous deux bien assortis, savent valoriser la mise en scène assez conventionnelle. Seul, l'aspect précisément théâtral laisse à désirer. Les danseurs de grande qualité ne sont pas forcément de bons comédiens et le texte de Martin Faucher, traitant de la nostalgie de l'enfance sur un ton comique, assez ambigu dans le fond et la forme, se prête vraiment mal à l'amateurisme. Dans le genre, le prologue d'Écran paranoïaque constitue une catastrophe visuelle et auditive.

Petite Danse extrêmement salissante possède la force de l'imagination au pouvoir. Ce court duo de femmes créé par Ginette Laurin, pas athlétique pour deux sous, se déguise en souriant. Deux chaises, deux bandes de terreau véritable, deux bassines d'eau, (il fallait y penser), et le tour est joué. Les danseuses en robe blanche se roulent dans le sable, s'aspergent, se roulent à nouveau, etc., se salissent, sur un air de saxo et de trompette jazzy, dans l'allégresse et l'impunité la plus élémentaire. Outre le propos, la danse aussi invente. Usant tantôt de petits gestes d'agacement, de sauts et de roulés imprévisibles, elle compose une gamme infinie d'états

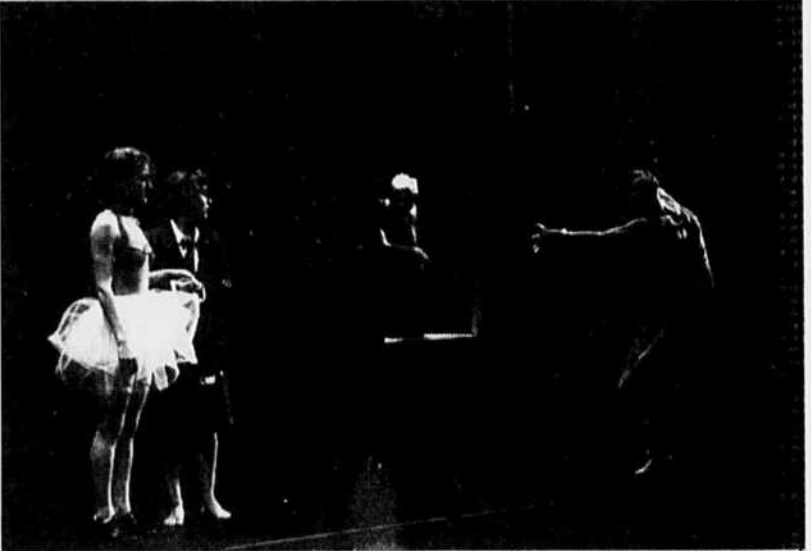


PHOTO YVES DUBÉ

Dans Écran paranoïaque Gilles Simard emploie une gestuelle simple et légère

émotionnels, dans lesquels chaque spectateur se retrouve. Du pur délice, parce que la pièce est courte, évidemment.

Du Soliloque à trois voies, chorégraphie par plusieurs créateurs de la relève, seule émerge la prestation de François Côté. C'est à la fois le chorégraphe et l'interprète qui rendent Deux oeufs sans rayon appréciable, par une recherche articulée et une interprétation précise et assurée.

Les autres danses des jeunes auteurs du Soliloque renvoient à tant de créations déjà présentées, tant de concepts explorés, touchant à l'angoisse, l'attente ou l'intériorité, et paraissent si banales à Montréal aujourd'hui, qu'elles ne peuvent séduire. Surtout quand on pense à l'audace gestuelle et narrative de Ginette Laurin. S'il s'agit bien de la nouvelle danse, dont on parle, que l'on regarde, en tous cas,

à travers Isabelle Poirier, Lucie Charbonneau et Parise Mongrain, elle semble vieille, à peine née.

Ce que j'ai presque oublié de Tassy Teekman produit un effet semblable. Même si la mise en espace se révèle plus maîtrisée que dans les petites oeuvres du Soliloque, le propos et la gestuelle offrent peu d'originalité. La fragilité de la vie dont il est question dans Ce que j'ai presque oublié s'exprime mieux et plus clairement par les chants des Bulgares ou des moines du Tibet que l'on entend pendant le spectacle que par la danse énigmatique que l'on a sous les yeux, rationalisée, pesante et répétitive.

Dans *Most Modern IX*, Gilles Simard et Ginette Laurin, aux cotés des jeunes créateurs, font figure d'effrontés. C'est cela qui amuse, sur le coup. C'est cela qui inquiète, ensuite. C'est cela qui vaut la peine d'être vu.

Passion pour un prestigieux quatuor sans compromis

Le Quatuor Arditti

Irvine Arditti et David Alberman (violin), Garth Knox (alto), Rohan de Saram (violoncelle), Nunes, *Chessen III* (1992); Reynolds, *Visions* (1991); Harvey, *Quatuor no 2* (1988-89); Rea, *Objets perdus* (1991); Nancarrow, *Quatuor no 3* (1988). En bis: Janacek, *Final du Quatuor no 1*, «Sonate à Kreutzer». Vendredi, 27 novembre, salle Claude-Champagne.

Victor Bouchard et Renée Morisset, 40 ans de piano en duo

Clementi, *Sonate en «mi bémol majeur»* op. 3; Schubert, *Variations op. 35* (D 813); Dvorak, *Dances slaves no 1, 2, 6, 8* op. 46; Debussy, *Épigraphes antiques*; Hindemith, *Sonate* (1938); Schmitt, *Reflets d'Allemagne* op. 28 no 5 à 8 (Vienne, Dresde, Nuremberg et Munich). En bis: Brahms, *Danse hongroise no 19*. Samedi 28 novembre, Chapelle Historique du Bon-Pasteur.

Carol Bergeron

FONDÉ EN 1974 par quatre musiciens formés à la Royal Academy of Music de Londres, le Quatuor Arditti est maintenant reconnu comme l'une des formations les plus prestigieuses au monde dans le domaine de la musique contemporaine; réputation amplement méritée par le nombre impressionnant de créations qu'il n'a cessé d'accumuler. A cause de lui, les Georges Aperghis, Luciano Berio, Sylvano Bussotti, John Cage, Elliott Carter, Peter Maxwell Davies, Brian Ferneyhough, Philip Glass, Mauricio Kagel, Luis de Pablo, Wolfgang Rihm, Ianis Xenakis et d'autres encore ont enrichi de manière appréciable le répertoire du quatuor à cordes. On ne s'étonnera donc point que le concert de vendredi dernier ait été consacré à des oeuvres écrites expressément pour lui dont l'une par le compositeur montréalais John Rea.

En 18 années de carrière, le grou-

pe n'a cependant pas toujours été le même. Seuls Irvine Arditti — qui lui a donné son nom — et Rohan de Saram occupent encore respectivement les chaises du premier violon et du violoncelle. — Agé de 53 ans, Saram est l'aîné puisque les trois autres n'ont pas encore quitté la trentaine. — Le poste de second violon a été successivement comblé par Alexander Mackenzie (1974-83), Alexander Balenescu (1983-85) et David Alberman; quant au pupitre d'alto, il a connu deux titulaires, Garth Knox ayant succédé, en 1990, à Levine Andrade.

L'homogénéité de l'Arditti ne tient donc pas tant à la constance de son personnel, qu'à cette passion unanimement partagée pour un quatuor incarné sans compromis dans la modernité. L'acquis technique des instrumentistes est indubitablement là et n'a pas à faire la preuve de sa présence par le biais du répertoire ancien qui d'ordinaire se porte garant d'une incursion dans l'autre répertoire qu'avec une certaine appréhension, le mélomane nomme «contemporain».

Reconnu pour l'ardeur, le sérieux et le talent qu'il met au service d'une cause qui nous concerne tous puisqu'elle reflète le monde dans lequel nous vivons, le Quatuor Arditti a attiré un public relativement nombreux qui a garni de façon appréciable — réjouissante, devrait-on dire — le parterre de la salle Claude-Champagne. Quelques dizaines de curieux n'avaient pas hésité à s'y rendre une heure plus tôt pour entendre parler Rogers Reynolds et John Rea de leurs oeuvres.

Bien exécuté — qui en douterait? — le programme était aussi fort bien construit en sa façon d'agencer des oeuvres éminemment contrastées: celle de l'Espagnol Emmanuel Nunes pulvérisait la matière sonore du quatuor que l'Américain Roger Reynolds s'appliquait reconstituer dans une trame très serrée que l'Anglais Jonathan Harvey reprenait pour en exciter les couleurs.

Apparaissant extérieurement comme une série de *Variations*, les *12 Objets perdus* de John Rea font la preuve d'une maîtrise admirable de l'écriture propre au quatuor à cordes. Il reste d'une première audition le sentiment d'avoir entendu une suite de courtes pièces captivantes par leur diversité autant que par la fin de chacune d'elles. Plus abstrait le *Troisième quatuor* de l'Américain Conlon Nancarrow ne cherche visiblement pas à se livrer dès la première audition.

Quarante années d'une carrière respectable bien que, tout compte fait, plutôt discrète, cela se fête en compagnie d'amis et d'admirateurs; aussi ne peut-on que féliciter la Chapelle historique du Bon-Pasteur d'avoir eu la courtoisie d'inviter les pianistes duettistes Victor Bouchard et Renée Morisset. Nés dans la région de la Vieille Capitale, les deux musiciens ont donné leur premier récital commun dans la salle de l'Institut canadien de Québec en octobre 1952. Accueilli avec enthousiasme ce récital déclencha plusieurs tournées Jeunesses Musicales non seulement au Québec, mais Canada, en France, en Bel-

gique, en Italie et en Hollande, aux États-Unis et même en Russie. Seule la double-carrière de haut fonctionnaire (au service du Ministère des Affaires Culturelles) de Victor Bouchard mit-elle une sourdine à l'activité professionnelle d'un duo qui aujourd'hui refait surface pour constater qu'il n'a pas perdu l'estime des mélomanes.

Moins spectaculaire que celui pour deux pianos, le répertoire pour piano quatre mains recèle néanmoins des pages admirables comme les *Variations* D.813 de Schubert, les *Six épigraphes antiques* de Debussy ou la *Sonate* de Hindemith. Les interprètes avaient donc retenu des oeuvres dans lesquelles la musicalité, l'élégance et la précision de leur jeu pouvaient aisément s'exprimer. Et pour ajouter encore au plaisir de les entendre, ajoutons encore que les Bouchard et Morisset surent tirer profit du fameux Fazioli de la Chapelle avec un bonheur que lui aurait envié tant de pianistes qui savent pas l'apprivoiser. Dommage seulement qu'une telle soirée demeure sans le prolongement que lui assurerait la gravure d'un disque.

NOS CHOIX TÉLÉ

Taquinons la planète

Mitsou est invitée. (Radio-Canada, 19 h 30)

Points de vue

Des finissants en cinéma d'universités montréalaises ont été invités à réaliser chacun un documentaire sur le sida et l'itinérance, à la suite d'un concours. On présente ce soir le résultat. (Radio-Québec, 20 h)

De Gaulle and France

Je sais bien qu'en anglais ça semble curieux, mais c'est la réalité: le réseau éducatif américain consacre trois heures à la carrière du Général de Gaulle. (PBS 33, 20 h)

Ad Lib

Parmi les invités, Véronique Sanson, et l'auteur du très célèbre Jamais sans ma fille, Betty Mahmoody. (TVA, 22 h)

Paul Cauchon

ÉDITORIAL

Tirer pour nourrir

SHOOT to Feed. «Tirer pour nourrir.» Ce slogan récemment inventé aux États-Unis pourrait bientôt recouvrir une nouvelle réalité: l'assistance alimentaire à la pointe du fusil, avec la bénédiction des Nations unies.

L'exaspération, exprimée la semaine dernière avec fracas, du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali devant l'impuissance de l'aide étrangère en Somalie (400 représentants d'ONG tenus à l'impossible), doublée de l'annonce par les États-Unis de l'envoi éventuel de 30 000 soldats dans ce pays, redonnent espoir aux impuissants que nous sommes chaque jour davantage face au drame somalien.

Jusqu'à maintenant, «l'action humanitaire musclée» restait une figure de rhétorique, un concept assez flou limité essentiellement à la protection des convois en ex-Yougoslavie et à l'envoi d'une force parfaitement symbolique dans la Somalie dévastée (à ce jour: 500 soldats pakistanais qui comptent les mouches à l'aéroport de Mogadiscio, en attendant les 750 Canadiens qui doivent partir dans les prochains jours).

Si les souhaits du secrétaire général de l'ONU et les promesses des États-Unis se traduisaient dans les faits, on pourrait assister à un véritable précédent susceptible de bouleverser la problématique de l'intervention humanitaire, et jusqu'aux notions de souveraineté et le «droit d'ingérence». Depuis le 28 août dernier, date de la décision de l'ONU d'envoyer 3500 soldats dans ce pays aujourd'hui dissous en une myriade de clans et de sous-clans, le principe était déjà écrit sur papier. Mais sa traduction en actes restait du domaine des vœux pieux et de la théorie. Jusqu'à ce que les États-Unis, dans une initiative louable mais controversée, annoncent qu'ils songent sérieusement à une intervention massive sur le terrain.

L'initiative américaine montre que la première puissance militaire du monde peut aussi se mobiliser pour autre chose qu'un petit émir assis sur une montagne de pétrole.

Il est vrai que George Bush, président pour encore quelques semaines, n'a plus aucun vote à aller grappiller et qu'il échappe désormais totalement à la logique politicienne. Une petite initiative purement humanitaire et sans arrière-

pensée se prend donc bien en fin de régime. L'occasion est belle, pour celui qui aura largement incarné une certaine arrogance américaine, de laisser derrière soi une ultime «B.A.» en guise de souvenir à la postérité.

Si le scénario d'une intervention en Somalie se réalise, il sera désormais admis que ce ne sont pas seulement les invasions d'un pays par un autre, ou les guerres interethniques virant en guerres internationales, qui peuvent justifier qu'on envoie des troupes dotées du mandat de tirer pour accomplir leur mission.

Intervenir en Somalie, une bonne idée qui ne doit pas concerner que les USA

Même si l'action humanitaire en Somalie part de principes et de mobiles politiques plus purs, moins sujets à caution qu'une *Desert Storm* koweïtienne, on s'arrache néanmoins — *politics as usual* — les mérites et le leadership éventuels d'une telle opération. Qui la dirigera? Les États-Unis, comme en 1990-91 dans les sables d'Arabie? Une nouvelle force sous commandement proprement onusien qui, pour la première fois, donnerait corps à cette «police internationale permanente» que certains appellent de leurs vœux?

La seconde possibilité est bien entendue la plus souhaitable. L'occasion est belle pour les tenants d'un «Nouvel Ordre» pas trop yankee, de «relancer» aujourd'hui l'audacieuse mise américaine de quelques milliers de soldats de plus, pour ne pas laisser tout le terrain aux États-Unis. Une force multinationale où les USA n'auraient pas plus de 30 ou 40% des effectifs serait infiniment préférable à un déploiement monocolor de type koweïtien, avec des figurants français, britanniques ou argentins en arrière-plan sous les palmiers.

Si les puissances moyennes ne relèvent pas le défi aujourd'hui posé par Washington, de quoi auront l'air les 3500

soldats de l'ONU (dont seulement 500, répétons-le, sont aujourd'hui «en poste») à côté des 30 000 hommes en armes arrivés des États-Unis avec leurs grands sabots?

Le mobile d'une telle proposition n'est pas un anti-américanisme puéril: un déploiement véritablement multinational, effectif et efficace, pour sauver des vies, nourrir les enfants qui crèvent et rétablir un semblant d'ordre en Somalie, peut être un utile précédent, la voie du rétablissement de la crédibilité des Nations unies, et le banc d'essai d'un «nouvel ordre» digne de ce nom.

Plus que la crise bosniaque qui s'enlise et consacre chaque jour l'impuissance des instances internationales, la tragédie somalienne est en effet le lieu possible d'un précédent diplomatique et d'un succès politique des nouvelles instances internationales qui émergent dans l'après-Guerre froide.

En effet, la Somalie met en scène des acteurs bien moins puissants, et donc davantage sujets à une opération armée réussie, que les forces sauvages et bien implantées qui tiennent l'ex-Yougoslavie et qui, pour diverses raisons pas toujours objectives, s'avèrent aujourd'hui indélébiles. Autrement dit, il est plus facile de ramener à la raison — à la pointe du fusil si nécessaire — les chefs de clan qui mettent la Somalie en coupe réglée et pillent (selon les derniers chiffres) 80% de l'aide alimentaire, que Slobodan Milosevic et ses agents bosniaques. C'est peut-être triste, mais c'est ainsi.

Ramener un semblant d'ordre en Somalie, faire cesser la famine et mettre au pas les seigneurs de la guerre, ce n'est certes pas remettre sur pied un État détruit, ni rétablir la dignité économique d'une population réduite à biberonner la charité internationale. C'est peut-être bien se préparer à la longue tutelle internationale d'un pays blessé à mort.

Mais c'est une entreprise faisable, un exemple qui pourrait faire des petits, et un éventuel avertissement aux tortionnaires du monde entier qui sont convaincus que le «Nouvel Ordre» n'est qu'une bonne blague, un tapis avec lequel ils peuvent s'essuyer à loisir et couvrir indéfiniment leurs exactions.

FRANÇOIS BROUSSEAU

LE SILENCIEUX

Un conseil ? - Merci !

TOUT CONSEIL donné de haut est une menace voilée.

Le seul conseil judicieux, choisissez-le dans votre propre expérience.

Si vous dites à votre fils: «Conduis-toi comme un homme», et qu'il le fait, je le plains.

Qui nous dit que la Terre n'est pas l'Enfer d'une planète habitée, dans une galaxie inaccessible et qui ne veut rien savoir de nous?

«Homme de peu de foi, jamais tu ne t'es si peu méfié de ta crédulité.»

Il ne faut pas être de son temps, mais de son milieu.

Comment s'y prendre pour entrer en soi-même quand on est bouché? Comment en sortir quand on est mis en boîte?

La médiocrité est ce qui fait l'honorabilité de ceux que nous appelons, avec commisération, «du bon monde».

On n'imagine pas la quantité d'impurestés qu'arrivent à produire les sciences pures.

Un monde libre est l'ennemi no 1 du monde capitaliste.

La loi du moindre effort n'est pas une loi; elle en est l'abrogation.

Dans les grandes institutions: politique, militaire ou religieuse, le fait de monter en grade en élève quelques-uns et gonfle la plupart.

Il ne faut pas considérer les hommes tels qu'ils sont, mais tels qu'ils peuvent être.

Certains personnages sont intouchables parce qu'ils ne sont rien.

La grande industrie de l'information a intérêt à boursoufler l'actuel et à faire voter les esprits au jour le jour.

Dieu est l'Être suprême dont nous médions le plus. Nous lui prêtons toutes nos petites vertueuses.

La passion d'un amant est plus alimentée par un rival que par la résistance de l'être aimé.

La croissance folle des spécialités porte atteinte à l'ouverture d'esprit de ceux qui s'y enferment.

L'abnégation provient souvent d'une sous-estimation de soi.

Se laisser influencer, en bien ou en mal, c'est se placer sous dépendance.

On a fait de Judas un ignoble délateur du Christ, et de Pierre qui L'a lâchement renié un saint de première grandeur.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

Petits poissons hors de l'aquarium

LA DIVERSITÉ est un trait qui, depuis une génération, colle au panorama de Toronto, ville nord-américaine où l'on note un fort mélange d'ethnies. On peut se balader dans le centre-ouest de la ville et n'apercevoir que très peu de visages «caucasiens».

Des quartiers entiers de la ville sont aujourd'hui peuplés majoritairement de gens originaires des îles des Antilles, du Pendjab, de Hong Kong, d'Amérique centrale ou du Viêt-nam. Ces vagues récentes d'immigration s'ajoutent à celles des Européens: Portugais, Grecs, Polonais, Ukrainiens et Italiens.

On estime à 500 000 le nombre de citoyens d'origine italienne dans la région métropolitaine de Toronto. Beaucoup sont arrivés après la dernière Guerre mondiale et ils sont encore en position de commande dans l'industrie de la construction. On trouve maintenant des Italo-Canadiens de deuxième et troisième générations dans tous les champs d'activité, y compris la politique.

Au niveau fédéral, les Italo-Canadiens furent des supporters tenaces du Parti libéral du Canada. Ils vouaient un culte à Pierre Trudeau, ancien premier ministre et appréciaient sa fermeté de caractère, son engagement visant à doter le pays d'un gouvernement fort et la réputation qu'il s'était faite sur la scène internationale.

Par un retour d'ascenseur, les libéraux fédéraux se sont toujours évertués à prendre en considération les enjeux chers aux Italo-Canadiens. Le PLC avait une politique d'immigration sans entrave et introduisit dans le vocabulaire canadien multiculturalisme, prenant soin de désigner des candidats d'ascendance italienne.

Toronto a maintenant cinq députés libéraux d'origine italienne: Joe Volpe, John Nunziata, Sergio Marchi, Charles Caccia et Maurizio Bevilacqua. N'eût été d'une décision controversée du chef du parti Jean Chrétien, il y en aurait eu six.

Le comté de York-Centre est pour les libéraux ontariens l'un des mieux assurés, en raison notamment de sa forte population italo-canadienne. Lorsque le député sortant, Robert Kaplan, fit part de sa décision de ne plus être candidat, plusieurs, dans la communauté italo-canadienne, se dirent que le futur candidat libéral serait un des leurs.

Peter Li Preti, homme politique qui oeuvre sur la scène municipale, a fait signer des centaines de cartes de membres du PLC, croyant de ce fait être le candidat qui l'emporterait. Soudainement, M. Chrétien utilisa des pouvoirs que lui avait conférés le dernier congrès libéral pour déclarer que le candidat libéral dans York-Centre ne serait pas Li Preti, mais plutôt l'ancien maire de Toronto, Art Eggleton.

Plusieurs députés libéraux de Toronto furent en désaccord et ils affirmèrent en public. Les médias de langue italienne, à Toronto, accordèrent une place importante à la controverse. Des libéraux se mirent à s'inquiéter de la tournure des événements. Serait-ce là un fait qui nuirait à la réputation du parti dans cette communauté qui avait manifesté une telle loyauté envers les libéraux?

Le pouvoir qu'a utilisé Jean Chrétien lui a été donné parce que les libéraux se méfiaient des querelles ethniques et des candidats dont la campagne ne toucherait qu'un seul sujet.

Lors de la course à la direction du Parti libéral, en 1984 et en 1989, les meetings pour le choix des délégués furent souvent l'occasion pour des «libéraux de fraîche date» d'appuyer comme candidats ceux qui leur avaient fait signer une carte. La communauté de provenance pouvait être sikh, croate, italienne, grecque ou autre. Plusieurs n'achetaient

leur carte de membre que la veille d'une assemblée de mise en candidature, ou quelque d'un autre leur offrirait une carte du PLC qu'ils n'avaient pas achetée.

La colère gagna les organisateurs du parti face à ces libéraux de fraîche date ou «instantanés». Les députés du caucus libéral à Ottawa manifestaient de l'inquiétude face à la possibilité que quelqu'un travaille, dans leur propre comté, à contester leur désignation comme candidats du PLC.



C'est ainsi qu'on donna au leader du parti le pouvoir de désigner des candidats. Pouvoir destiné, entre autres, à protéger les députés sortants de contestations dans leur fief et à permettre au parti de trouver un siège de tout repos pour un candidat «étoile».

L'avis donné à Chrétien par ses organisateurs torontois est qu'il n'y avait pas d'autres sièges disponibles pour Eggleton. Chrétien s'est imaginé qu'Art Eggleton, en sa qualité d'ex-maire de Toronto, était un candidat-étoile. Chrétien permit donc qu'Eggleton soit parachuté dans York-Centre, estimant que se seul non serait un atout précieux pour les libéraux dans Toronto métropolitain.

Toutefois, York-Centre n'est pas Toronto et Eggleton n'y fait pas figure de gros poisson. La candidature d'Eggleton dans York-Centre aurait autant d'attrait, par exemple, que celle d'un Jean Doré dans la ville de Laval. Les citoyens connaîtraient bien sûr le nom de Doré, mais ils ne voteraient pas pour lui.

A Toronto, Eggleton fut un maire compétent, sans plus. C'est un homme agréable mais pas nécessairement d'envergure. Dans les années soixante-dix, Eggleton était conseiller municipal à Toronto et se présenta comme candidat vedette des libéraux... et se fit battre. Bref, Eggleton a une certaine renommée, mais il n'est pas ce qu'on peut appeler une «étoile».

Il est à noter que des candidats de prestige sur la scène municipale torontoise ont souvent échoué dans leur rêve de devenir d'efficaces politiciens fédéraux.

David Crombie a joui d'une immense popularité comme maire de Toronto dans la décennie soixante-dix. Son élection sous étiquette conservatrice, au fédéral, se fit aisément, mais Crombie a semblé égaré durant plusieurs années sur la scène fédérale. En 1984, il fut candidat défait à la direction des conservateurs; il fut facilement battu par Brian Mulroney et depuis on ne le considère pas comme une figure importante de ce parti.

Qu'on se rappelle également que dans les années soixante, les libéraux avaient recruté un influent politicien torontois du nom de Phil Givens. Givens se fit élire, mais il n'a pas vraiment brillé à Ottawa.

Les politiciens municipaux peuvent être de gros poissons dans un gros aquarium à l'hôtel de ville. L'expérience montre qu'à Ottawa, soudainement, leur stature rapetisse. Si Eggleton réussit à se faire élire dans York-Centre, je suis d'avis qu'il n'y fera figure que de «petit poisson».

LETTRES AU DEVOIR

Une déclaration irresponsable

LA PRÉSENTE fait suite à l'article «Les fabricants de médicaments génériques trouvent la pilule dure à avaler» paru le 24 novembre dernier dans votre journal.

On rapporte que M. Jack Kay, le président de l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques, a déclaré: «Cette nouvelle réglementation se traduira par une détérioration de l'accessibilité des médicaments aux Canadiens (...).» Une telle déclaration est irresponsable et inquiète indûment les consommateurs au sujet de l'impact du projet de loi C-91 modifiant la Loi sur les brevets.

Je tiens à rassurer les Canadiens qu'ils continueront à payer un prix raisonnable pour les médicaments brevetés. (...) L'élimination du régime de licences obligatoires n'entraînera pas la disparition de l'industrie des produits pharmaceutiques génériques au Canada. Le gouvernement vise seulement à aligner davantage sa loi sur les brevets sur celles des autres pays industrialisés. Il est à noter que les deux industries, générique et novatrice, sont toujours présentes dans ces pays.

Pierre Blais
Montréal, 24 novembre 1992

Une Église déconnectée

LES DEUX PLUS récentes interventions publiques de l'Église catholique romaine démontrent son conservatisme archaïque à l'approche du second millénaire.

Devant la décision de l'Église anglicane d'ordonner désormais des femmes à la prêtrise, l'Église catholique de Jean-Paul II a réagi par une condamnation sans retour. Selon Rome, cette décision constitue «un grave obstacle à la réconciliation entre ces deux églises chrétiennes».

A l'appui de sa position, Rome n'invoque aucun écrit mais plutôt la tradition selon laquelle le Christ et ses apôtres étaient tous masculins. C'est oublier un peu facilement les principes fondamentaux de justice, d'équité et d'égalité. En cette fin de vingtième siècle où l'égalité des sexes est de plus en plus un fait accompli dans le monde moderne, la position de l'Église catholique risque de lui valoir d'adhésion des Anglicans les plus réactionnaires, l'éloignant encore un peu plus de la vie moderne.

Par ailleurs, après six ans de travail d'une commission de rédaction dirigée par le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, l'Église catholique publie pour la première fois en quatre siècles son catéchisme officiel. Parmi les mesures contenues dans ses 575 pages, l'avortement demeure passible d'excommunication, tandis que le divorce et l'union libre sont condamnés comme des

offenses graves, des péchés mortels. Par ailleurs, les actes d'homosexualité sont jugés «intrinsèquement désordonnés et contraires à la loi naturelle car ils ferment l'acte au don de la vie».

Le pape Jean-Paul II apparaît encore une fois comme le père fouettard rigide et intransigeant, déconnecté de la majorité de ses ouailles et de la vie réelle. Pas étonnant qu'une grande partie des baptisés vivent complètement en marge de la doctrine catholique officielle. À Londres pendant ce temps, on fait preuve de vision, de souplesse et d'ouverture.

Marc-André Labrecque
Ancienne-Lorette, novembre 1992

Mulroney et la violence

MONSIEUR le premier ministre, vous avez eu, au cours de la semaine, l'amabilité de recevoir à Ottawa la jeune Virginie Larivière, dont le courage et la détermination constituent un exemple de dynamisme pour toute notre jeunesse sur laquelle on fonde tant d'espoir.

Nous devons vous faire part de notre profonde déception sur votre attitude si peu engageante et, de fait, «politique», devant une demande aussi importante et précise. Vous avez maintenant en main la volonté de 1 283 453 contribuables, Québécois pour la plupart, qui ne veulent rien de moins qu'une loi pour interdire toute violence à la télévision, puisque celle-ci est devenue la principale cause de cette dégradation progressive de notre peuple.

Celui-ci veut qu'on le respecte dans chacune de ses personnes. On dit que c'est le peuple qui se donne ses lois: Eh bien, agissez maintenant!

La liberté d'expression a ses limites que le législateur ne peut se permettre de les laisser franchir sans compromettre sérieusement la sécurité et le respect de la personne dans ce qu'elle a de plus précieux. Vous avez l'obligation, comme chef d'État, d'acquiescer aux demandes pertinentes du peuple lorsqu'il veut son bien-être collectif et

individuel. Vous devez retrouver le sens des valeurs, si rare de nos jours, plutôt que de vous asservir aux intérêts financiers de promoteurs de la violence à la télévision.

Pauline et Gilles Côté
Beaumont, 21 novembre 1992

Le PQ se prostitue

EST-CE QUE je rêve? Suis-je toujours dans la réalité? «Un groupe de travail du PQ propose le bilinguisme dans l'affichage» nous dit la une du DEVOIR!

Que ne ferait-on pas pour accéder au pouvoir? Le pouvoir à tout prix! La souveraineté du Québec serait devenue une fin en elle-même et non un moyen. On est même prêt à prostituer les valeurs fondamentales et le projet de société que a été l'embryon pour y accéder. Cette soi-disant souveraineté nous amènerait donc à un Canada officiellement unilingue anglais (comment justifier un Canada bilingue sans un Québec français?) d'un côté, et à un Québec bilingue de l'autre. Tout un cheminement, n'est-ce pas! Tout un progrès! Victoire cadeau de Preston Manning sur nous!

«Mais ce n'est qu'un projet, c'est loin d'être fait», dites-vous? Mais alors on va reprendre le débat? Reprendre le débat linguistique! Le médium est le message, le mal est déjà fait. Ça démontre n'est-ce pas la valeur, la force la conviction et l'enracinement de notre projet de société, de notre idéal. À mon avis, ça démontre la mélasse que nous sommes.

De toute façon, quand un chef péquiste affirme aux anglophones que mérite un bon coup de pied au cul tout Québécois qui ne parle pas anglais (devant eux, chez lui), on pouvait s'y attendre. Vaut mieux demeurer avec le système fédéral et reprendre bien solennellement le truc du cocu mouton à la prochaine St-Jean / St-John's.

Ci-join, ma carte de membre du PQ dûment déchirée à l'image de votre idéal.

André Richard
Rouyn-Noranda, 24 novembre 1992

Fatuité

ALBERT Brie, bien installé dans sa tour d'ivoire, s'est permis de nous dire que «les affaires se fondent sur la duperie et l'exploitation, la ruse et la contrainte, mais civilisées, travesties en liberté».

Si ce monsieur condescendait à fréquenter quelques hommes d'affaires, il s'apercevrait qu'il n'y a pas plus de sa-lauds parmi nous que parmi les écrivains, les philosophes et les artistes. Mais monsieur Brie est trop prétentieux pour ce faire, et trop mal élevé pour s'excuser.

Chamfort disait: «Qu'est-ce que c'est qu'un fat sans sa fatuité? Ôtez les ailes à un papillon, c'est une chenille».

Charles E. Sénécal
président
Alpha-plastiques ltée
Montréal, 10 novembre 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice:
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
Bernard Descôteaux
Directeur délégué à l'information
André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint
Jean Francoeur
Directeur de l'information
Benoît Aubin

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Guyouette, Roch Côté
Guy Deshaies
Directeur des publications spéciales
Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS